ANDRÉ.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a encore au fond de nos provinces de France un peu de vieille et bonne noblesse qui prend bravement son parti sur les vicissitudes politiques, là par générosité, ici par stoïcisme, ailleurs par apathie. Je sais d'anciens seigneurs qui portent des sabots et boivent leur piquette sans se faire prier. Ils ne font plus ombrage à personne ; et si le présent n'est pas brillant pour eux, du moins n'ont-ils rien à craindre de l'avenir.

Il faut reconnaître que parmi ces gens-là on rencontre parfois des caractères solidement trempés et vraiment faits pour traverser les temps d'orages. Plus d'un, qui se serait débattu en vain contre sa nature épaisse, s'il eût succédé paisiblement à ses ancêtres, s'est fort bien trouvé de venir au monde avec la force physique et l'in-

souciance d'un rustre. Tel était le marquis de Morand. Il sortait d'une riche et puissante lignée, et pourtant s'estimait heureux et fier de posséder encore un petit vieux castel et un domaine d'environ deux cent mille francs.

Sans se creuser la cervelle pour savoir si ses aïeux avaient eu une plus belle vie dans leurs grands fiefs, il tirait tout le parti possible de son petit héritage; il y vivait comme un véritable laird écossais, partageant son année entre les plaisirs de la chasse et les soins de son exploitation; car, selon l'usage des purs campagnards, il ne s'en remettait à personne des soucis de la propriété. Il était à lui-même son majordome, son fermier et son métayer : même on le voyait quelquefois, au temps de la moisson ou de la fenaison, impatient de serrer ses denrées menacées par une pluie d'orage, poser sa veste sur un râteau planté en terre, donner de l'aisance aux courroies élastiques qui soutenaient son haut de chausse sur son ventre de Falstaff, et, s'armant d'une fourche, passer la gerbe aux ouvriers. Ceux-ci, quoique essouflés et ruisselans de sueur, se montraient alors empressés, facétieux et pleins de bon vouloir; car ils savaient que le digne seigneur de Morand, en s'essuyant le front au retour, leur verserait le coup d'*embauchage*, et ferait, en vin de sa cave, plus de dépense que l'eau de pluie n'eût causé de dégât sur sa récolte.

Malgré ces petites inconséquences, le hobereau faisait bon usage de sa vigueur et de son activité. Il mettait de côté chaque année un tiers de son revenu, et, de cinq ans en cinq ans, on le voyait arrondir son domaine de quelque bonne terre labourable, ou de quelque beau carrefour de hêtre et de chêne noir. Du reste, sa maison était honorable, sinon élégante, sa cuisine comfortable, sinon exquise, son vin généreux, ses bidets pleins de vigueur, ses chiens bien ouverts et bien évidés au flanc, ses amis nombreux et bons buveurs, ses servantes hautes en couleur et quelque peu barbues. Dans son jardin fleurissaient les plus beaux espaliers du pays; dans ses prés paissaient les plus belles vaches; enfin, quoique les limites du château et de la ferme ne fussent ni bien tracées ni bien gardées, quoique les poules et les abeilles fussent un peu trop accoutumées au salon, que la saine odeur des étables pénétrât fortement dans la salle à manger, il n'est pas moins certain que la vie



pouvait être douce, active, facile et sage derrière les vieux murs du château de Morand.

Mais André de Morand, le fils unique du marquis, n'en jugeait pas ainsi; il faisait de vains efforts pour se renfermer dans la sphère de cette existence qui convenait si bien aux goûts et aux facultés de ceux qui l'entouraient. Seul et chagrin parmi tous ces gens occupés d'affaires lucratives et de commodes plaisirs, il s'adressait des questions dangereuses : « A quoi bon ces fatigues? et que sont ces jouissances? Travailler pour arriver à ce but, est-ce la peine? Quel est le plus rude, de se condamner à ces amusemens, ou de de se laisser tuer par l'ennui? » Toutes ses idées tournaient dans ce cercle sans issue, tous ses désirs se brisaient à des obstacles grossiers, insurmontables. Il éprouvait le besoin de posséder ou de sentir tout ce qui était ignoré de ses proches; mais ceux dont il dépendait ne s'en souciaient point, et résistaient à sa fantaisie sans se donner la peine de le contredire.

Lorsque son père s'était décidé à lui donner un précepteur, c'avait été par des raisons d'amour-propre, et nullement en vue des avantages de l'éducation. Soit disposition invétérée, soit l'effet du désaccord établi par cette éducation entre lui et les hommes qui l'entouraient, le caractère d'André était devenu de plus en plus insolite et singulier aux yeux de sa famille. Son enfance avait été maladive et taciturne. Dans son âge de puberté, il se montra mélancolique, inquiet, bizarre. Il sentit de grandes ambitions fermenter en lui, monter par bouffées, et tomber tout à coup sous le poids du découragement. Les livres dont on le nourrissait pour l'apaiser ne lui suffisaient pas, ou l'absorbaient trop. Il eût voulu voyager, changer d'atmosphère et d'habitudes, essayer toutes les choses inconnues, jeter en dehors l'activité qu'il croyait sentir en lui, contenter enfin cette avidité vague et fébrile qui exagérait l'avenir à ses yeux.

Mais son père s'y opposa. Ce joyeux et loyal butor avait sur son fils un avantage immense, celui de vouloir. Si le savoir eût développé et dirigé cette faculté chez le marquis de Morand, il fût devenu peut-être un caractère éminent; mais né dans les jours de l'anarchie, abandonné ou caché parmi des paysans, il avait été élevé par eux et comme eux. La bonne et saine logique dont il était

doué lui avait appris à se contenter de sa destinée et à s'y renfermer; la force de sa volonté, la persistance de son énergie, l'avaient conduit à en tirer le meilleur parti possible. Son courage raide et brutal forçait à l'estime sociale ceux qui, du reste, lui prodiguaient le mépris intellectuel. Son entêtement ferme, et quelquefois revêtu d'une certaine dignité patriarcale, avait rendu toutes les volontés souples autour de lui; et si la lumière de l'esprit, qui jaillit de la discussion, demeurait étouffée par la pratique de ce despotisme paternel, du moins l'ordre et la bonne harmonie domestique y trouvaient des garanties de durée.

André tenait peut-être de sa mère, qui était morte jeune et chétive, une insurmontable langueur de caractère, une inertie triste et molle, un grand effroi de ces récriminations et de ces leçons dures dont les hommes peu cultivés sont prodigues envers leurs enfans. Il possédait une sensibilité naïve, une tendresse de cœur qui le rendaient craintif et repentant devant les reproches même injustes. Il avait toute l'ardeur de la force pour souhaiter et pour essayer la rébellion; mais il était inhabile à la résistance. Sa bonté naturelle l'empêchait d'aller en avant. Il s'arrêtait pour demander à sa conscience timorée s'il avait le droit d'agir ainsi, et, durant ce combat, les volontés extérieures brisaient la sienne. En un mot, le plus grand charme de son naturel était son plus grand défaut; la chaîne d'airain de sa volonté devait toujours se briser à cause d'un anneau d'or qui s'y trouvait.

Rien au monde ne pouvait contrarier et même offenser le marquis de Morand comme les inclinations studieuses de son fils. Égoïste et resserré dans sa logique naturelle, il s'était dit que les vieux sont faits pour gouverner les jeunes, et que rien ne nuit plus à la sûreté des gouvernemens que l'esprit d'examen. S'il avait accordé un instituteur à son fils, ce n'était pas pour le satisfaire, mais pour le placer au niveau de ses contemporains. Il avait bien compris que d'autres auraient sur lui l'avantage d'une certaine morgue scolastique, s'il le laissait dans l'ignorance, et il avait pris ce grand parti pour prouver qu'il était un aussi riche et magnifique personnage que tel ou tel de ses voisins. M. Forez fut donc le seul objet de luxe qu'il admit dans la maison, à la condition toutefois, bien signifiée au survenant, d'aider de tout son pouvoir à l'auto-



cratie paternelle, et le précepteur intimidé tint rigoureusement sa promesse.

Il trouva cette tâche facile à remplir avec un tempérament doux et maniable comme celui du jeune André; et le marquis, n'ayant pas rencontré de résistance dans tout le cours de cette délégation de pouvoir, ne fut pas trop choqué des progrès de son fils. Mais lorsque M. Forez se fut retiré, le jeune homme devint un peu plus difficile à contenir, et le marquis épouvanté se mit à chercher sérieusement le moyen de l'enchaîner à son pays natal. Il savait bien que toute sa puissance serait inutile le jour où André quitterait le toit paternel; car l'esprit de révolte était en lui, et s'il était encore retenu, grace à sa timidité naturelle, par un froncement de sourcil et par une inflexion dure dans la voix de son père, il était évident que les motifs d'indépendance ne manqueraient pas, du moment où il n'y aurait plus d'explications orageuses à affronter.

Ce n'est pas que le marquis craignît de le voir tomber dans les désordres de son âge. Il savait que son tempérament ne l'y portait pas; et même il eût désiré, en bon vivant et en homme éclairé qu'il se piquait d'être, trouver un peu moins de rigidité dans les principes de cette jeune conscience. Il rougissait de dépit quand on lui disait que son fils avait l'air d'une demoiselle. Nous ne voudrions pas affirmer qu'il n'y eût pas aussi au fond de son cœur, malgré la bonne opinion qu'il avait de lui-même, un certain sentiment de son infériorité qui bouleversait toutes ses idées sur la prééminence paternelle.

Il ne craignait pas non plus que, par goût pour les raffinemens de la civilisation, son fils ne l'entraînât à de grandes dépenses au dehors. Ce goût ne pouvait être éclos dans la tête inexpérimentée d'André; et d'ailleurs, le marquis avait pour point d'honneur d'aller, en fait d'argent, au-devant de toutes les fantaisies de ce fils opprimé et chéri. C'est ce qui faisait dire à toute la province qu'il n'était pas au monde de jeune homme plus heureux et mieux traité que l'héritier des Morand; mais qu'il *jouissait* d'une mauvaise santé, et qu'il était *doué* d'un caractère morose. S'il vivait, disait-on, il ne vaudrait jamais son père.

M. de Morand craignait qu'entraîné par les séductions d'un

monde plus brillant, son fils ne secouât entièrement le joug, et que non-seulement il ne revînt plus partager sa vie, mais qu'il s'avisât encore de vendre sa maison héréditaire et d'aliéner ses rentes seigneuriales. Quoique le marquis se fût quelque peu entaché de libéralisme dans la société des chasseurs et des buveurs roturiers qu'il appelait à sa table, il tenait secrètement à ses titres, à sa gentilhommerie, et n'affectait le dédain de ces vanités que dans l'espérance de leur donner plus de lustre aux yeux des petits. Lorsqu'il rentrait le soir après la chasse, il entendait, avec un certain orgueil, l'amble serré de sa petite jument retentir sous la herse de son château; lorsque du sommet d'une colline boisée, il comptait sur ses doigts, d'un air recueilli, la valeur de chacun des arbres d'élite marqués pour la cognée, il jetait un regard d'amour sur ses tourelles à demi cachées dans la cime des bois, et son front s'éclaircissait comme au retour d'une douce pensée.

II.

Au profond ennui qui rongeait André, l'attente d'une femme selon son cœur venait, depuis quelque temps, mêler des souffrances et des douceurs plus étranges. Il est à croire que rien d'impur n'aurait pu germer dans cette ame neuve, rien de laid se poser dans cette jeune imagination, et que sa Péri enfin était belle comme le jour. Autrement se serait-il pris à pleurer si souvent en songeant à elle? l'aurait-il appelée avec tant d'instances et de doux reproches, l'ingrate qui ne voulait pas descendre du ciel dans ses bras? serait-il resté si tard le soir à l'attendre dans les prés humides de rosée? se serait-il éveillé si matin pour voir lever le soleil, comme si un de ses rayons allait féconder les vapeurs de la terre et en faire sortir un ange d'amour réservé à ses embrassemens?

On le voyait partir pour la chasse, mais revenir sans gibier. Son fusil lui servait de prétexte et de contenance; grace à ce talisman, le jeune poète traversait la campagne et bravait les rencontres, sans danger d'être pris pour un fou; il cachait son sentiment le plus cher avec un volume de roman dans la poche de sa blouse;

puis, s'asseyant en silence dans les taillis, gardiens du mystère, il s'entretenait de longues heures avec Jean-Jacques ou Grandisson, tandis que les lièvres trottaient amicalement autour de lui, et que les grives babillaient au-dessus de sa tête, comme de bonnes voisines qui se font part de leurs affaires.

A mesure que les vagues inquiétudes de la jeunesse se dirigeaient vers un but appréciable à l'esprit, sinon à la vue du solitaire André, sa tristesse augmentait; mais l'espérance se développait avec le désir, et le jeune homme, jusque-là morose et nonchalant, commençait à sentir la plénitude de la vie. Son père tirait bon augure de l'activité des jambes du chasseur, mais il ne prévoyait pas que cette humeur vagabonde aurait pu changer André en hirondelle, si la voix d'une femme l'eût appelé d'un bout de la terre à l'autre.

André était donc devenu un marcheur intrépide, sinon un heureux chasseur. Il ne trouvait pas de solitude assez reculée, pas de lande assez déserte, pas de colline assez perdue dans les verts horizons, pour fuir le bruit des métairies et le mouvement des cultivateurs. Afin d'être moins troublé dans ses lectures, il faisait chaque jour plusieurs lieues à travers champs, et la nuit le surprenait souvent avant qu'il eût songé à reprendre le chemin du logis.

Il y avait à trois lieues du château de Morand une gorge inhabitée où la rivière coulait silencieusement entre deux marges de la plus riche verdure. Ce lieu, quoique assez voisin de la petite ville de L....., n'était guère fréquenté que par les bergeronnettes et les merles d'eau; les terres avoisinantes étaient sévèrement gardées contre les braconniers et les pêcheurs; André seul, en qualité le chasseur inoffensif, ne donnait aucun ombrage au garde et pouvait s'enfoncer à loisir dans cette solitude charmante.

C'est là qu'il avait fait ses plus chères lectures et ses plus doux rêves. Il y avait évoqué les ombres de ses héroïnes de roman. Les chastes créations de Walter Scott, Alice, Rébecca, Diana, Catherine, étaient venues souvent chanter dans les roseaux des chœurs délicieux, qu'interrompait parfois le gémissement douloureux et colère de la petite Fénella. Du sein des nuages, les soupirs éloignés des vierges hébraïques de Byron répondaient à ces belles voix

de la terre, tandis que la grande et pâle Clarisse, assise sur la mousse, s'entretenait gravement à l'écart avec Julie, et que Virginie enfant jouait avec les brins d'herbe du rivage. Quelquefois un chœur de bacchantes traversait l'air et emportait ironiquement les douces mélodies. André, pâle et tremblant, les voyait passer, fantasques, méchantes et belles, écrasant sans pitié les fleurs du rivage sous leurs pieds nus, effarouchant les tranquilles oiseaux endormis dans les saules, et trempant leurs couronnes de pampre dans les eaux pour les secouer moqueusement à la figure du jeune rêveur. André s'éveillait de sa vision triste et découragé. Il se reprochait de les avoir trouvées belles et d'avoir eu envie un instant de suivre leur trace, semée de fleurs et de débris. Il évoquait alors ses divins fantômes, ses types chéris de sentiment et de pureté. Il les voyait redescendre vers lui dans leurs longues robes blanches, et lui montrer au fond de l'onde une image fugitive, qu'il s'efforçait en vain d'attirer et de saisir.

Cette ombre mystérieuse et vague, qu'il voyait flotter partout, c'était son amante inconnue, c'était son bonheur futur; mais toutes les réalités différaient tellement de sa beauté idéale, qu'il désespérait souvent de la rencontrer sur la terre, et se mettait à pleurer, en murmurant dans son angoisse des paroles incohérentes. Son père le crut fou bien des fois, et faillit envoyer chercher le médecin pour l'avoir entendu crier au milieu de la nuit : « Où es-tu? Es-tu née, seulement? ne suis-je pas venu trop tôt ou trop tard pour te rencontrer sur la terre? » Et vingt autres folies, que le bonhomme traita de billevesées dès qu'il se fut bien assuré que son fils n'avait pas attrapé de coup de soleil dans la journée.

Un soir que le jeune homme s'était attardé dans les Prés-Girault, — c'était le nom de sa chère retraite, — il lui sembla voir passer à quelque distance une forme réelle; autant qu'il put la distinguer, c'était une taille déliée avec une robe blanche. Elle semblait voltiger sur la pointe des joncs, tant elle courait légèrement. Cette vision ne dura qu'un instant et disparut derrière un massif de trembles. André s'était arrêté stupéfait, et son cœur battait si fort qu'il lui eût été impossible de faire un pas pour la suivre. Quand il en eut retrouvé la force, il s'aperçut que la rivière, qui coulait à fleur de terre et faisait cent détours dans la prairie, le séparait du

massif. Il lui fallut faire beaucoup de chemin pour rencontrer un de ces petits ponts que les gardeurs de troupeaux construisent eux-mêmes avec des branches entrelacées et de la terre ; enfin il atteignit le massif et n'y trouva personne. L'ombre était devenue si épaisse, qu'il était impossible de voir à dix pas devant soi. Il revint, tout pensif et tout ému, s'asseoir devant le souper de son père. Mais il dormit moins encore que de coutume, et retourna aux Prés-Girault le lendemain. Rien n'en troublait la solitude, et il craignit d'être devenu assez fou pour qu'une de ses fictions ordinaires lui fût apparue comme une chose réelle.

Le jour suivant, à force d'explorer les bords de la rivière, il trouva un petit gant de fil blanc très fin, tricoté à l'aiguille avec des points à jour très artistement travaillés, et qui semblait avoir servi à arracher des herbes, car il était taché de vert.

André le prit, le baisa mille fois comme un fou, l'emporta sur son cœur, et en devint amoureux, sans songer que le prince Charmant, épris d'une pantoufle, n'était pas un rêveur beaucoup plus ridicule que lui.

Huit jours s'étaient passés sans qu'il trouvât aucune autre trace de cette apparition. Un matin il arriva lentement, comme un homme qui n'espère plus, et, s'appuyant contre un arbre, il se mit à lire un sonnet de Pétrarque.

Tout à coup une petite voix fraîche sortit des roseaux et chanta deux vers d'une vieille romance :

Puis, tout après, je vis dame d'amour
Qui marchait doux et venait sur la rive.

André tressaillit, et, se penchant, il vit, à vingt pas de lui, une jeune fille habillée de blanc, avec un petit schall couleur arbre de Judée, et un mince chapeau de paille. Elle était debout et semblait absorbée dans la contemplation d'un bouquet de fleurs des champs qu'elle avait à la main. André eut l'idée de s'élancer vers elle pour la mieux voir; mais elle vint de son côté, et il se sentit tellement intimidé, qu'il se cacha dans les buissons. Elle arriva tout auprès de lui sans s'apercevoir de sa présence, et se mit à chercher d'autres fleurs. Elle erra ainsi pendant près d'un quart d'heure, tantôt

s'éloignant, tantôt se rapprochant, explorant tous les brins d'herbe de la prairie et s'emparant des moindres fleurettes. Chaque fois qu'elle en avait rempli sa main, elle descendait sur une petite plage que baignait la rivière, et plantait son bouquet dans le sable humide pour l'empêcher de se faner. Quand elle en eut fait une botte assez grosse, elle la noua avec des joncs, plongea les tiges à plusieurs reprises dans le courant de l'eau pour en ôter le sable, les enveloppa de larges feuilles de *nymphœa* pour en conserver la fraîcheur, et après avoir rattaché son petit chapeau, elle se mit à courir, emportant ses fleurs, comme une biche poursuivie. André n'osa pas la suivre; il craignit d'avoir été aperçu et de l'avoir mise en fuite. Il espéra qu'elle reviendrait, mais elle ne revint plus. Il retourna inutilement aux Prés-Girault pendant toute la belle saison. L'hiver vint, et, à chaque fleur que le froid moissonna, André perdit l'espérance de voir revenir sa belle chercheuse de bluets.

Mais cette matinée romanesque avait suffi à le rendre amoureux. Il en devint maigre à faire trembler; et son père, qui jusque-là avait craint de lui voir chercher ses distractions dans les villes environnantes, fut assez inquiet de sa mélancolie pour l'engager à courir un peu les bals et les divertissemens de la province.

André éprouvait désormais une grande répugnance pour tout ce qui ne se renfermait pas dans le cercle de ses rêveries et de ses promenades solitaires; néanmoins il chercha son inconnue dans les fêtes et dans les réunions d'alentour. Ce fut en vain; toutes les femmes qu'il vit lui semblèrent si inférieures, que, sans le gant qu'il avait trouvé, il aurait pris toute cette aventure pour un rêve.

Ce fut sans doute un malheur pour lui de se retrancher dans sa fantaisie comme dans un fort inexpugnable, et de fermer les yeux et les oreilles à toutes les séductions de l'oubli. Il aurait pu trouver une femme plus belle que son idéale, mais elle l'avait fasciné; c'était la première, et par conséquent la seule dans son imagination. Il s'obstina à croire que sa destinée était d'aimer celle-là, que Dieu la lui avait montrée pour qu'il en gardât l'empreinte dans son ame, et lui restât fidèle jusqu'au jour où elle lui serait rendue. C'est ainsi que nous nous faisons nous-mêmes les ministres de la fatalité.

Ce fut surtout vers la petite ville de L.... qu'il dirigea ses recherches. Mais en vain il vit, pendant plusieurs dimanches, l'élite *de la société* se rassembler dans un salon de bourgeoises précieuses et *beaux esprits;* il n'y trouva pas celle qu'il cherchait. Ce qui rendait cette découverte bien plus difficile, c'est que, par suite d'un sentiment appréciable seulement pour ceux qui ont nourri leurs premières amours de rêveries romanesques, André ne put jamais se décider à parler à qui que ce fût de la rencontre qu'il avait faite et de l'impression qu'il en avait gardée. Il aurait cru trahir une révélation divine, s'il eût confié son bonheur et son angoisse à des oreilles profanes. Or, il est bien certain qu'il n'avait aucun ami qui lui ressemblât, et que tous ses jeunes compatriotes se fussent moqués de sa passion, sans en excepter Joseph Marteau, celui qu'il estimait le plus.

Joseph Marteau était fils d'un brave notaire de village. Dans son enfance, il avait été le camarade d'André, autant qu'on pouvait être le camarade de cet enfant débile et taciturne. Joseph était précisément tout l'opposé : grand, robuste, jovial, insouciant, il ne sympathisait avec lui que par une certaine élévation de caractère et une grande loyauté naturelle. Ces bons côtés étaient d'autant plus sensibles, que l'éducation n'avait guère rien fait pour les développer. Le manque d'instruction solide perçait dans la rudesse de ses goûts. Étranger à toutes les délicatesses d'idées qui caractérisaient le jeune marquis, il y suppléait par une conversation enjouée. Sa bonne et franche gaieté lui inspirait de l'esprit, ou au moins lui en tenait lieu, et il était la seule personne au monde qui pût faire rire le mélancolique André.

Depuis deux ou trois ans, il était établi dans la ville de L.... avec sa famille, et fréquentait peu le château de Morand; mais le marquis, effrayé de la langueur de son fils, alla le trouver, et le pria de venir de temps en temps le distraire par son amitié et sa bonne humeur. Joseph aimait André comme un écolier vigoureux aime l'enfant souffreteux et craintif qu'il protége contre ses camarades. Il ne comprenait rien à ses ennuis; mais il avait assez de délicatesse pour ne pas les froisser par des railleries trop dures. Il le regardait comme un enfant gâté, ne discutait pas avec lui, ne cherchait pas à le consoler parce qu'il ne le croyait pas réellement à plaindre, et

ne s'occupait qu'à l'amuser, tout en s'amusant pour son propre compte. Sans doute André ne pouvait pas avoir d'ami plus utile. Il le retrouva donc avec plaisir, et, confié par son père à ce gouverneur de nouvelle espèce, il se laissa conduire partout où le caprice de Joseph voulut le promener.

Celui-ci commença par décréter que, vivant seul, André ne pouvait être amoureux. — André garda le silence. — Joseph reprit en décidant qu'il fallait qu'André devînt amoureux. — André sourit d'un air mélancolique. — Joseph conclut en affirmant que, parmi les demoiselles de la ville, il n'y en avait pas une qui eût le sens commun, que ces précieuses étaient propres à donner le spleen plutôt qu'à l'ôter, qu'il n'y avait au monde qu'une espèce de femmes aimables, à savoir les grisettes, et qu'il fallait que son ami apprît à les connaître et à les apprécier, ce à quoi André se résigna machinalement.

III.

Les romanciers allemands parlent d'une petite ville de leur patrie où la beauté semble s'être exclusivement logée dans la classe des jeunes ouvrières. Quiconque a passé vingt-quatre heures dans la petite ville de L...., en France, peut attester la rare gentillesse et la coquetterie sans pareille de ses grisettes. Jamais nid de fauvettes babillardes ne mit au jour de plus riches couvées d'oisillons espiègles et jaseurs; jamais souffle du printemps ne joua dans les prés avec plus de fleurettes brillantes et légères. La ville de L.... s'enorgueillit à bon droit de l'éclat de ses filles; et de plus de vingt lieues à la ronde, les galans de tous étages viennent risquer leur esprit et leur prétention persuasive dans ces bals d'artisans où, chaque dimanche, plus de cinquante petites commères étalent sous les quinquets leurs robes blanches, leurs tabliers de soie noire et leur visage couleur de rose.

Comment la toilette des dames de la ville suffit à faire travailler et vivre toutes ces fillettes, c'est ce qu'on ne saurait guère expliquer, sans avouer que ces dames aiment beaucoup la toilette, et qu'elles ont bien raison.

Quoi qu'il en soit, les méchans et les méchantes vont s'étonnant du grand nombre d'*artisanes* (c'est un mot du pays que je demande la permission d'employer) qui réussissent à vivre dans une aussi petite ville; mais les gens de bien ne s'en étonnent pas : ils comprennent que cette ville privilégiée est pour la grisette un théâtre de gloire qu'elle doit préférer à tout autre séjour; ils savent en outre que la jeunesse et la santé s'alimentent sobrement, et peuvent briller sous les plus modestes atours.

Ce qu'il y a de certain, c'est que nulle part peut-être, en France, la beauté n'a plus de droits et de franchises que dans ce petit royaume, et que nulle part ces priviléges ne dégénèrent moins en abus. L'indépendance et la sincérité dominent comme une loi générale dans les divers caractères de ces jeunes filles. Fières de leur beauté, elles exercent une puissance réelle dans leur Yvetot; et cette espèce de ligue contre l'influence féminine des autres classes établit entre elles un esprit de corps assez estimable et fertile en bons procédés.

Par exemple, si le secret de leurs fautes n'est pas toujours assez bien gardé pour ne pas faire le tour de la ville en une heure, du moins y a-t-il une barrière que ce secret ne franchit pas aisément. Là où cesse l'apostolat de l'artisanerie, cesse le droit d'avoir part au petit plaisir du scandale. Ainsi, l'aventure d'une grisette peut égayer ou attendrir long-temps la foule de ses pareilles, avant d'être livrée au dédaigneux sourire des bas-bleus de l'endroit ou aux graveleux quolibets des villageoises d'alentour.

Ces aventures ne sont pas rares dans une ville où une seule classe de femmes mérite assez d'hommages pour accaparer ceux de toutes les classes d'hommes; aussi voit-on rarement une belle artisane être farouche au point de manquer de cavalier servant. Tant de sévérité serait presque ridicule dans un pays où la galanterie n'a pas encore mis à la porte toute naïveté de sentiment, et où l'on voit plus d'une amourette s'élever jusqu'à la passion. Ainsi une jeune fille y peut, sans se compromettre, agréer les soins d'un homme libre et ne pas désespérer de l'amener au mariage; si elle manque son but, ce qui arrive souvent, elle peut espérer de mieux réussir avec un second adorateur, et même avec un troisième, si

sa beauté ne s'est pas trop flétrie dans l'attente illimitée du nœud conjugal.

A part donc les vertus austères qui se rencontrent là comme partout, en petit nombre, les jeunes ouvrières de L.... sont généralement pourvues chacune d'un favori, choisi entre dix, et fort envié de ses concurrens. On peut comparer cette espèce de mariage expectatif au sigisbéisme italien. Tout s'y passe loyalement, et le public n'a pas le droit de gloser tant qu'un des deux amans ne s'est pas rendu coupable d'infidélité ou entaché de ridicule.

Il faut dire à la louange de ces grisettes, qu'aucune ne fait fortune par l'intrigue, et qu'elles semblent ignorer l'ignoble trafic que les femmes font ailleurs de leur beauté; leur orgueil équivaut à une vertu; jamais la cupidité ne les jette dans les bras des vieillards; elles aiment trop l'indépendance pour souffrir aucun partage, pour s'astreindre à aucune précaution. Aussi les hommes mariés ne réussissent jamais auprès d'elles. Il y a quelque chose de vraiment magnifique dans l'exercice insolent de leur despotisme féminin. Elles sont aimantes et colères, romanesques on ne peut plus; coquettes et dédaigneuses, avides de louanges, folles de plaisirs, bavardes, prudes, gourmandes, impertinentes, mais désintéressées, généreuses et franches. Leur extérieur répond assez à ce caractère : elles sont généralement grandes, robustes et alertes; elles ont de grandes bouches qui rient à tout propos pour montrer des dents superbes; elles sont vermeilles et blanches, avec des cheveux bruns ou noirs; leurs pieds sont très provinciaux, et leurs mains rarement belles; leur voix est un peu virile, et l'accent du pays n'est pas mélodieux. Mais leurs yeux ont une beauté particulière et une expression de hardiesse et de bonté qui ne trompe pas.

Tel était le monde où Joseph Marteau essaya de lancer le timide André, en lui déclarant que le bonheur suprême était là et non ailleurs, et qu'il ne pouvait pas manquer de sortir enivré du premier bal où il mettrait les pieds. André se laissa donc conduire, et se conduisit lui-même assez bien durant toute la soirée. Il dansa très assiduement, ne fit manquer aucune figure, dépensa au moins cinq francs en oranges et en pralines *offertes aux dames;* même il se montra homme de talent et de *bonne société* (comme disent les gens

de mauvaise compagnie), en prenant la place du premier violon, qui était ivre, et en jouant très proprement un quadrille de contredanses tirées de *la Muette de Portici*.

Malgré ces excellentes actions, André ne prit pas beaucoup dans société artisane; on le trouva *fier*, c'est-à-dire silencieux et froid; lui-même ne s'amusa guère et ne fut pas aussi enchanté qu'on le lui avait prédit. La beauté de ces grisettes n'était nullement celle qui plaisait à son imagination. Il était difficile, mais ce n'était pas sa faute; il avait dans la tête l'ineffaçable souvenir d'un teint pâle, de deux grands yeux mélancoliques, d'une voix douce, et voulait à toute force trouver de la poésie, sinon dans le langage, du moins dans le silence d'une femme. Tout ce petit caquetage d'enfans gâtés lui déplut. D'ailleurs il n'était pas aisé d'en approcher; la moins belle était surveillée par plus d'un aspirant jaloux, et André ne se sentait pas la moindre vocation pour le rôle de Lovelace campagnard. Trop modeste pour espérer de supplanter qui que ce fût, il était trop nonchalant pour engager la lutte avec un concurrent. Il se retira donc de bonne heure, laissant Joseph dans une grande exaltation entre une belle ravaudeuse aux yeux noirs et un énorme bowl de vin chaud.

— Comment! dit-il à André le lendemain, tu es parti avant la fin! Tu n'y entends rien, mon cher; tu ne sais pas que c'est le meilleur moment. On se place adroitement à la sortie, on jette son dévolu sur une fille mal gardée; on lui offre le bras, elle accepte. Vous la reconduisez jusque chez elle; vous avez pour elle mille petits soins durant le trajet, vous lui offrez votre manteau; elle en accepte la moitié; vous la soulevez dans vos bras pour traverser le ruisseau. Si un chien passe auprès d'elle dans l'obscurité, elle se presse contre vous d'un petit air effrayé, sous prétexte qu'elle a grand'-peur des chiens enragés; vous la rassurez, et vous brandissez votre canne en élevant la voix de manière à réveiller toute la rue; si le chien a l'air de n'être pas belliqueux, vous pouvez même aller jusqu'à l'assommer d'un grand coup de pied en passant; cela fait bien et donne la réputation d'un crâne. Surtout évitez de jurer. La grisette hait tout ce qui sent le paysan. Ne gardez pas votre pipe à la bouche en lui donnant le bras; elle est exigeante et veut du respect. Glissez-lui un compliment agréable de temps en temps,

en procédant toujours par comparaison; par exemple, dites: — Mademoiselle une telle est bien jolie, c'est dommage qu'elle soit si pâle, ce n'est pas une rose du mois de mai comme vous. — Si votre belle est pâle, parlez d'une personne un peu trop enluminée, et dites que les grosses couleurs donnent l'air d'une servante; mais surtout choisissez les beautés que vous voulez dénigrer dans la première société: votre compliment sera deux fois mieux accueilli. Enfin, au moment de quitter votre infante, prenez un air respectueux, et demandez-lui la permission de l'embrasser; dès qu'elle aura consenti, redoublez de civilité et embrassez-la le chapeau à la main; aussitôt après, saluez jusqu'à terre; gardez-vous bien de baiser la main, on se moquerait de vous; replacez-lui son schall sur les épaules; louez sa taille, mais n'y touchez pas. Faites ce métier-là cinq ou six jours de suite; après quoi vous pouvez tout espérer.

— Et cela suffit pour être préféré à un amant en titre?

— Bah! quand on n'a peur de rien, quand on ne doute de rien, on arrive à tout. D'ailleurs, je ne te dis pas d'aller te mettre en concurrence avec un de ces gros corroyeurs qui sont accoutumés à charger des bœufs sur leurs épaules, ni avec un de ces fils de fermier qui ont toujours à la main un bâton de cormier ou un brin de houx de la taille d'un mât de vaisseau; non, il y a assez de freluquets auxquels on peut s'attaquer, de petits clercs d'avoués qui ont la voix flûtée et le menton lisse comme la main, ou bien des flandrins de la haute bourgeoisie, qui n'ont pas envie de déchirer leurs habits de drap fin. Ceux-là, vois-tu, on leur souffle leur Dulcinée en quinze jours, quand on sait s'y prendre. La grisette aime assez ces marjolets qui font des phrases et qui portent des jabots; mais elle aime par-dessus tout un brave tapageur qui ne sait pas nouer sa cravate, qui a le chapeau sur l'oreille, et qui, pour elle, ne craint pas de se faire enfoncer un œil ou casser une dent.

André secoua la tête.

— Je ne ferais pas fortune ici, dit-il, et je ne chercherai pas.

— Comme tu voudras, reprit Joseph, mais viens toujours dîner avec nous aujourd'hui, tu nous l'as promis.

André se rendit donc à cinq heures chez les parens de son ami Marteau.

— Parbleu! dit Joseph, si tu fuis les grisettes, les grisettes te

poursuivent. Ma mère fait faire le trousseau de ma sœur qui se marie, et nous avons quatre ouvrières dans la maison. Quatre! et des plus jolies, ma foi! Moi, je ne fais que de dévider le fil et ramasser les ciseaux de ces Omphales. Je tourne à l'entour en sournois comme le renard autour d'un perchoir à poules, jusqu'à ce que la moins prudente se laisse prendre par le vertige et tombe au pouvoir du larron. Le soir, quand elles ont fini leur tâche, je les fais danser dans la cour, au son de la flûte, sur six pieds carrés de sable à l'ombre de deux accacias. C'est une scène champêtre digne d'arracher de tes yeux des larmes bucoliques. Ah! tu me verras ce soir transformé en Tityre, assis sur le bord du puits, et je veux te faire voltiger toi-même au milieu de mes nymphes. Ah ça! tu sais l'usage du pays? les ouvrières en journée mangent à la même table que nous; ne va pas faire le dédaigneux; songe que cela se fait dans tout le département, dans les grands châteaux tout comme chez les bourgeois.

— Oui, oui, je le sais, répondit André; c'est un usage du vieux temps que les artisans ne songent pas à détruire.

— Moi, j'aime beaucoup cet usage-là, parce que les filles sont jolies. Si jamais je me marie, et si ma femme (comme font beaucoup de jalouses) n'admet au logis que des ouvrières de quatre-vingts ans, je saurai fort bien les envoyer manger à l'office, ou bien je leur ferai servir des nougats de pierre à fusil, qui les dégoûteront de mon ordinaire. Mais ici c'est différent, les bouches sont fraîches et les dents blanches; que la beauté soit la reine du monde, rien de mieux.

IV.

L'intérieur de la famille Marteau était patriarcal. La grand'-mère, matrone pleine de vertus et d'obésité, était assise près de la cheminée, et tricotait un bas gris. C'était une excellente femme, un peu sourde, mais encore gaie, qui de temps en temps plaçait son mot dans la conversation, tout en ricanant sous les lunettes sans branches qui lui pinçaient le nez. La mère était une ménagère

sèche et discrète, active, silencieuse, absolue, sujette à la migraine, et partant chagrine. Elle était debout devant une grande table couverte d'un tapis vert, et taillait elle-même la besogne aux ouvrières; mais, malgré son caractère absolu, la dame ne leur parlait qu'avec une extrême politesse, et souffrait, non sans une secrète mortification, que tous ses coups de ciseau fussent soumis à de longues discussions de leur part.

Auprès de la fenêtre ouverte, les quatre ouvrières et les trois filles de la maison, pressées comme une compagnie de perdrix, travaillaient au trousseau; la fiancée elle-même brodait le coin d'un mouchoir. La maîtresse ouvrière, placée sur une chaise plus élevée que les autres, dirigeait les travaux, et de temps en temps donnait un coup d'œil aux ourlets confiés aux petites filles. Les grisettes en sous-ordre ne comptaient pas cinquante ans à elles trois; elles étaient fraîches, rieuses et dégourdies à l'avenant. Les têtes blondes des enfans de la maison, penchées d'un petit air boudeur sur leur ouvrage et ne prenant aucun intérêt à la conversation, se mêlaient aux visages animés des grisettes, à leurs bonnets blancs posés sur des bandeaux de cheveux noirs. Ce cercle de jeunes filles formait un groupe naïf tout-à-fait digne des pinceaux de l'école flamande. Mais, comme Calypso parmi ses nymphes, Henriette, la couturière en chef, surpassait toutes ses ouvrières en caquet et en beauté; du haut de sa chaise à escabeau, comme du haut d'un trône, elle les animait et les contenait tour à tour de la voix et du regard. Il y avait bien dix ans qu'Henriette était comptée parmi les plus belles; mais elle ne semblait pas vouloir renoncer de si tôt à son empire. Elle proclamait avec orgueil ses vingt-cinq ans et promenait sur les hommes le regard brillant et serein d'une gloire à son apogée. Aucune robe d'alépine ne dessinait avec une netteté plus orgueilleuse l'étroit corsage et les riches contours d'une taille impériale; aucun bonnet de tulle n'étalait ses coquilles démesurées et ses extravagantes rosettes de rubans diaphanes sur un échafaudage plus splendide de cheveux crêpés.

A l'arrivée des deux jeunes gens, le babil cessa tout à coup comme le son de l'orgue, lorsque le plain-chant de l'officiant écourte sans cérémonie les dernières modulations d'une ritour-

nelle où l'organiste s'oublie. Mais après quelques instans de silence, pendant lesquels André salua timidement et supporta le moins gauchement qu'il put le regard oblique de l'aréopage féminin, une voix flûtée se hasarda à placer son mot, puis une autre, puis deux à la fois, puis toutes, et jamais volière ne salua le soleil levant d'un plus gai ramage. Joseph se mêla à la conversation, et voyant André mal à l'aise entre les deux matrones, il l'attira auprès du jeune groupe.

— Mademoiselle Henriette, dit-il d'un ton moitié familier, moitié humble (note qu'il était important de toucher juste avec la belle couturière, et dont Joseph avait très bien étudié l'intonation), voulez-vous me permettre de vous présenter un de mes meilleurs amis, M. André de Morand, gentilhomme comme vous savez, et gentil garçon comme vous voyez? Il n'ose pas vous dire sa peine; mais le fait est qu'il a tourné autour de vous cette nuit pendant une heure, pour vous faire danser, et qu'il n'a pas pu vous approcher; vous êtes inabordable au bal, et, quand on n'a pas obtenu votre promesse un mois d'avance, on peut y renoncer.

Ce compliment plut beaucoup à mademoiselle Henriette, car une rougeur naïve lui monta au visage. Tandis qu'elle engageait avec Joseph un échange d'œillades et de facétieux propos, André remarqua que la petite Sophie, la plus jeune des quatre, parlait de lui avec sa voisine, car elles le regardaient maladroitement, à la dérobée, en chuchotant d'un petit air moqueur. Il se sentit plus hardi avec ces fillettes de quinze ans qu'avec la dégagée Henriette, et les somma en riant d'avouer le mal qu'elles disaient de lui. Après avoir beaucoup rougi, beaucoup refusé, beaucoup hésité, Sophie avoua qu'elle avait dit à Louisa :

— Ce monsieur André m'a fait danser deux fois hier soir; cela n'empêche pas qu'il ne soit fier *comme tout*, il ne m'a pas dit trois mots.

— Ah! mon cher André, s'écria Joseph, ceci est une agacerie, prends-en note.

— Cela est bien vrai, interrompit Henriette, qui craignait que la petite Sophie n'accaparât l'attention des jeunes gens; tout le monde l'a remarqué, M. André a bien l'air d'un noble, il ne rit que du bouts des dents, et ne danse que du bout des pieds; je di-

sais en le regardant : Pourquoi est-ce qu'il vient au bal, ce pauvre monsieur? ça ne l'amuse pas du tout.

André, choqué de cette hardiesse indiscrète, fut bien près de répondre : En vérité, mademoiselle, vous avez raison, cela ne m'amusait pas du tout. Mais Joseph lui coupa la parole, en disant :

— Ah! ah! de mieux en mieux, André, Mlle Henriette t'a regardé, que dis-je? elle t'a contemplé, elle s'est beaucoup occupée de toi. Sais-tu que tu as fait sensation? Ma foi! je suis jaloux d'un pareil début. Mais voyez-vous, mes chères petites, pardon! je voulais dire mes belles demoiselles, vous faites à mon ami un reproche qu'il ne mérite pas; vous l'accusez d'être fier, lorsqu'il n'est que triste, et il faudra bien que vous lui pardonniez sa tristesse, quand vous saurez qu'il est amoureux.

— Ah! s'écrièrent à la fois toutes les jeunes filles.

— Oh mais! amoureux! reprit Joseph avec emphase, amoureux frénétique!

— Frénétique! dit la petite Louisa en ouvrant de grands yeux.

— Oui! répondit Joseph, cela veut dire très amoureux, amoureux comme le greffier du juge de paix est amoureux de vous, Mlle Louisa, comme le nouveau commis à pied des droits réunis est amoureux de vous, Mlle Juliette, comme...

— Voulez-vous vous taire, voulez-vous vous taire! s'écrièrent-elles toutes en carillon.

Mme Marteau fronça le sourcil, en voyant que l'ouvrage languissait; la grand'mère sourit, et Henriette rétablit le calme d'un signe majestueux.

— Si vous n'aviez pas fait tant de tapage, mesdemoiselles, dit-elle à ses ouvrières, M. Joseph allait nous dire de qui M. André est amoureux.

— Et je vais vous le dire, en grande confidence, répondit Joseph, chut! écoutez bien, vous ne le direz pas?...

— Non, non, non! s'écrièrent-elles.

— Eh bien! reprit Joseph, il est amoureux de vous quatre. Il en perd l'esprit et l'appétit, et si vous ne tirez pas au sort laquelle de vous...

— Oh! le méchant moqueur! dirent-elles en l'interrompant.

— M. Joseph, nous ne sommes pas des enfans, dit Henriette en

affectant un air digne, nous savons bien que monsieur est noble et que nous sommes trop peu de chose pour qu'il fasse attention à nous. Quand une ouvrière va raccommoder le linge du château de Morand, le père et le fils s'arrangent toujours pour ne pas manger à la maison, afin certainement de ne pas manger avec elle. On la fait dîner toute seule! ce n'est pas amusant! aussi il n'y a pas beaucoup d'artisanes qui veuillent y aller. On n'y a aucun agrément, personne à qui parler, et quels chemins pour y arriver! aller en croupe derrière un métayer! ce n'est pas un si beau voyage à faire, et ce n'est pas comme chez M. de.... C'est un noble pourtant, celui-là : eh bien! il vient chercher lui-même ses ouvrières à la ville, et il les emmène dans sa voiture.

— Et il a soin de choisir la plus jolie, dit Joseph, c'est toujours vous, Mlle Henriette.

— Pourquoi pas? dit-elle en se rengorgeant, avec des gens aussi comme il faut!...

— C'est à dire que mon ami André, reprit Joseph en la regardans d'un air moqueur, n'est pas un homme comme il faut, selon vos idées.

— Je ne dis pas cela! ces messieurs sont fiers; ils ont raison, si cela leur convient; chacun est maître chez soi; libre à eux de nous tourner le dos quand nous sommes chez eux; libre à nous de rester chez nous, quand ils nous font demander.

— Je ne savais pas que nous eussions d'aussi grands torts, dit André en riant : cela m'explique pourquoi nous avons toujours d'aussi laides ouvrières; mais c'est leur faute, si nous ne nous corrigeons pas : essayez de nous rendre sociables, Mlle Henriette, et vous verrez!

Henriette parut goûter assez cette fadeur; mais, fidèle à son rôle de princesse, elle s'en défendit.

— Oh! nous ne mordons pas dans ces douceurs-là, reprit-elle, nous sommes trop mal élevées pour plaire à des gens comme vous : il vous faudrait quelqu'un comme Geneviève pour causer avec vous; mais c'est celle-là qui ne souffre pas les grands airs!

— Oh! pardieu! dit vivement Joseph, cela lui sied bien, à cette précieuse-là! je ne connais personne qui se donne de plus grands airs mal à propos.

— Mal à propos? dit Henriette, il ne faut pas dire cela, Geneviève n'est pas une fille du commun; vous le savez bien, et tout le monde le sait bien aussi.

— Ah! je ne peux pas la souffrir, votre Geneviève, reprit Joseph: une bégueule qu'on ne voit jamais et qui voudrait se mettre sous verre comme ses marchandises!

— Qu'est-ce donc que Mlle Geneviève? demanda André; je ne la connais pas...

— C'est la marchande de fleurs artificielles, répondit Joseph, et la plus grande *chipie!...*

En ce moment, la servante annonça, avec la formule d'usage dans le pays: — *Voilà madame une telle*, une des dames les plus élégantes de la ville.

— Oh! je m'en vais, dit tout bas Joseph; voici de la quintescence de bégueulisme.

Cette visite interrompit la conversation des grisettes, et l'activité de leur aiguille fut ralentie par la curiosité avec laquelle elles examinèrent à la dérobée la toilette de la dame, depuis les plumes de son chapeau jusqu'aux rubans de ses souliers. De son côté, Mme Privat, c'était le nom de la merveilleuse qui regardait les chiffons du trousseau avec beaucoup d'intérêt, s'avisa de faire, sur la coupe d'une manche, une objection de la plus haute importance. Le rouge monta au visage d'Henriette en se voyant attaquée d'une manière aussi flagrante dans l'exercice de sa profession. La dame avait prononcé des mots inouis, elle avait osé dire que la manchette était de mauvais goût, et que les doubles ganses du bracelet n'étaient pas d'un bon genre. Henriette rougissait et pâlissait tour à tour; elle s'apprêtait à une réponse foudroyante, lorsque Mme Privat, tournant légèrement sur le talon, parla d'autre chose. L'aisance avec laquelle on avait osé critiquer l'œuvre d'Henriette, et le peu d'attention qu'on faisait à son dépit, augmentèrent son ressentiment, et elle se promit d'avoir sa revanche.

Après que la dame eut parlé assez long-temps avec Mme Marteau, sans rien dire, elle demanda si le bouquet de noces était acheté.

— Il est commandé, dit Mme Marteau, Geneviève y met tous ses

soins; elle aime beaucoup ma fille, et elle lui a promis de lui faire les plus jolies fleurs qu'elle ait encore faites.

— Savez-vous que cette petite Geneviève a du talent dans son genre? reprit Mme Privat.

— Oh! dit la grand'mère, c'est une chose digne d'admiration! moi, je ne comprends pas qu'on fasse des fleurs aussi semblables à la nature. Quand je vais chez elle, et que je la trouve au milieu de ses ouvrages et de ses modèles, il m'est impossible de distinguer les uns des autres.

— En effet, dit la dame avec indifférence, on prétend qu'elle regarde les fleurs naturelles, et qu'elle les imite avec soin; cela prouve de l'intelligence et du goût.

— Je crois bien! murmura Henriette, furieuse d'entendre parler légèrement du talent de Geneviève.

— Oh! du goût! du goût! reprit la vieille, c'est ravissant, le goût qu'elle a, cette enfant! si vous voyiez le bouquet de noces qu'elle fait à Justine, ce sont des jasmins qu'on vient de cueillir, absolument!

— Oh, maman! dit Justine, et ces muguets!

— Tu aimes les muguets, toi? dit Joseph, qui venait de rentrer.

— Il y a aussi des lilas blancs pour la robe de bal, dit Mme Marteau; nous en avons pour cinquante francs, seulement pour la toilette de la mariée, sans compter les fleurs de fantaisie pour les chapeaux; tout cela coûte bien cher et se fane bien vite.

— Mais combien de temps met-elle à faire ces bouquets? dit Joseph, un mois peut-être? travailler tout un mois pour gagner cinquante francs, ce n'est pas le moyen de s'enrichir.

— Oh! M. Joseph, vous avez bien raison! dit Henriette d'une voix aigre, ce n'est certainement pas trop payé; il n'y a guère de profit, allez, pour les pauvres grisettes, et par-dessus le marché on leur fait avaler tant d'insolences! On n'a pas toujours le bonheur d'aller en journée chez du *monde honnête* comme votre famille, M. Joseph; il y a des personnes qui parlent bien haut chez les autres, et qui, au coin de leur feu, lésinent misérablement.

— Eh bien! eh bien! dit la grand'mère, qui, placée assez loin de Henriette, n'entendait que vaguement ses paroles, qu'a-t-elle donc à regarder de travers par ici, comme si elle voulait nous

manger? Henriette, Henriette, est-ce que tu dis du mal de nous, mon enfant?

— Eh non, eh non! ma mère, répondit Joseph, tout au contraire, Mlle Henriette nous aime de tout son cœur, car j'en suis aussi, n'est-ce pas, Mlle Henriette?

Pour faire comprendre au lecteur la crainte de la grand'mère, il est bon de dire que le caquet des grisettes est la terreur de tous les ménages de L..... Initiées durant des semaines entières à tous les petits secrets des maisons où elles travaillent, elles n'ont guère d'autre occupation, après le bal et les fleurettes des garçons, que de colporter de famille en famille les observations malignes qu'elles ont faites dans chacune, et même les scandales domestiques qu'elles y ont surpris. Elles trouvent dans toutes des auditeurs avides de commérage qui ne rougissent pas de les questionner sur ce qui se passe chez leur voisin, sans songer que le lendemain à leur tour leur intérieur fera les frais de la chronique dans une troisième maison. La médisance est une arme terrible, dont les grisettes se servent pour appuyer le pouvoir de leurs charmes, et imposer aux femmes qui les haïssent le plus toutes sortes de ménagemens et d'égards.

Mme Privat sentit l'imprudence qu'elle avait commise; et, sachant bien qu'il n'était pas de moyen humain d'empêcher une grisette de parler, elle prit le parti d'éviter au moins les injures directes, et battit en retraite.

Lorsqu'elle fut partie, un feu roulant de brocards soulagea le cœur d'Henriette, et ses ouvrières firent en chœur un bruit dont les oreilles de la dame durent tinter, si le proverbe ne ment pas.

Au nombre des anecdotes ridicules qui furent débitées sur son compte, Henriette en conta une qui ramena le nom de Geneviève dans la conversation: Mme Privat lui avait honteusement marchandé une couronne de roses qu'elle s'était ensuite donné les gants d'avoir fait venir de Paris, et payée fort cher.

Joseph, qui n'aimait pas Geneviève, déclara que c'était bien fait, et il prit plaisir à lutiner Henriette en rabaissant le talent et la vertu de la jeune fleuriste.

— Oh, pour le coup! s'écria Henriette avec colère, ne dites pas de mal de celle-là; de nous autres, tant que vous voudrez, nous

nous moquons bien de vous ; mais personne n'a le droit de *donner du ridicule* à Geneviève : une fille qui vit toute seule enfermée chez elle, travaillant ou lisant le jour et la nuit, n'allant jamais au bal, n'ayant peut-être pas donné le bras à un homme une seule fois dans sa vie...

— Ah, ah ! dit Joseph, vous verrez qu'elle s'y mettra un beau jour, et qu'elle fera pis que les autres ; je me méfie de l'eau dormante et des filles qui lisent tant de romans.

— Des romans ! appelez-vous des romans ces gros livres qu'elle feuillette toute la journée, et qui sont tous pleins de mots latins où je ne comprends rien, et où vous ne comprendriez peut-être rien vous-même ?

— Comment ! dit André, Mlle Geneviève lit des livres latins ?

— Elle étudie des traités de botanique, répondit Joseph. Parbleu ! c'est tout simple, c'est pour son état.

— C'est donc une personne tout-à-fait distinguée ? reprit André.

— Oui-dà, je crois bien ! répartit Henriette, je vous le disais tout à-l'heure, c'est une grisette comme celle-là qu'il faudrait pour dîner avec monsieur ! Mais tout marquis que vous êtes, monsieur André, vous feriez bien de ne pas oublier vos manchettes pour lui parler ; on parle de fierté, c'est elle qui sait ce que c'est !

— Mais qu'est-elle donc elle-même ? interrompit Joseph ; de quel droit s'élève-t-elle au-dessus de vous ?

— Ne croyez pas cela, monsieur ; avec nous, elle est aussi bonne camarade que la première venue.

— Pourquoi donc ne va-t-elle pas au bal et à la promenade avec vous ?

— C'est son caractère ; elle aime mieux étudier dans ses livres. Mais elle nous invite chez elle le soir, quand elle a gagné une petite somme ; elle nous donne des gâteaux et du thé ; et puis elle chante pour nous faire danser, et elle chante mieux avec son gosier que vous avec votre flûte : il faut voir comme elle nous reçoit bien ! quelle propreté chez elle ! c'est un petit palais ! On ne dira pas qu'elle est aidée par ses amans, celle-là !

— Ah, oui ! de jolis bals, dit Joseph, des bals sans hommes ! je suis sûr que vous vous ennuyez ?

— Voyez-vous cet orgueil! ces messieurs se figurent qu'on ne pense qu'à eux!

— A quoi tout cela la mènera-t-il? reprit Joseph; trouvera-t-elle un mari sous les feuillets de ses vieux livres, ou dans les boutons de ses fleurs?

— Bah! bah! un mari! quel est est donc l'artisan qui pourrait épouser une femme comme elle? Un beau mari pour elle qu'un serrurier ou un cordonnier, avec ses mains sales et son tablier de cuir! Et quant à vous, mes beaux messieurs, vous n'épousez guère, et Geneviève est trop fière pour être votre *bonne amie* autrement.

— Dites qu'elle est trop froide. Je ne peux pas souffrir les femmes qui n'aiment rien.

— Vous la connaissez bien, en vérité! dit Henriette en haussant les épaules; c'est le cœur le plus sensible; elle aime ses amies comme des sœurs, elle aime ses fleurs, comme quoi, dirai-je?.... comme des enfans! Il faut la voir se promener dans les prés, et trouver une fleur qui lui plaît! c'est une joie, c'est un amour! Pour une petite marguerite dont je ne donnerais pas deux sous, elle pleure de plaisir; quelquefois elle sort avec le jour pour aller dans les champs cueillir ses fleurs, avant que vous soyez sortis du nid, vous autres oiseaux sans plumes!

— En vérité! s'écria André vivement; en ce cas c'est elle que j'ai rencontrée un jour.... Il se tut tout à coup, et sortit un instant après pour cacher l'émotion et la joie qu'il éprouvait de retrouver la trace de sa belle rêveuse de la prairie.

— Voyez-vous ce garçon-là? dit Joseph aux ouvrières, lorsque André eut quitté la chambre : il est fou.

— Il est tout étrange en effet, répondit Henriette

— Il faut que je vous dise son véritable mal, reprit Joseph, il s'ennuie faute d'être amoureux, et il faut, mesdemoiselles, que vous m'aidiez à le guérir de cet ennui-là.

— Oh! nous ne nous en mêlons pas! s'écrièrent-elles toutes, non sans jeter un regard attentif sur André qui passait sous la fenêtre.

— Je parle sérieusement, chère Henriette, dit Joseph, qui rencontra la belle couturière un instant avant le dîner, dans un corri-

dor de la maison, il faut que vous m'aidiez à consoler mon ami André.

— Plaisantez-vous? répondit-elle d'un air dédaigneux; adressez-vous à un médecin, si ce monsieur est fou.

— Non, il n'est pas fou, belle Henriette; il est trop sage au contraire. Il n'ose pas seulement trouver une femme jolie. Fiez-vous à ces amoureux-là, dès qu'ils ont secoué leur mauvaise honte, ce sont les plus tendres amans du monde. Mais ne croyez pas que je parle de vous, non, mille dieux! Si vous voulez avoir pitié de quelqu'un ici, j'aime autant que ce soit moi que lui. Je veux dire, en deux mots, qu'André deviendrait amoureux, s'il voyait Geneviève; c'est tout-à-fait la beauté qu'il aimera.

— Eh bien! monsieur, qu'il aille à la messe de sept heures, et il la verra dimanche prochain. En quoi cela me regarde-t-il?

— Oh! il faut qu'il la voie dès aujourd'hui; vous le pouvez; allez la chercher après dîner; dites-lui qu'elle vienne danser dans la cour avec vous, et vous verrez que mon André commencera tout de suite à soupirer.

— Ah ça! est-ce que vous êtes fou, M. Marteau? quelle proposition me faites-vous?

— Aucune! comment? que supposez-vous? auriez-vous de mauvaises idées? Ah! Mlle Henriette, je croyais que vous n'aviez jamais entendu parler de choses semblables!...

Henriette devint rouge comme son foulard.

— Mais qu'est-ce que vous me demandez donc? d'amener Geneviève pour que ce monsieur lui fasse la cour, apparemment? Est-ce une conduite honnête?

— Eh! pourquoi pas? si vous avez l'ame pure comme moi, trouvez-vous malhonnête que mon ami André fasse la cour à votre amie Geneviève? Je réponds de lui; est-ce que vous ne répondriez pas d'elle?

— Oh! ce n'est pas l'embarras! j'en réponds comme de moi.

Joseph fit la grimace d'un homme qui avale une noix, puis il reprit d'un air très sérieux :

— En ce cas, je ne vois pas de quoi vous vous effarouchez. Quand même André, qui est le plus vertueux des hommes, deviendrait un scélérat d'ici à une heure, la vertu de Mlle Geneviève serait-elle

compromise par ses tentatives? Qu'elle vienne, croyez-moi, belle Henriette, ce sera une danseuse de plus pour notre bal de ce soir, et nous nous amuserons du petit air niais d'André, et du grand air froid de Geneviève. Ne voilà-t-il pas une intrigue qui les mènera loin?

— Au fait, c'est vrai, dit Henriette, ce petit monsieur sera drôle avec ses révérences; et quant à Geneviève, elle n'a pas à craindre qu'on dise du mal d'elle tant qu'elle ira quelque part avec moi.

Joseph fit la contorsion d'un homme qui avalerait une pomme.

— J'aurai bien de la peine à la décider, ajouta Henriette; elle ne va jamais chez les bourgeois, et elle a raison, monsieur Joseph! les bourgeois ne sont pas des maris pour nous, aussi nous n'écoutons guère leurs fleurettes, tenez-vous cela pour dit.

— Pour le coup, dit Joseph, j'avale une citrouille qui m'étouffera! Pardon, mademoiselle, ce sont des spasmes d'estomac. Voici le dîner qui sonne; permettez-moi de vous offrir mon bras. C'est convenu, n'est-ce pas?

— Quoi donc, monsieur, s'il vous plaît?

— Que vous irez chercher Geneviève après dîner?

— J'essaierai.

V.

Henriette essaya en effet, pour complaire à Joseph Marteau, dont elle aurait été bien aise de rendre sérieuses les protestations d'amour. Du reste, elle feignait d'admirer beaucoup la vertu de Geneviève, et, par esprit de corps, elle ne cessait de vanter la supériorité de cette grisette, en sagesse et en esprit, sur toutes les dames de la ville. Mais intérieurement elle n'approuvait pas trop la rigidité excessive de sa conduite. Elle croyait que le bonheur n'est pas dans la solitude du cœur; et son amitié pour elle la portait à lui conseiller sans cesse d'écouter quelque galant.

Elle fut forcée de dissimuler avec Geneviève, pour la décider à venir chez Mme Marteau. La jeune fleuriste ne se rendit qu'en recevant l'assurance de n'y rencontrer que les filles de la maison et les ouvrières d'Henriette.

Pour aider à ce mensonge, Joseph, sans rien dire à André, le mena faire un tour de promenade dans la ville, ne rentra que lorsqu'il jugea Geneviève et Henriette arrivées.

Ils les rejoignirent dans le petit jardin qui était situé derrière la maison. Geneviève donnait le bras à la grand'mère, qui s'appuyait sur elle d'un air affectueux, en lui disant :

— Viens par ici, mon enfant, je veux te montrer mes hémérocales; tu n'as jamais rien vu de plus beau. Quand tu les auras regardées, tu voudras en faire pour le bouquet de Justine, c'est une fleur du plus beau blanc, tiens, vois!

Geneviève ne s'apercevait pas de la présence des deux jeunes gens; ils marchaient doucement derrière elle, Joseph faisant signe aux autres jeunes filles de ne pas les faire remarquer. Geneviève s'arrêta et regarda les fleurs sans rien dire : elle semblait réfléchir tristement.

— Eh bien! dit la vieille, est-ce que tu n'aimes pas ces fleurs-là?

— Je les aime trop, répondit Geneviève, d'un petit ton précieux, rempli de charme. C'est pour cela que je ne veux pas les copier. Ah! voyez-vous, madame, je ne pourrais jamais; comment oserais-je espérer de rendre cette blancheur-là et le brillant de ce tissu? du satin, ce serait trop luisant; la mousseline serait trop transparente; oh jamais, jamais! Et ce parfum! qu'est-ce que c'est que ce parfum-là? qui l'a mis dans cette fleur? où en trouverais-je un pareil pour celles que je fais? Le bon Dieu est plus habile que moi, ma chère dame!

En parlant ainsi, Geneviève, s'appuyant sur le vase de fleurs, pencha son front aussi blanc qu'elles sur les hémérocales, et resta comme absorbée par la délicieuse odeur qui s'en exhalait.

C'est alors seulement qu'André put voir son visage, et il reconnut sa dame d'amour, comme il l'appelait dans ses pensées, en souvenir des deux vers de la romance.

Geneviève ne ressemblait en rien à ses compagnes; elle était petite, et plutôt jolie que belle; elle avait une taille très mince et très gracieuse, quoiqu'elle se tînt droite à ne pas perdre une ligne de sa petite stature. Elle était très blanche, peu colorée, mais d'un ton plus fin et plus pur que la plus exquise rose musquée qui fût sortie de son atelier. Ses traits étaient délicats et réguliers, et,

quoique son nez et sa bouche ne fussent pas d'une forme très distinguée, l'expression de ses yeux et la forme de son front lui donnaient l'air fier et intelligent. Sa toilette n'était pas non plus la même que celle des grisettes de son pays; elle se rapprochait des modes parisiennes, car elle avait étudié son art à Paris. Aussi ses compagnes toléraient beaucoup d'innovations de sa part. Seule dans toute la ville, elle se permettait d'avoir un tablier de satin noir, et même de porter dans sa chambre un tablier de foulard; ce qui, malgré toute la bienveillance possible, faisait bien un peu jaser. Elle avait hasardé de réduire les immenses dimensions du bonnet distinctif des artisanes de L.....; elle convenait bien que sur le corps d'une grande femme cette fanfreluche de rubans et de dentelles ne manquait pas d'une grace extravagante; mais elle objectait que sa petite personne eût été écrasée par une semblable auréole, et elle avait adopté le petit bonnet parisien à ruche courte et serrée, dont la blancheur semblait avoir été mise au défi par celle du visage qu'elle entourait. Elle avait en outre une recherche de chaussure tout-à-fait ignorée dans le pays; elle tricotait elle-même avec du fil extrêmement fin ses gants et ses bas à jour. André reconnut à ses mains des gants pareils à celui qu'il possédait; il admira la petitesse de ses mains et celle des pieds que chaussaient d'étroits souliers de prunelle, à cothurnes rigidement serrés; la robe, au lieu d'être collante comme celle de ses compagnes, était ample et flottante; mais elle dessinait une ceinture dont une fille de dix ans eût été jalouse, et à travers la perkale fine et blanche on devinait des épaules et des bras couleur de rose.

Lorsqu'elle aperçut Joseph, qui lui adressa le premier la parole, elle le salua avec une politesse froide; mais Joseph savait le moyen de l'adoucir.

—Oh! mademoiselle Geneviève, lui dit-il, j'ai bien pensé à vous hier à la chasse; imaginez qu'il y a auprès de l'étang du *Château-Fondu*, des fleurs comme je n'en ai jamais vu; si j'avais pu trouver le moyen de les apporter sans les faner, j'en aurais mis pour vous dans ma gibecière.

—Vous ne savez pas ce que c'est?

—Non, en vérité! mais cela a dix pieds de haut; les feuilles

sont comme tachées de sang, les fleurs sont d'un rose clair, avec de grandes taches lie de vin; on dirait de grandes guèpes avec un dard, ou de petites vilaines figures qui vous tirent la langue; j'en ai ri tout seul à m'en tenir les côtes, en les regardant.

—Voilà une plante fort singulière, dit Geneviève en souriant.

—Je crois, dit timidement André, autant que mon peu de savoir en botanique me permet de l'affirmer, que ce sont des plantes ophrydes appelées par nos bergers *herbe aux serpens*.

—Ah! pourquoi ce nom-là? dit Geneviève, qu'est-ce que ces pauvres fleurs ont de commun avec ces vilaines bêtes?

—Ce sont des plantes vénéneuses, répondit André, et qui ont quelque chose d'affreux en elles malgré leur beauté, ces taches de sang d'abord, et puis une odeur repoussante; si vous les aviez vues, vous auriez trouvé quelque chose de méchant dans leur mine, car les plantes ont une physionomie comme les hommes et les animaux.

—C'est drôle, ce que tu dis là, reprit Joseph; mais c'est parbleu vrai! quand je te dis que ces fleurs m'ont fait l'effet de me rire au nez, et que je n'ai pas pu m'empêcher d'en faire autant.

—D'autant plus que pour les cueillir dans cet endroit, répondit André, il faut courir un certain danger; l'étang de Château-Fondu a des bords assez perfides.

—Où prenez-vous ce Château-Fondu? demanda Henriette.

—Auprès du château de Morand, répondit Joseph : oh! c'est un endroit singulier et assez dangereux en effet. Figurez-vous un petit lac au milieu d'une prairie; l'eau est presque toute cachée par les roseaux et les joncs; cela est plein de sarcelles et de canards sauvages; c'est pourquoi j'y vais chasser souvent.

— Quand tu dis chasser, tu veux dire braconner, interrompit André.

— Soit; je vous disais donc qu'on ne voit presque pas où l'eau commence, tant cela est plein d'herbes. Sur les bords, il y a une espèce de gazon mou où vous croyez pouvoir marcher; pas du tout, c'est une vase verte où vous enfoncez au moins jusqu'aux genoux, et très souvent jusque par-dessus la tête.

— La tradition du pays, reprit André, est qu'autrefois il y avait un château à la place de cet étang. Une belle nuit, le diable,

qui avait fait signer un pacte au châtelain, voulut emporter sa proie et planta sa fourche sous les fondations. Le lendemain on chercha le château dans tout le pays; il avait disparu; seulement on vit à la place une mare verte, dont personne ne pouvait approcher sans enfoncer dans la vase, et qui a gardé le nom de Château-Fondu.

— Voilà un conte comme je les aime, dit Geneviève.

— Ce qui accrédite celui-là, reprit André, c'est que dans les chaleurs, lorsque les eaux sont basses, on voit percer çà et là des amas de terres ou de pierres verdâtres que l'on prend pour des créneaux de tourelles.

— Je ne sais ce qui en est, dit Joseph, mais il est certain que mon chien, qui n'est pas poltron, qui nage comme un canard, et qui est habitué à barbotter dans les marais pour courir après les bécassines, a une peur effroyable du Château-Fondu; il semble qu'il y ait là je ne sais quoi de surnaturel qui le repousse; je le tuerais plutôt que de l'y faire entrer.

— C'est un endroit tout-à-fait merveilleux, dit Geneviève. Est-ce bien loin d'ici?

— Oh! mon Dieu, non, dit André, qui mourait d'envie de rencontrer encore Geneviève dans les prés.

— Pas bien loin, pas bien loin! dit Joseph; il y a encore trois bonnes lieues de pays. Mais voulez-vous y aller, mademoiselle Geneviève?

— Non, monsieur, c'est trop loin.

— Il y aurait un moyen; je mettrais mon gros cheval à la patache, et...

— Oh oui! oui! oui! s'écrièrent Henriette et ses ouvrières: menez-nous au Château-Fondu, monsieur Joseph!

— Et nous aussi, s'écrièrent les petites sœurs de Joseph, nous aussi, Joseph. En patache, ah! quel plaisir!

— J'y consens, si vous êtes sages. Voyons, quel jour?

— Pardine! c'est demain dimanche, dit Henriette.

— C'est juste; à demain, donc. Vous y viendrez avec nous, mademoiselle Geneviève!

— Oh! je ne sais, dit-elle avec un peu d'embarras, je crois que je ne pourrai pas; je ne vous suis pas moins reconnaissante, monsieur.

— Allons! Allons! voilà tes scrupules, Geneviève, dit Henriette. C'est ridicule, ma chère; comment! tu ne peux pas venir avec nous, quand les demoiselles Marteau y viennent?

— Ces demoiselles, lui dit tout bas Geneviève, sont sous la garde de leur frère...

— Eh mon Dieu! dit tout haut Henriette, tu seras sous la mienne; ne suis-je pas une fille majeure, établie, maîtresse de ses actions? y a-t-il, n'importe où, n'importe qui, assez mal appris pour me regarder de travers? est-ce qu'on ne se garde pas soi-même, d'ailleurs? Tu es ennuyeuse, Geneviève, toi qui pourrais être si gentille! Allons, tu viendras, ma petite! Mesdemoiselles, venez donc la décider.

— Oh! oui! oui! Geneviève, tu viendras, dirent toutes les petites filles; nous n'irons pas sans toi.

Justine, l'aînée des filles de la maison, passa son bras sous celui de Geneviève, en lui disant :

— Je vous en prie, ma chère, venez-y; et elle ajouta en se penchant à son oreille : Vous savez que je ne peux causer qu'avec vous.

— Eh bien! j'irai, dit Geneviève toute confuse, puisque vous le voulez absolument.

— Comme vous êtes aimable! dit Justine.

— Oh! ne vous y fiez pas! s'écria Henriette; voilà comme elle fait toujours. Elle promet pour se débarrasser des gens, et au moment de partir, elle trouve mille prétextes pour rester. C'est une menteuse; faites-lui donner sa parole d'honneur.

— Allez-y, mon enfant, dit madame Marteau à Geneviève. Je ne puis y aller, sans cela je vous accompagnerais. Mais si vous êtes obligeante, vous me remplacerez auprès de mes petites; Joseph est un grand fou, ces jolies demoiselles-là sont un peu étourdies, elles s'amuseront, elles danseront, et elles feront bien; mais pendant ce temps les petites filles pourraient bien se jeter dans ce vilain Château-Fondu. Vous, Geneviève, qui êtes sage et sérieuse comme une petite maman, vous les surveillerez, et je vous en saurai tout le gré possible.

—Cela me décide tout-à-fait, répondit Geneviève; j'irai, ma chère dame; mesdemoiselles, je vous en donne ma parole d'honneur.

— Oh! quel bonheur! s'écrièrent les petites Marteau, tu joue-

ras avec nous, Geneviève, tu nous feras des couronnes de marguerites et des paniers de jonc, n'est-ce pas?

— Un instant, un instant, dit Joseph, combien serons-nous? Neuf femmes, André et moi? Je ne peux mettre tout ce monde-là dans ma patache; il faut nous mettre en quête d'une seconde voiture.

— Mon père a un char-à-bancs qu'il nous prêtera volontiers, dit André.

— A la bonne heure, voilà qui est convenu, reprit Joseph; tu iras coucher ce soir chez toi, et tu seras revenu ici de grand matin avec ton équipage. Très bien; maintenant préparons-nous à nous amuser demain, en nous amusant aujourd'hui. Voulez-vous danser? voulez-vous jouer aux barres? à cache-cache? aux petits paquets?

— Dansons! dansons! crièrent les jeunes filles.

Joseph tira sa flûte de sa poche, grimpa sur des gradins de pierre couverts d'hortensias, et se mit à jouer, tandis que ses sœurs et les grisettes prirent place sous les lilas. André mourait d'envie d'inviter Geneviève; c'est pourquoi il ne l'osa pas, et s'adressa à Henriette, qui fut assez fière d'avoir accaparé le seul danseur de la société.

Néanmoins, guidée par un regard de Joseph, elle entraîna son cavalier vis-à-vis Geneviève, qui avait pris pour danseuse la plus petite des demoiselles Marteau.

Geneviève rougit beaucoup quand il fut question de toucher la main d'André : c'était la première fois de sa vie que pareille chose lui arrivait; mais elle prit courageusement son parti, et montra une gaieté douce, qu'elle n'aurait pas espérée d'elle-même, si elle eût prévu une heure auparavant qu'elle dût sortir à ce point de ses habitudes.

— Eh bien! savez-vous une chose! s'écria Joseph à la fin de la contredanse, c'est que Mlle Geneviève passe pour ne pas savoir danser. Oui, mesdemoiselles, il y a dans la ville vingt mauvaises langues qui disent qu'elle a ses raisons pour ne pas aller au bal. Eh bien! moi, je vous le dis, je n'ai jamais vu si bien danser de ma vie; et cependant, Mlle Henriette, il n'y a pas beaucoup de prévôts qui pussent vous en remontrer.

Geneviève devint rouge comme une fraise, et Henriette s'approchant de Joseph, lui dit :

— Taisez-vous, vous allez la mettre en fuite. C'est un mauvais moyen pour l'apprivoiser que de faire attention à elle.

— Allons donc! allons donc! dit Joseph à voix basse en ricanant; un petit compliment ne fait jamais de peine à une fille. Quand je vous dis, par exemple, que vous voilà jolie comme un ange, vous ne pouvez pas vous en fâcher, car vous savez bien que je le pense.

— Vous êtes un *diseur de riens*! répondit Henriette, gonflée d'orgueil et de contentement.

Cette fois André osa inviter Geneviève; mais il la fit danser sans pouvoir lui dire un mot : à chaque instant, la parole expirait sur ses lèvres. Il craignait de manquer d'esprit, son cœur battait, il perdait la tête. Lorsqu'il avait à faire un avant-deux, il ne s'en apercevait pas et laissait son vis-à-vis aller tout seul ; puis tout à coup il s'élançait pour réparer sa faute, dansait une autre figure, et embrouillait toute la contredanse, aux grands éclats de rire des jeunes filles. Geneviève seule ne se moquait pas de lui; elle était silencieuse et réservée. Cependant elle regardait André avec assez de bienveillance; car il avait bien parlé sur la botanique, et cela devait abréger de beaucoup les timides préliminaires de leur connaissance. Mais si André avait osé se mêler à la conversation et s'adresser à elle d'une manière générale, il n'en était plus de même lorsqu'il s'agissait de lui dire quelques mots directement. Cette excessive timidité diminuait d'autant celle de Geneviève; car elle était fière et non prude. Elle craignait les grosses fadeurs qu'elle entendait adresser à ses compagnes; mais, en bonne compagnie, elle se fût sentie à l'aise comme dans son élément.

Il y a des natures choisies qui se développent d'elles-mêmes, et dans toutes les positions où il plaît au hasard de les faire naître. La noblesse de cœur est, comme la vivacité d'esprit, une flamme que rien ne peut étouffer, et qui tend sans cesse à s'élever, comme pour rejoindre le foyer de grandeur et de bonté éternelle dont elle émane. Quels que soient les élémens contraires qui combattent ces destinées élues, elles se font jour, elles arrivent sans effort à prendre leur place, elles s'en font une au milieu de tous les ob-

stacles. Il y a sur leur front comme un sceau divin, comme un diadème invisible qui les appelle à dominer naturellement les essences inférieures; on ne souffre pas de leur supériorité, parce qu'elle s'ignore elle-même; on l'accepte parce qu'elle se fait aimer. Telle était Geneviève, créature plus fraîche et plus pure que les fleurs au milieu desquelles s'écoulait sa vie.

On dit que la poésie se meurt: la poésie ne peut pas mourir. N'eût-elle pour asile que le cerveau d'un seul homme, elle aurait encore des siècles de vie, car elle en sortirait comme la lave du Vésuve, et se fraierait un chemin parmi les plus prosaïques réalités. En dépit de ses temples renversés et des faux dieux adorés sur leurs ruines, elle est immortelle comme le parfum des fleurs et la splendeur des cieux. Exilée des hauteurs sociales, répudiée par la richesse, bannie des théâtres, des églises et des académies, elle se réfugiera dans la vie bourgeoise, elle se mêlera aux plus naïfs détails de l'existence. Lasse de chanter une langue que les grands ne comprennent pas, elle ira murmurer à l'oreille des petits des paroles d'amour et de sympathie. Et déjà n'est-elle pas descendue sous les voûtes des tavernes allemandes? ne s'est-elle pas assise au rouet des femmes? ne berce-t-elle pas dans ses bras les enfans du pauvre? Compte-t-on pour rien toutes ces ames aimantes qui la possèdent et qui souffrent, qui se taisent devant les hommes et qui pleurent devant Dieu? Voix isolées qui enveloppent le monde d'un chœur universel et se rejoignent dans les cieux, étincelles divines qui retournent à je ne sais quel astre mystérieux, peut-être à l'antique Phébus, pour en redescendre sans cesse sur la terre et l'alimenter d'un feu toujours divin! Si elle ne produit plus de grands hommes, n'en peut-elle pas produire de bons? Qui sait si elle ne sera pas la divinité douce et bienfaisante d'une autre génération, et si elle ne succédera pas au doute et au désespoir dont notre siècle est atteint? Qui sait si, dans un nouveau code de morale, dans un nouveau catéchisme religieux, le dégoût et la tristesse ne seront pas flétris comme des vices, tandis que l'amour, l'espoir et l'admiration seront récompensés comme des vertus?

La poésie révélée à toutes les intelligences serait un sens de plus que tous les hommes peut-être sont plus ou moins capables d'acquérir, et qui rendrait toutes les existences plus étendues, plus



nobles et plus heureuses. Les mœurs de certaines tribus montagnardes le prouvent avec une évidence éclatante ; la nature, il est vrai, prodigue de grands spectacles dans de telles régions, s'est chargée de l'éducation de ces hommes, mais les chants des bardes sont descendus dans les vallées, et les idées poétiques peuvent s'ajuster à la taille de tous les hommes. L'un porte sa poésie sur son front, un autre dans son cœur; celui-ci la cherche dans une promenade lente et silencieuse au sein des plaines, celui-là la poursuit au galop de son cheval, à travers les ravins; un troisième l'arrose sur sa fenêtre, dans un pot de tulipes; au lieu de demander où elle est, ne devrait-on pas demander : « Où n'est-elle pas? » Si ce n'était qu'une langue, elle pourrait se perdre; mais c'est une essence qui se compose de deux choses : la beauté répandue dans la nature extérieure, et le sentiment départi à toute intelligence ordinaire. Pour condamner à mort la poésie, et la porter au cercueil, il nous faudra donc arracher du sol jusqu'à la dernière des fleurettes dont Geneviève faisait ses bouquets.

Car elle aussi était poète, et croyez bien qu'il y a au fond des plus sombres masures, au sein des plus médiocres conditions, beaucoup d'existences qui s'achèvent sans avoir produit un sonnet, mais qui pourtant sont de magnifiques poèmes.

Il faut bien peu de chose pour éveiller ces esprits endormis dans l'épaisse atmosphère de l'ignorance, et pour les entourer à jamais d'une lumineuse auréole qui ne les quitte plus. Un livre tombé sous la main, un chant ou quelques paroles recueillies d'un passant, une étude entreprise dans un dessein prosaïque, ou par nécessité, le moindre hasard providentiel suffit à une ame élue pour découvrir un monde d'idées et de sentimens. C'est ce qui était arrivé à Geneviève. L'art frivole d'imiter les fleurs l'avait conduite à examiner ses modèles, à les aimer, à chercher dans l'étude de la nature un moyen de perfectionner son intelligence; peu à peu elle s'était identifiée avec elle, et chaque jour, dans le secret de son cœur, elle dévorait avidement le livre immense ouvert devant ses yeux. Elle ne songeait pas à approfondir d'autre science que celle à laquelle tous ses instans étaient forcément consacrés; mais elle avait surpris le secret de l'universelle harmonie. Ce monde inanimé qu'autrefois elle regardait sans le voir, elle le comprenait

désormais ; elle le peuplait d'esprits invisibles, et son ame s'y élançait pour y embrasser sans cesse l'amour infini qui plane sur la création. Emportée par les ailes de son imagination toute puissante, elle apercevait, au-delà des toits enfumés de sa petite ville, une nature enchantée qui se résumait, sur sa table, dans un bouton d'aubépine. Un chardonneret familier, qui voltigeait dans sa chambre, lui apportait du dehors toutes les mélodies des bois et des prairies; et lorsque sa petite glace lui renvoyait sa propre image, elle y voyait une ombre divine si accomplie, qu'elle était émue sans savoir pourquoi, et versait des pleurs délicieux comme à l'aspect d'une sœur jumelle.

Elle s'était donc habituée à vivre en dehors de tout ce qui l'entourait ; ce n'était pas, comme on le prétendait, une vertu sauvage et sombre : elle était trop calme dans son innocence pour avoir jamais cherché sa force dans les maximes farouches. Elle n'avait pas besoin de vertu pour garder sa sainte pudeur, et le noble orgueil d'elle-même suffisait à la préserver des hommages grossiers que recherchaient ses compagnes; elle les fuyait, non par haine, mais par dédain; elle ne craignait pas d'y succomber, mais d'en subir le dégoût et l'ennui. Heureuse avec sa liberté et ses occupations, orpheline, riche par son travail au-delà de ses besoins, elle était affable et bonne avec ses amies d'enfance : elle eût craint de leur paraître vaine de son petit savoir, et se laissait égayer par elles; mais elle supportait cette gaieté plutôt qu'elle ne la provoquait ; et si jamais elle ne leur donnait le moindre signe de mépris et d'ennui, du moins son plus grand bonheur était de se retrouver seule dans sa petite chambre, et de faire sa prière en regardant la lune et en respirant les jasmins de sa fenêtre.

VI.

André avait un peu trop compté sur ses forces en se chargeant de demander le char-à-bancs et le cheval de son père. Il fit cette pénible réflexion en quittant, vers neuf heures, la famille Marteau, et son anxiété prit un caractère de plus en plus grave, à mesure

qu'il approchait du toit paternel; mais ce fut une bien autre consternation, lorsqu'il trouva son père dans un de ses accès de mauvaise humeur les plus prononcés : le plus beau de ses bœufs de travail était tombé malade en rentrant du pâturage, et le marquis, se promenant d'un air sombre dans la salle basse de son manoir, répétait d'une voix entrecoupée, en jetant des regards effarés sur son fils : « Des tranchées! des tranchées épouvantables! »

— Hélas! mon père, êtes-vous malade? s'écria André qui ne comprenait rien à son angoisse.

Le marquis haussa les épaules, et, lui tournant le dos, continua à marcher à grands pas.

André, n'osant renouveler sa question, resta fort troublé à sa place, suivant d'un œil timide tous les mouvemens de son père qu'il croyait atteint de vives souffrances.

Enfin le marquis, s'arrêtant tout à coup, lui dit d'une voix brusque :

— Quel a été l'effet de la thériaque?

André rassuré, et comprenant à demi, courut vers la porte en disant qu'il allait le demander.

— Non, non, j'irai bien moi-même, reprit vivement le marquis; restez ici, vous n'êtes bon à rien, vous.

André attendit pendant une heure le retour de son père, espérant trouver un moment plus favorable pour lui présenter sa demande, mais il attendit vainement. Le marquis passa la moitié de la nuit dans l'étable avec ses laboureurs, frictionnant le triste *Vermeil* (c'était le nom de l'animal), et lui administrant toute sorte de potions. André se hasarda plusieurs fois de s'informer de la santé du malade, et, partant, de l'humeur de son père; mais lorsque le malade commença à se trouver mieux, le marquis, accablé de fatigue, et gardant sur ses traits l'empreinte des soucis de la journée, ne songea plus qu'à se reposer. Il rencontra André sous le péristyle de la maison, et lui dit avec la rudesse accoutumée de son affection :

— Pourquoi n'êtes-vous pas couché, *gringalet?* est-ce qu'on a besoin de vous ici? allons vite, que tout le monde dorme, je tombe de sommeil.

C'était peut-être la meilleure occasion possible pour obtenir le

cheval et le char-à-bancs, mais André avait l'enfantillage de souffrir des mots grossiers ou communs que lui adressait souvent son père, et il prenait alors une sorte d'humeur qui le réduisait au silence. Il alla se coucher, en proie aux plus vives agitations. Le lendemain devait être à ses yeux le jour le plus important de sa vie, et pourtant sans le cheval et le char-à-bancs, tout était manqué, perdu sans retour. Il ne put dormir. Il fallait partir le lendemain avant le jour; comment oserait-il aller trouver son père au milieu de son sommeil? Affronter ce réveil en sursaut, si fâcheux chez les hommes replets, s'exposer peut-être à un refus! Cette dernière pensée fit frémir André. Ah! plutôt mourir victime de sa colère, s'écria-t-il, que de manquer à ma parole, et perdre le bonheur de passer un jour auprès de Geneviève!

Dès que trois heures sonnèrent, il se rhabilla, et, prenant sa désobéissance furtive pour un acte de courage, il attela lui-même le gros cheval au char-à-bancs, et partit sans bruit, grâce au fumier dont la basse-cour était garnie; mais le plus difficile n'était pas fait : il fallait tourner autour du château, et passer sous les fenêtres du marquis. Impossible d'éviter ce terrible défilé; le chemin était sec, et le mur du château sonore; le char-à-bancs, rarement graissé, criait à chaque tour de roue d'une manière déplorable, et les larges sabots du gros cheval allaient avec maladresse sonner contre toutes les pierres du chemin. André était tremblant comme les feuilles de peupliers qu'agitait le vent du matin. Heureusement, il faisait encore sombre; si son père, en proie à une de ces insomnies auxquelles sont sujets les propriétaires, était par hasard à sa fenêtre, il pourrait bien ne pas reconnaître son char-à-bancs; mais il avait l'oreille si fine, si exercée! Il connaissait si bien l'allure de son cheval et le son de ses roues! André prit le parti de payer d'audace : il fouetta le cheval si vigoureusement, qu'il le força de galoper. C'était une allure inouie pour le paisible animal, et M. de Morand l'entendit passer sans rien soupçonner, et sans quitter la douce chaleur de son lit.

Lorsqu'André fut à cinq cents pas du manoir, il osa se retourner, et, voyant derrière lui la route qui commençait à blanchir, et qui était nue comme la main, il éprouva un bien-être inexprimable, et permit à son coursier de modérer son allure.

A sept heures du matin, le cheval avait eu le temps de se rafraîchir, et le char-à-bancs avec André, le fouet en main, était à la porte de Mme Marteau ; Joseph attelait sa carriole, et les voyageuses arrivaient une à une, dans leur plus belle toilette des dimanches, mais les yeux encore un peu gros de sommeil. On perdit bien une heure en préparatifs inutiles. Enfin Joseph régla l'ordre de la marche ; il prétendit que la volonté de sa mère était de confier les Mlles Marteau à André et à Geneviève, comme aux plus graves de la société. Quant à lui, il se chargeait d'Henriette et de ses ouvrières ; et pour prouver qu'on avait raison de le regarder comme un écervelé, il descendit au triple galop l'horrible pavé de la ville ; ses compagnes firent des cris perçans : tous les habitans mirent la tête à la fenêtre, et envièrent le plaisir de cette joyeuse partie.

André descendit la rue plus prudemment, et savoura le petit orgueil d'exciter une grande surprise. Quoi ! Geneviève, disaient tous les regards étonnés ! Oui, Geneviève avec M. de Morand ! Ah ! mon Dieu ! et pourquoi donc ? et comment ? savez-vous depuis quand ? Juste ciel ! comment cela finira-t-il ?

Geneviève, sous son voile de gaze blanche, s'aperçut aussi de tous ces commentaires ; elle était trop fière pour s'en affliger ; elle prit le parti de les dédaigner et de sourire.

Peu à peu André s'enhardit jusqu'à parler ; Mlle Marteau l'aînée était une bonne personne, assez laide, mais assez bien élevée, avec laquelle il aimait à causer. Peu à peu aussi Geneviève se mêla à la conversation, et ils étaient tous presque à l'aise en arrivant au Château-Fondu. Heureusement pour lui, André avait étudié avec assez de fruit les sciences naturelles, et il pouvait apprendre bien des choses à Geneviève ; elle l'écoutait avec avidité : c'était la première fois qu'elle rencontrait un jeune homme aussi distingué dans ses manières, et riche d'une aussi bonne éducation. Elle ne songea donc pas un instant à s'éloigner de lui et à s'armer de cette réserve qu'elle conservait toujours avec Joseph. Il lui était bien facile de voir qu'elle n'en avait pas besoin avec André, et qu'il ne s'écarterait pas un instant du respect le plus profond.

La matinée fut charmante : on cueillit des fleurs, on dansa au bord de l'eau, on mangea de la galette chaude dans une métairie ; tout le monde fut gai, et Mlle Henriette fut enchantée de voir Ge-

neviève aussi *bonne enfant*. Cependant lorsque l'après-midi s'avança, Joseph fit observer que le besoin d'un repas plus solide se faisait sentir, qu'on avait assez admiré le Château-Fondu, et qu'il était convenable de chercher un dîner et une autre promenade dans les environs. André tremblait en songeant au voisinage du château de son père, et à l'orage qui l'y attendait, lorsque Joseph mit le comble à son angoisse en s'écriant : — Eh parbleu ! le château de notre ami André est à deux pas d'ici ; le père Morand est le meilleur des hommes, c'est mon ami intime, il nous recevra à merveille ; allons lui demander un dindon rôti et du vin de sa cave : André, montre-nous le chemin, et passe devant nous pour nous faire les honneurs.

André se crut perdu ; mais, comme tous les gens faibles, qui n'osent jamais s'arrêter, et s'embarquent toujours dans de nouvelles difficultés, il se résigna à braver toutes les conséquences de sa destinée, et remonta en voiture avec Geneviève et ses compagnes.

Cependant, à mesure qu'il approchait des tourelles héréditaires, une sueur froide se répandait sur tous ses membres. Dans quelle colère il allait trouver le marquis ! car l'enlèvement du cheval et du char-à-bancs devait, depuis plusieurs heures, causer dans la maison un scandale épouvantable ; et le marquis était incapable, pour quelque raison humaine que ce fût, de sacrifier aux convenances le besoin d'exhaler sa colère. Quel accueil pour Geneviève, qu'il eût voulu recevoir à genoux dans sa demeure ! et quelle mortification pour lui, d'être traité devant elle comme un écolier pris en fraude ! Il arrêta son cheval à deux portées de fusil de la maison et descendit. Il s'approcha de la patache, pria Joseph de descendre aussi, et, l'emmenant à quelque distance, il lui confia ses embarras. — Ouais ! dit Joseph, ce vieux renard est-il sournois à ce point-là ? Lui qui fait semblant d'être si bonhomme ! Mais ne crains rien ; personne, fût-ce le diable, n'osera jamais regarder de travers celui qui s'appelle Joseph Marteau. Monte dans ma voiture, et donne-moi le fouet du char-à-bancs ; je passe le premier, et je prends tout sur moi.

En effet Joseph fouetta, d'une main arrogante, les flancs respectables du cheval du marquis, et il fit une entrée triomphale dans la cour du château. Le marquis était précisément à la porte

de l'écurie. Depuis que l'évènement terrible était découvert, le marquis n'avait pas quitté la place ; il attendait son fils pour le recevoir à sa manière. De minute en minute sa fureur augmentait, et il se formait en lui un trésor d'injures qui devait mettre plus d'un jour à s'épuiser. Lorsqu'au lieu de la timide figure d'André sur le siége de sa voiture, il vit la mine fière et décidée de Joseph, il recula de trois pas, et avant qu'il eût articulé une parole, Joseph lui sautant au cou, l'embrassa si fort, qu'il faillit l'étouffer. — Vive Dieu ! s'écria le gai campagnard, que je suis heureux de revoir mon cher marquis ! Il y a plus de six semaines que j'ai le projet de vous amener ma famille, mais les femmes sont si longues à se décider pour la moindre chose ! Enfin je n'ai pas voulu marier ma grande sœur sans vous la présenter : la voilà, cher marquis. Ah ! il y a long-temps qu'elle entend parler de vous et de votre beau château, et de votre grand jardin, et de vos étables, les mieux tenues du pays. Ma sœur est une bonne campagnarde, qui s'entend à toutes ces choses-là, et puis voilà les petites, une, deux, trois : allons, mesdemoiselles, faites la révérence. Marie, essuie les pruneaux que tu as sur la joue, et va embrasser monsieur le marquis. Ah ! c'est que c'est un fier papa que le marquis ! demande-lui des dragées, il en a toujours plein ses poches. Ah ça ! cher voisin, vous voyez que j'avais une fière envie de venir vous voir : dès trois heures du matin, j'étais dans la chambre d'André. C'était une partie arrangée depuis hier avec ces demoiselles. Elles en grillaient d'envie. Moi, qui sais que vous êtes le plus galant homme et l'homme le plus galant de France, je voulais vous les amener toutes : car en voilà encore cinq ou six qui ne sont pas mes sœurs, mais qui n'en valent pas moins, et qui voulaient à toute force voir votre propriété. C'est une si belle chose ! il n'est question que de ça dans le pays. Or, je suis venu ce matin pour vous demander votre voiture, votre cheval et votre fils ; André m'a répondu que vous dormiez encore, que vous étiez fatigué de la veille. Je n'ai jamais voulu souffrir qu'on vous éveillât pour si peu de chose ; je n'ai même voulu déranger personne ; j'ai attelé moi-même le cheval, et j'ai emmené votre fils malgré lui, car c'est un paresseux !... Et à propos, comment se porte le bœuf malade ? mieux ? ah ! j'en suis charmé. Voilà donc comment j'ai enfin réussi à vous amener à dîner toutes ces petites

alouettes. J'étais bien sûr que vous m'en remercieriez. Ce marquis est l'homme le plus aimable du département! Allons, mesdemoiselles, n'ayez pas de honte. Dites à monsieur le marquis comme vous aviez envie de venir le voir.

Le marquis, tout étourdi d'un pareil discours et de l'apparition de toutes ces jeunes et jolies figures qui semblaient se multiplier par enchantement à chaque période de Joseph, ne put trouver de prétexte à son ressentiment. La demande inopinée d'un dîner ne le contraria pas trop : il était honorable, et en effet il avait des prétentions à la galanterie. Il prit le parti d'offrir un bras à mademoiselle Marteau, et l'autre à Geneviève, qu'à sa jolie tournure, il prit pour une personne de la meilleure société; et priant poliment les autres de le suivre, il les conduisit à la salle à manger, où, en attendant le repas qu'il ordonna sur-le-champ, il leur fit servir des fruits et des rafraîchissemens.

André, charmé de voir les choses s'arranger aussi bien, prit courage, et fit lui-même les honneurs de la maison avec beaucoup de grace. Son père le laissa faire, quoiqu'il jetât sur lui de temps en temps un regard de travers. Le hobereau n'était point avare, et voulait bien offrir tout ce qu'il possédait; mais il voulait le faire lui-même, et ne pouvait souffrir qu'un autre, fût-ce son propre fils, touchât à une fleur sans sa permission.

André conduisit Geneviève à un petit jardin botanique qu'il cultivait dans un coin du grand verger de son père. Geneviève prit tant d'intérêt à ces fleurs et aux explications d'André, qu'elle oublia tout le reste, et s'aperçut en rougissant, lorsque la cloche du dîner sonna, qu'elle était seule avec lui, que le reste de la société était bien loin dans le fond du verger.

L'affabilité du marquis se soutint assez bien pendant tout le temps du dîner. Même au désert, il s'égaya jusqu'à adresser quelques lourdes fadeurs aux beaux yeux d'Henriette et aux jolies petites mains blanches de Geneviève. Joseph était, selon lui, un convive excellent, un vigoureux buveur, capable de tenir tête à toute une noce, depuis midi jusqu'à trois heures du matin; et jamais maussade après boire, point querelleur, point casseur d'écuelles, incapable de méconnaître ses amis dans l'ivresse. Il se conduisit si bien cette fois, et sans cesser d'être aux petits soins pour *les dames*,

il fit si bien fête au petit vin de la côte Morand, que le marquis sortit de table la joue enluminée, l'œil brillant et la mâchoire lourde. Joseph croyait avoir triomphé de sa colère, et s'applaudissait intérieurement de son habileté ; mais André, qui connaissait mieux son père, augurait moins bien de cet état d'excitation. Il savait que jamais le marquis n'avait une clairvoyance plus implacable que dans ces momens-là. Il l'observait donc avec inquiétude, et s'observait lui-même scrupuleusement, dans la crainte de dire un mot, ou de faire un geste qui réveillât les souvenirs confus du cheval et du char-à-bancs enlevés.

Le marquis, jusque-là, ne comprenait pas trop clairement en quelle société Joseph et ses sœurs étaient venus le voir. La vérité est qu'il n'avait aucun préjugé, qu'il était poli et hospitalier envers tout le monde, mais qu'il avait une aversion invincible pour les grisettes. Il fallait que ce sentiment eût acquis chez lui une grande violence, car il était combattu par une habitude de courtoisie envers le beau sexe, la prétention de n'être pas absolument étranger à l'art de plaire. Mais autant il aimait à accueillir gracieusement les personnes des deux sexes qui reconnaissaient humblement l'infériorité de leur rang, autant il haïssait, dans le secret de son cœur, celles qui traitaient de pair à compagnon avec lui, sans daigner lui tenir compte de son affabilité et de ses manières libérales. Il consentait à être le meilleur bourgeois du monde, pourvu qu'on n'oubliât point qu'il était marquis et qu'il ne voulait pas le paraître.

Les artisanes de L..... avec leur jactance, leurs priviléges et leur affectation de familiarité, étaient donc nécessairement des natures antipathiques à la sienne, et il est très vrai qu'il les souffrait difficilement dans sa maison. Il ne pouvait supporter qu'elles s'arrogeassent le droit de s'asseoir à sa table sans son aveu, et il ne manquait pas, lorsque sa salle à manger était envahie par ces usurpateurs féminins, de leur céder la place et d'aller aux champs. Ce procédé lui avait aliéné la considération des grisettes les plus huppées, d'autant plus qu'elles voyaient fort bien l'adjoint de la commune, personnage revêtu d'une blouse et d'une paire de sabots, et même le garde-champêtre, dignitaire plus modeste encore, admis à l'honneur de boire un verre de vin et de s'asseoir

sur un escabeau, lorsqu'ils apportaient des nouvelles à l'heure où le marquis finissait son souper. Cette préférence envers des paysans leur paraissait l'indice d'un caractère insolent et bas, tandis qu'il était au contraire le résultat d'un orgueil très bien raisonné.

Quoique Henriette et ses ouvrières eussent été fort bien traitées cette fois, il leur restait un vieux levain de ressentiment contre les manières habituelles du marquis envers leurs pareilles. La présence de Melle Marteau, les manières douces d'André et le maintien grave et poli de Geneviève leur avaient un peu imposé pendant le dîner. Aussi, en sortant de table, leur nature bruyante et indisciplinée reprenant le dessus, elles se répandirent dans le verger, en caracolant comme des cavales débridées, et sautant sur les plates-bandes, écrasant sans pitié les marguerites et les tomates; elles remplirent l'air de chants plus gais que mélodieux, et de rires qui sonnèrent mal à l'oreille du marquis. Celui-ci laissa André auprès de Geneviève et de M^elles^ Marteau; et, tandis que Joseph prenait sa course de son côté pour aller embrasser Melle Henriette, à la faveur d'un jour consacré à la folie, il longea furtivement le mur où ses plus beaux espaliers étendaient leurs grands bras chargés de fruits sur un treillage vert-pomme, et monta la garde autour de ses pêches et de ses raisins. Henriette s'en aperçut, et, décidée à déployer ce grand caractère d'audace et de fierté dont elle tirait gloire, elle coupa le potager en droite ligne, et vint, à trente pas du marquis, remplir lestement son tablier des plus beaux fruits de l'espalier. A son exemple, les grisettes s'élancèrent à la maraude, et firent main-basse sur le reste. Ce qui acheva d'enflammer le marquis d'une juste colère, c'est qu'au lieu de détacher de l'arbre le fruit qu'elles voulaient emporter, elles tiraient obstinément la branche, jusqu'à ce qu'elle cédât et leur restât à la main, toute chargée de fruits verts qu'elles jetaient avec dédain au milieu des allées, après y avoir enfoncé les dents. Moyennant ce procédé aristocratique, au lieu d'une douzaine de pêches et d'autant de grappes de raisin qu'elles eussent pu enlever, elles trouvèrent moyen de mutiler tous les arbres fruitiers, et de mettre en lambeaux ces belles treilles si bien suspendues, que le marquis lui-même avait courbées en berceaux, et qui faisaient l'admiration de tous les connaisseurs.

Le marquis eut envie de prendre une des branches cassées dont elles jonchaient le sable, et de leur *courir sus*, en les poursuivant comme des chèvres malfaisantes; mais il vit la grande taille de Joseph se dessiner auprès d'Henriette, et, quoique brave, il ne se soucia point d'engager avec lui une discussion qui pouvait devenir orageuse. D'ailleurs il aimait Joseph, et voyait bien qu'il n'approuvait pas ce dégât. Il prit un parti plus sage et plus cruel : il alla droit à l'écurie, fit sortir son cheval, atteler le char-à-bancs, et conduire l'un et l'autre à trois cents pas de la maison, dans une grange dont il prit la clé dans sa poche, puis il revint d'un air calme et rentra dans le salon. Il n'y trouva personne; mais la vengeance, qui le protégeait, lui fit apercevoir, du premier coup d'œil, quatre ou cinq grands bonnets de tulle et deux ou trois schalls de barége étalés avec soin sur le canapé. Ces demoiselles avaient déposé là leurs atours pour courir plus à l'aise dans le jardin. Le marquis n'en fit ni une ni deux. Il s'étendit tout de son long sur les rubans et sur les dentelles, et ne manqua pas d'alonger ses grosses guêtres crottées sur le fichu de crêpe rose de Mlle Henriette. Il attendit ainsi, dans un repos délicieux, que ces demoiselles eussent fini de dévaster son verger.

Quand elles rentrèrent, elles trouvèrent en effet le malicieux campagnard qui feignait de dormir en écrassant les précieux chiffons; elles le maudirent mille fois, et prononcèrent, assez haut pour qu'il l'entendît, les mots de vieil ivrogne.

— Fort bien! disait Henriette d'un ton aigre, il faut de la dentelle à M. le marquis pour dormir en cuvant son vin!

— Ma foi, disait Joseph en se pinçant le nez pour ne pas éclater de rire, je trouve la chose singulière et si drôle, qu'il m'est impossible de m'en affliger. Vraiment, c'est dommage de réveiller ce bon marquis, quand il dort si bien, l'aimable homme!

En parlant ainsi, Joseph secouait doucement la main du marquis. Celui-ci feignit long-temps de ne pouvoir se réveiller. Enfin, il se décida à quitter le canapé, et à laisser les grisettes ramasser les débris de leur toilette. Dans quel état, hélas!... Henriette écumait de rage. M. de Morand feignit de ne s'apercevoir de rien. Il prit le bras de Joseph, et sortit sous prétexte de le mener à son pressoir. Mais sa véritable vengeance ne tarda pas à éclater. Le

soleil était couché, on parla de retourner à la ville; la patache de Joseph se trouva prête devant la porte aussitôt qu'il l'eût demandée. — Prends mes sœurs et Geneviève, dit Joseph à André, et monte dans ma patache; je me charge des grisettes et du char-à-bancs. Va, pars tout de suite; car, si tu restes là, et que ton père ait de l'humeur, cela tombera sur toi, tandis qu'il n'osera pas me faire de difficultés. Va-t'en vite.

André ne se le fit pas répéter; il offrit la main à ses compagnes de voyage, prit les rênes et disparut. Il était à cinq cents pas, que Joseph attendait encore le char-à-bancs sur le seuil de la maison. Il avait glissé quelque monnaie dans la main du garçon d'écurie en lui disant d'amener son équipage; mais l'équipage n'arrivait pas; le garçon d'écurie ne se montrait plus, et le marquis avait subitement disparu. Au bout d'un quart d'heure d'attente, Joseph prit le parti d'aller à l'écurie : elle était vide; il cherche le char-à-bancs sous le hangar : le hangar était désert; il appelle, personne ne lui répond. Il parcourt la ferme, et trouve enfin le garçon d'écurie qui semble accourir tout essoufflé, et qui lui répond avec toute la sincérité apparente d'un paysan astucieux : — Hélas! mon bon monsieur, il n'y a ni char-à-bancs ni cheval; le métayer est parti avec pour la foire de Saint-Denis, qui commence demain matin; il ne savait pas qu'on en aurait besoin au château. M. le marquis lui avait dit hier de les prendre s'il en avait besoin... Qu'est-ce qui savait? qu'est-ce qui pouvait prévoir...?

— Mille diables! s'écria Joseph; il est parti! et depuis quand? est-il bien loin?

— Oh! monsieur, dit le garçon en souriant d'un air piteux, il y a plus de deux heures! Il doit être à présent auprès de L..., s'il ne l'a point dépassé.

— Eh bien! dit Joseph, c'est une histoire à mourir de rire! Et il alla rejoindre les grisettes, sans s'affliger autrement d'un évènement qui devait les transporter de colère. Henriette jeta les hauts cris; elle refusa de croire au départ du métayer; elle maudit mille fois la malice du marquis; elle le chercha dans toute la maison pour lui faire des reproches, pour lui demander s'il n'avait pas un autre cheval et une autre voiture; le marquis fut introuvable. Le garçon d'écurie se lamenta d'un air désespérant sur ce fâcheux

contre-temps. Enfin il fallut prendre un parti ; le jour baissait de plus en plus, il fallut partir à pied et entreprendre, à l'entrée de la nuit, une promenade de trois lieues, par des chemins assez rudes, et avec des bonnets et des fichus en marmelade. Les grisettes pleuraient, et Henriette en fureur faisait de durs reproches à Joseph sur son insouciance. Celui-ci se résignait de bonne grâce à lui offrir son bras jusqu'à la ville ; elle le refusa d'abord avec dépit, et l'accepta bientôt par lassitude. Elles s'en allèrent ainsi clopin-clopant, se heurtant les pieds contre les cailloux, et détestant dans leur ame l'abominable marquis, auteur de leur désastre, tandis que celui-ci, enfermé dans sa chambre et plongé dans le duvet, fredonnait en s'endormant un vieil air à la mode peut-être dans sa jeunesse : *Allez-vous-en*, *gens de la noce*, etc.

VII.

De leur côté, André et Geneviève et M[lles] Marteau continuaient paisiblement leur route, sans entendre les cris de détresse dont Joseph, à tout hasard, faisait retentir la plaine. Enfin, une des petites filles ayant laissé tomber son sac, André arrêta le cheval et descendit pour chercher dans l'obscurité l'objet perdu. Pendant ce temps, il lui sembla entendre mugir au loin une voix de Stentor qui prononçait son nom. Il consulta ses compagnons, et Geneviève décida qu'il fallait retourner en arrière, parce qu'un accident était probablement arrivé aux voyageurs du char-à-bancs. André obéit, et, au bout de dix minutes, il rencontra les tristes piétons qui gagnaient le haut de la colline. Henriette voulut raconter la malheureuse aventure; mais, suffoquée par sa colère, elle s'arrêta pour respirer, et Joseph, profitant de l'occasion, se mit à raconter à sa manière. Il déclara que c'était un plaisant tour du marquis, et que ces demoiselles l'avaient bien mérité pour la manière dont elles s'étaient comportées dans le verger.

— C'est une infamie! s'écria Henriette ; votre marquis est un vieil avare, un sournois et un ivrogne.

— Allons, allons, interrompit Joseph impatienté, vous oubliez

que vous parlez devant son fils, et qu'il est trop poli pour vous donner un démenti; mais si vous étiez un homme, jarni Dieu!....

— Et c'est parce que M. André ne peut pas imposer silence à une femme, dit Geneviève assez vivement, que l'on ne doit pas abuser de sa politesse, et lui faire entendre un langage qu'il ne peut supporter sans souffrir. Allons, Henriette, calme-toi, prends ma place dans la voiture; tâchez de vous y arranger toutes, et de prendre seulement la petite Marie sur vos genoux; pour nous, qui avons fait la moitié de la route en voiture, nous ferons bien le reste à pied, n'est-ce pas, ma chère Justine?

La chose fut bientôt convenue. Joseph voulut un instant faire les honneurs de sa voiture à André, et achever la route à pied; mais il comprit bien vite qu'André aimait beaucoup mieux accompagner Geneviève, et il prit sa place dans la patache, qui continua le voyage au pas. André offrit son bras à Justine Marteau, afin d'avoir l'occasion d'offrir l'autre à Geneviève au bout de quelques minutes; mais à peine l'eut-elle accepté, qu'André, qui se croyait fort en train de dire les choses les plus sensées du monde, ne trouva plus même à placer un mot insignifiant, pour diminuer le malaise d'un silence qui dura près d'un quart d'heure sans aucune cause appréciable.

Ce fut Mlle Marteau qui le rompit la première, dès qu'elle eut fini de penser à autre chose; car elle était préoccupée soit de la pensée de son trousseau, soit de celle de son fiancé. — Eh bien! dit-elle, qu'avons-nous donc tous les trois à regarder les étoiles?

— Je vous assure, répondit André, que je ne pensais pas aux étoiles, et que je les regardais encore moins. Et vous, mademoiselle Geneviève?

— Moi je les regardais sans penser à rien, répondit-elle.

— Permettez-moi de ne pas vous croire, reprit André; je suis sûr, au contraire, que vous réfléchissez beaucoup et à propos de tout.

— Oh! oui, je réfléchis, répondit-elle; mais je n'en pense pas plus pour cela, car je ne sais rien, et quand j'ai bien rêvé, je n'en suis pas plus avancée.

— Cela est impossible. Quand vous regardez les étoiles, vous pensez à quelque chose.

— Je pense quelquefois à Dieu, qui a mis toutes ces lumières là-haut : mais comme on ne peut pas toujours penser à Dieu, il arrive que je continue à les regarder sans savoir pourquoi; et pourtant je reste des heures entières à ma fenêtre sans pouvoir m'en arracher. D'où cela vient-il? Sans doute les étoiles font cet effet-là à tout le monde : n'est-ce pas, Justine?

— Je crois, dit Justine, que ton amie Henriette ne les regarde jamais. Pour moi, je suis comme toi, je ne peux pas en détacher mes yeux; mais c'est que cela me fait penser à des milliers de choses.

— Oh! c'est que vous êtes savante, vous, Justine; vous êtes bien heureuse! Mais, dites-moi donc à quoi les étoiles vous font penser : j'aurai peut-être eu les mêmes idées sans pouvoir m'en rendre compte.

— Mais, dit Justine, à quoi ne pense-t-on pas en regardant ces milliards de mondes, auprès desquels le nôtre n'est qu'une tache lumineuse dans l'espace?

Geneviève s'arrêta toute étonnée, et regarda Justine, attendant avec impatience qu'elle s'expliquât davantage.

André s'était imaginé, en voyant le beau front de Geneviève plein d'intelligence, et en écoutant son langage toujours si raisonnable et si pur, qu'elle devait savoir toutes choses, et l'idée de son infériorité l'avait rendu jusque-là timide et tremblant devant elle. Il fut donc surpris à son tour, et chercha, dans les grands yeux de Geneviève, la cause de cet étonnement naïf.

— Est-ce que tu ne sais pas, dit Justine qui n'était pas fâchée de déployer son petit savoir, que toutes ces lumières, comme tu les appelles, sont autant de soleils et de mondes?

— Oh! j'ai entendu parler de cela à Paris, par une de mes compagnes qui avait un livre... mais je prenais tout cela pour des rêves... et je ne peux pas croire encore... Dites-nous donc ce que vous en pensez, monsieur André.

Cette interpellation fit sur André un effet singulier. Il venait d'être presque choqué de l'ignorance de Geneviève; il se sentit tout à coup comme attendri. Jusque-là son amour avait été dans sa tête; il lui sembla qu'il descendait dans son cœur. Il regarda Geneviève à la faible clarté du ciel étoilé : il distinguait à peine ses

traits; mais une blancheur incomparable faisait ressortir sa figure ovale sous ses cheveux noirs, et une sérénité angélique semblait résider sur ce visage délicat et pâle. André fut si ému, qu'il resta quelques instans sans pouvoir répondre. Enfin il lui dit d'une voix altérée : « Oui, je crois que notre monde n'est qu'un lieu de passage et d'épreuve, et qu'il y a, parmi tous ceux que vous voyez au ciel, quelque monde meilleur où les ames qui s'entendent peuvent se réunir et s'appartenir mutuellement. »

Geneviève s'arrêta encore, et le regarda à son tour comme elle avait regardé Justine. Tout ce qu'on lui disait lui semblait obscur; elle en attendait l'explication.

— Croyez-vous donc, lui dit André, que tout s'achève ici-bas?

— Oh non! dit-elle, je crois en Dieu et en une autre vie.

— Eh bien! ne pensez-vous pas que le paradis puisse être dans quelqu'une de ces belles étoiles?

— Mais je n'en sais rien. Vous-même, qu'en savez-vous?

— Oh rien! Je ne sais pas où Dieu a caché le bonheur qu'il fait espérer aux hommes. Croyez-vous, mesdemoiselles, qu'on puisse obtenir tout ce qu'on désire en cette vie?

— Mais non! dit Justine; on peut désirer l'impossible. Le bonheur et la raison consistent à régler nos besoins et nos souhaits.

— Cela est très bien dit, répondit André; mais pensez-vous qu'il existe trois personnes au monde qui puissent atteindre à la sagesse? Nous voici trois : répondez-vous de nous trois?

— Oh! c'est tout au plus si je réponds de moi-même, dit Justine en riant; comment répondrais-je de vous? Cependant je répondrais de Geneviève; je crois qu'elle sera toujours calme et heureuse.

— Et vous, mademoiselle Geneviève, dit André, en répondez-vous?

— Pourquoi pas? dit-elle avec une tranquillité naïve. Mais parlez-moi donc des étoiles, cela m'inquiète davantage. Pourquoi Justine dit-elle que ce sont des mondes et des soleils?

André, heureux et fier, pour la première fois de sa vie, d'avoir quelque chose à enseigner, se mit à lui expliquer le système de l'univers, en ayant soin de simplifier toutes les démonstrations, et de les rendre abordables à l'intelligence de son élève. Malgré la

soumission attentive et la curiosité confiante de Geneviève, André fut frappé du bon sens et de la netteté de ses idées. Elle comprenait rapidement; il y avait des instans où André, transporté, lui croyait des facultés extraordinaires, et d'autres où il croyait parler à un enfant. Quand ils furent arrivés aux premières maisons de la ville, Henriette descendit de voiture, et dit qu'elle se chargeait de reconduire Geneviève chez elle. André n'osa pas aller plus loin; il prit congé d'elle, et, se dérobant aux instances de Joseph qui voulait l'emmener boire du punch, il reprit légèrement le chemin de son castel. Tout ce qu'il désirait désormais, c'était de se trouver seul et de n'être pas distrait de ses pensées. Elles se pressaient tellement dans son cerveau, qu'il s'assit bientôt sur le bord du chemin, et posant son front dans ses mains, il resta ainsi, jusqu'à ce que le froid de la nuit le saisit et l'avertit de reprendre sa marche.

VIII.

Le lendemain, lorsque André se retrouva seul dans son grand verger, il s'était passé bien des choses dans sa tête, mais il avait trouvé une solution à sa plus grande incertitude, et il éprouvait une joie et une impatience tumultueuses. Il s'était demandé bien des fois, depuis douze heures, si Geneviève était un ange du ciel, exilé sur une terre ingrate et pauvre, ou si elle était simplement une grisette plus décente et plus jolie que les autres. Cependant il n'avait pu réprimer une émotion tendre et presque paternelle, lorsqu'elle lui avait naïvement demandé de l'instruire. Cet aveu paisible de son ignorance, ce désir d'apprendre, cette facilité de compréhension, devaient lui gagner le cœur d'un homme simple et bon comme elle. Il y avait, sous cette inculte végétation, une terre riche et fertile où la parole divine pourrait germer et fructifier. Une ame sympathique, une voix amie pouvait développer cette noble nature et la révéler à elle-même.

Telle fut la conclusion que tira André de toutes ces rêveries, et il se sentit transporté d'enthousiasme à l'idée de devenir le Prométhée de cette précieuse argile. Il bénit le ciel qui lui avait accordé

les moyens de s'instruire. Il remercia dans son cœur son bon maître, M. Forez, qui lui avait ouvert le trésor de ses connaissances; et, dans son exaltation, peu s'en fallut qu'il n'allât aussi remercier son père, qui avait consenti à faire de lui autre chose qu'un paysan. Dans ses jours de spleen, il lui était arrivé souvent de maudire l'éducation qui, en lui créant des besoins nouveaux, lui rendait sa condition réelle plus triste encore. Maintenant il demandait pardon à Dieu d'un tel blasphême. Il reconnaissait tous les avantages de l'étude, et se sentait maître du feu sacré qui devait embraser l'ame de Geneviève.

Mais toutes ces fumées de bonheur et de gloire se dissipèrent, lorsqu'il songea à la difficulté de revoir prochainement Geneviève, et à la possibilité effrayante de ne la revoir jamais. Il avait fait, avec sa liberté de la veille, mille romans délicieux, en parcourant à pas lents les allées humides de la rosée du matin; mais, à force de se créer un bonheur imaginaire, le besoin de réaliser ses rêves devint un malaise et un tourment. Son cœur battait violemment, et, à chaque instant, semblait s'élancer hors de son sein pour rejoindre l'objet aimé. Il s'étonna de ces agitations. Il n'avait pas prévu qu'arrivé à ce point, l'amour devait devenir une souffrance de toutes les heures. Il avait cru, au contraire, que du moment où il aurait retrouvé l'objet d'une si longue attente, sa vie s'écoulerait calme, pleine et délicieuse; qu'un jour de bonheur suffirait à ses rêveries et à ses souvenirs pendant un mois, et qu'il aurait autant de douceur à savourer le passé qu'à jouir du présent. Maintenant, la veille lui semblait s'être envolée trop rapidement; il se reprochait de n'en avoir pas profité; il se rappelait cent circonstances où il aurait pu dire à propos un mot qui lui eût obtenu la bienveillance de Geneviève, et il éprouvait un regret mortel de sa timidité. Il brûlait de trouver l'occasion de la réparer; mais quand viendrait cette occasion? dans huit jours, dans quatre? un seul lui paraissait éternellement long, et l'ennui dévorait déjà sa vie.

La crainte de se montrer trop empressé et d'effaroucher l'austérité de Geneviève lui faisait seule renoncer aux mille projets romanesques qu'il enfantait presque malgré lui. Mais bientôt, il était forcé de se déclarer que vivre sans la voir était impossible, et qu'il fallait sortir de son inaction ou devenir fou.

Il alla vers le soir à la ville. Il s'assit à l'écart sur un des bancs de la promenade, espérant qu'elle passerait peut-être; mais il vit défiler par groupes toutes les filles de la ville, sans apercevoir le petit pied de Geneviève. Il se rappela qu'elle ne sortait jamais à ces heures-là; il rôda autour de la maison Marteau, sans oser y entrer, car il éprouvait une répugnance infinie à laisser deviner ce qui se passait en lui. A l'entrée de la nuit, il vit sortir Henriette et ses ouvrières. Geneviève n'était point avec elles. S'il avait su où elle demeurait, il se serait glissé sous sa fenêtre, il l'eût peut-être aperçue; mais il ne le savait pas, et pour rien au monde il ne l'eût demandé à qui que ce fût.

Le lendemain il revint dans la journée, et, tâchant de prendre l'air le plus indifférent, il alla voir Joseph. Joseph ne fut pas dupe de ce maintien grave. Voyons, lui dit-il, pourquoi ne parles-tu pas de la seule chose qui t'intéresse maintenant? Tu voudrais bien voir Geneviève, n'est-ce pas? Ce n'est pas aisé; j'y pensais ce matin; je cherchais un expédient pour avoir accès dans sa maison, et je n'en ai pas trouvé. Il faudra bien pourtant que nous en venions à bout. Henriette nous aidera.

L'obligeance indiscrète de Joseph choqua cruellement son ami. Il se mit à rire d'un air sec et forcé, en lui déclarant qu'il ne comprenait rien à cette plaisanterie, et qu'il le priait de ne pas l'y mêler davantage.

— Ah! tu fais le fier! Tu te méfies de moi! dit Joseph un peu piqué. Eh bien! comme tu voudras, mon cher, tire-toi d'affaire tout seul, puisque tu n'as pas besoin d'aide.

André s'affligea d'avoir offensé un ami si dévoué; mais il lui fut impossible de revenir sur son refus et sur son désaveu. Il se retira assez trisse. Le bon Joseph s'en aperçut, et, pour lui prouver qu'il n'avait pas de rancune, il le reconduisit jusqu'au bout de l'avenue de peupliers qui termine la ville. Avant de sortir d'une petite rue tortueuse et déserte, il lui montra une vieille maison de briques, dont tous les pans étaient encadrés de bois noir grossièrement sculpté. Un toit en auvent s'étendait à l'entour, et ombrageait les étroites fenêtres. — Tiens, dit Joseph, en lui montrant deux de ces fenêtres, éclairées par le soleil couchant et couvertes de pots de fleurs, c'est là que *Rose respire*. Monter l'escalier, ce

n'est pas le plus difficile ; mais franchir le pallier et passer la porte, c'est pire que d'entrer dans le jardin des Hespérides.

André, troublé, s'efforça de prendre un air dégagé et de sourire.

— Aurais-je dit quelque sottise? dit Joseph ; cela est possible ; j'aime trop la mythologie, je ne suis pas toujours heureux dans mes citations.

— Celle-là est fort bonne, au contraire, répondit André ; j'en ris parce qu'elle est plaisante, et que je ne me sens point le courage d'Alcide et de Jason.

Quoi qu'il en soit, André était le lendemain sur l'escalier de la vieille maison rouge. Où allait-il? Il le savait à peine. Serait-il reçu? Il ne l'espérait pas. Il avait à la main un énorme bouquet des plus belles fleurs qu'il avait pu réunir : c'était toute sa recommandation. Il était tour à tour pâle comme ses narcisses et vermeil comme ses adonis. Il se soutenait à peine, et, à la dernière marche, il fut forcé de s'asseoir. C'était déjà beaucoup d'avoir pu arriver jusque-là sans attrouper toute la maison et sans causer un scandale qui eût indisposé Geneviève contre lui. Il avait passé adroitement le long de l'arrière-boutique du chapelier, qui occupait le rez-de-chaussée, sans être aperçu d'aucun des apprentis; au premier étage, il avait évité un atelier de lingères, dont la porte était ouverte, et d'où partait le refrain de plusieurs romances très aimées des grisettes de tous les pays, tel que

Bocage que l'aurore
Embellit de ses feux, etc.

Ou bien

Il ne vient pas, où peut-il être? etc.

Ou bien encore

Fleuve du Tage, etc., etc.

André cacha son bouquet dans son chapeau, et, tournant le dos à la porte entr'ouverte, il franchit cet étage comme un éclair et ne s'arrêta qu'au troisième. Là, tout palpitant, se recommandant à Dieu, il s'approcha de la porte à trois reprises différentes, et s'en

éloigna aussitôt, incertain s'il ne laisserait pas son bouquet et ne s'enfuirait pas à toutes jambes. Enfin une quatrième résolution l'emporta. Il frappa bien doucement, et près de s'évanouir, s'appuya contre le mur.

Cinq minutes d'un profond silence lui donnèrent le temps de se reconnaître. Il pensa que Geneviève était sortie, et il se réjouit presque d'échapper à la terrible émotion qu'il avait résolu de braver. Cependant le désir de la voir fut plus fort que sa poltronnerie, et il allait frapper de nouveau lorsque ses yeux, accoutumés à l'obscurité de l'escalier, distinguèrent un petit carré de papier collé sur la porte. Il l'examina quelques instans et réussit à lire :

Geneviève, fleuriste.

Et un peu plus bas, en plus petits caractères : *Tournez le bouton, s'il vous plaît.*

André, transporté d'une joie étourdie, ouvrit la porte et entra dans une vieille salle proprement tenue, meublée de quatre chaises de paille, d'une petite provision de raisins suspendue au plafond, et d'une toile noire et usée, où l'on retrouvait quelques vestiges d'une figure de Vierge tenant un enfant Jésus dans ses bras. Une petite porte, sur laquelle était encore écrit le nom de Geneviève, était placée au bout de cette salle. Cette fois André sentit toutes ses terreurs se réveiller ; mais, après tout ce qu'il avait déjà osé, il n'était plus temps de renoncer lâchement à son entreprise : il frappa donc à cette dernière porte qui s'ouvrit aussitôt, et Geneviève parut.

Elle devint toute rouge, et le salua avec un embarras où André crut distinguer un peu de mécontentement. Il balbutia quelques mots, mais il perdit tout-à-fait contenance en s'apercevant que Geneviève n'était pas seule. Mme Privat était debout auprès d'un carton de fleurs, et se composait un bouquet de bal. Elle jeta sur André un regard de surprise et d'ironie : c'eût été une si bonne fortune pour elle de pouvoir publier une jolie médisance bien cruelle sur le compte de la vertueuse Geneviève! Geneviève sentit le danger de sa position, et, prenant aussitôt une assurance pleine de fierté : Entrez, dit-elle, monsieur le marquis, ayez la bonté de

vous asseoir et d'attendre un instant. Vous voudrez bien me faire votre commande après que j'aurai servi madame.

Et, se rapprochant de Mme Privat, elle ouvrit tous ses cartons avec une dignité calme qui en imposa un instant à la merveilleuse provinciale. Mais l'occasion était trop bonne pour y renoncer aisément. Après avoir choisi quelques boutons de rose mousseuse, Mme Privat se retourna vers André, qu'elle déconcerta tout-à-fait avec son regard curieux et impertinent. — Vraiment, dit-elle, en s'efforçant de prendre un ton enjoué, c'est la première fois que je vois un jeune homme venir commander des fleurs artificielles. Vous ne recevez pas souvent la visite de ces messieurs, n'est-ce pas, mademoiselle Geneviève?

— Pardonnez-moi, madame, répondit froidement Geneviève, je reçois très souvent des commandes de bouquets pour les mariages et pour les présens de noces; et ces messieurs m'apportent quelquefois les fleurs qu'ils veulent me faire faire.

— Ah! M. de Morand se marie? dit vivement Mme Privat en fixant sur lui un regard scrutateur.

Son impertinence étonna tellement André, qu'il hésita un instant à répondre; mais l'indignation l'emportant sur sa timidité naturelle, il répondit effrontément : Non, madame, je m'occupe de botanique, et je désire avoir une collection de certaines fleurs que mademoiselle a le talent d'imiter parfaitement. C'est un herbier de nouvelle espèce, auquel M. Forez, mon ancien précepteur, s'intéresse beaucoup. Quant au mariage, les pauvres maris sont tellement ridicules pour le moment dans ce pays-ci, que j'attendrai un temps plus favorable.

Mme Privat se mordit la lèvre et sortit brusquement. La réponse d'André faisait allusion à une aventure récente de son ménage; et, quoique André ne fût pas méchant, il n'avait pu résister au désir de lui fermer la bouche. Quand elle fut sortie, il regarda Geneviève en souriant, espérant que cet incident allait faire oublier l'audace de sa visite; mais il trouva Geneviève froide et sévère. — Puis-je savoir, monsieur, lui dit-elle, ce qui me procure l'honneur de votre présence?

André se troubla. — Je mérite que vous me receviez mal, répondit-il. J'ai été étourdi et imprudent, mademoiselle, en m'ima-

ginant que c'était une chose toute simple que de venir vous offrir ces fleurs. L'impertinente personne qui sort d'ici m'a fait sentir mon tort; me le pardonnerez-vous?

— Oui, monsieur, répondit Geneviève, s'il est vrai que vous n'en ayez pas prévu les suites, et si vous me promettez de ne pas m'y exposer une seconde fois.

— J'aimerais mieux renoncer au bonheur de vous revoir jamais que de vous causer une contrariété, répondit André; et, laissant son bouquet sur la table, il se leva tristement pour se retirer; mais une larme vint au bord de sa paupière, et Geneviève, qui s'en aperçut, se troubla à son tour.

— Au moins, lui dit-elle avec douceur, je ne vous chasse pas, et puisque vous n'avez eu que de bonnes intentions aujourd'hui, je vous remercie de votre bouquet.

En même temps, elle le prit et l'examina. André s'arrêta, et resta debout et incertain.

— Il est bien joli, dit Geneviève. Comment appelez-vous ces fleurs roses si rondes et si petites?

— Ce sont des hépatiques, répondit-il en se rapprochant; voici des belles de nuit à odeur de vanille, de la giroflée-mahon blanche, et des mauves couleur de rose.

— Oh! celles-là se fanent vite, dit Geneviève. Je vais les mettre dans l'eau.

Elle délia le bouquet et le mit dans un vase plein d'eau fraîche, en arrangeant chaque fleur avec soin. Pendant ce temps, André examinait les cartons ouverts et admirait la perfection des ouvrages de Geneviève. Cependant il lui échappa une exclamation de blâme qui faillit faire tomber le vase de fleurs des mains de la jeune fille.

— Qu'est-ce donc? s'écria-t-elle.

— O ciel! répondit André, des fuxias à calice vert. Cela n'existe pas. C'est une invention gratuite.

— Hélas! vous avez raison, dit Geneviève en rougissant, ce n'est pas ma faute. Une demoiselle de la ville, pour qui j'ai fait cette branche de fuxia, l'a voulu ainsi. En vain je lui ai montré l'original; elle s'est obstinée à trouver ce bouquet trop rouge. Feuilles, tiges, fleurs, tout, disait-elle, était de la même teinte. Elle m'a

forcée d'ajouter ces feuilles, qui sont d'un ton faux, et de doubles calices....

— Qui sont d'une monstruosité épouvantable, dit André avec chaleur. Quoi! mutiler une si jolie plante, si gracieuse, si délicate!

— Il y a des gens de si mauvais goût! reprit Geneviève; tous les jours on me demande des choses extravagantes. J'avais fait des millepertuis de Chine assez jolis; aussitôt toutes ces dames en ont demandé : mais l'une les voulait bleus, l'autre rouges, selon la couleur de leurs rubans et de leurs robes. Que voulez-vous que devienne la vérité devant de pareilles considérations? Je suis bien forcée, pour gagner ma vie, de céder à tous ces caprices; aussi je ne fais que pour moi des fleurs dont je sois contente. Celles-là, je ne les vends pas, ce sont mes études et mes vrais plaisirs. Je vous les ferais voir si....

— Oh! voyons-les, je vous en supplie, dit André, montrez-moi ces trésors.

Geneviève alla ouvrir une armoire réservée, et montra à son jeune pédant une collection de fleurs admirablement faites. —Voici du véritable fuxia, dit-elle, en lui désignant avec orgueil une branche de cette jolie plante.

— Ceci est un chef-d'œuvre, dit André en la prenant avec précaution. Vous ne savez pas quelles immenses ressources vous offre votre talent. Un amateur paierait cette fleur un prix exorbitant. Cependant on pourrait y faire encore une légère critique; les fleurs sont trop régulièrement parfaites; la nature est plus capricieuse, plus sans façon. Ainsi, le calice du fuxia a souvent cinq pétales et souvent trois, au lieu de quatre qu'il doit avoir. Les caryophyllées sont sujettes à ces erreurs continuelles et n'en sont que plus belles. Voyez ce violier jaune qui est sous votre fenêtre.

— Vous avez peut-être raison, dit Geneviève. Moi, j'évitais cela dans la crainte de mal faire. Aimez-vous ces pois de senteur?

— Il n'y manque que le parfum; cependant voici un petit défaut. Toutes les légumineuses ont dix étamines, mais neuf seulement sont réunies dans une sorte de gaîne; la dixième est indépendante des autres, et vous n'avez pas observé cette particularité.

— Êtes-vous sûr de cela?

— Il y a du genêt d'Espagne dans mon bouquet. Déchirez-en une fleur.

— En vérité vous avez raison, mais vous êtes bien sévère. Tant mieux pourtant, il y a beaucoup à profiter avec vous. Continuez donc à m'instruire, je vous en prie.

André examina tous les cartons, et trouva peu à critiquer, beaucoup à louer; mais il ne négligea aucune occasion de relever les fautes légères de l'artiste, car il sentit que c'était le moyen de captiver l'attention et de rendre sa présence désirable.

— Puisqu'il en est ainsi, dit Geneviève quand il eut fini, je n'oserai plus achever une fleur nouvelle sans vous consulter; car vous en savez plus que moi.

— Vous en sauriez bien vite autant, si vous vouliez faire de votre art une étude un peu méthodique. Certainement, à force de recherches et d'observations, vous savez une infinité de choses que je ne saurai jamais; mais l'ordre qu'on m'a fait mettre dans cette étude, m'a appris des choses très simples que vous ignorez. M. Forez avait pour cela une méthode admirable et d'une clarté parfaite.

— Et comment faire pour savoir? dit Geneviève.

— Laissez-moi vous apporter mes cahiers et mon herbier; avec une heure d'application par jour, vous en saurez dans un mois plus que M. Forez lui-même.

— Oh! que je le voudrais! dit Geneviève; mais cela est impossible. Orpheline et seule comme je suis, je ne puis recevoir vos visites, sans m'exposer aux plus méchans propos.

— N'êtez-vous pas au-dessus de ces puériles attaques? dit André. A quoi vous a servi toute une vie de retraite et de prudence, si vous êtes aussi vulnérable que la plus étourdie de vos compagnes, et si, au premier acte d'indépendance que votre raison voudra tenter, l'opinion ne vous tient aucun compte d'une sagesse que vous avez si bien prouvée?

— L'opinion, l'opinion!... dit Geneviève en rougissant. Ce n'est pas que je la respecte; je sais ce qu'elle vaut, dans ce pays du moins! mais je la crains. Je n'ai pas de famille, personne pour me protéger; la méchanceté peut me prendre à partie, comme elle a

fait tant de fois pour de pauvres filles qui avaient bien peu de torts à se reprocher. Elle peut me rendre bien malheureuse...

— Oui, si vous manquez de caractère; mais si vous avez le juste orgueil de la vertu, si vous êtes pénétrée de votre propre dignité...

— Ne me dites pas cela, on me reproche déjà d'être trop fière.

— Si j'avais le droit de vous faire un reproche, ce ne serait pas celui-là...

— Et lequel donc? dit Geneviève vivement, puis elle s'arrêta tout à coup, et André lut sur son visage qu'elle était fâchée d'avoir laissé échapper cette question, et qu'elle craignait une réponse trop significative.

— Je n'ai pas ce droit, répondit-il tristement, et je ne me flatte pas de l'avoir jamais. Vous craignez le blâme, quelle raison assez forte auriez-vous pour le braver? Ne faites pas attention à ce que je vous ai dit. Je déraisonne souvent.

— Cet aveu n'est pas rassurant, dit Geneviève en s'efforçant de sourire, pour quelqu'un qui comptait vous demander souvent des conseils.

— Sur la botanique? reprit André. Je vous enverrai mes cahiers. Si quelque passage vous embarrasse, veuillez faire un signe sur la marge, et me le renvoyer; je demanderai une explication détaillée à M. Forez et le prierai de la rédiger lui-même. Je vous la ferai parvenir par Mlle Marteau ou par Mlle Henriette, ou par telle autre personne que vous me désignerez. De cette manière, il me sera impossible de vous compromettre, et je ne serai pour personne un sujet de trouble et de scandale.

Geneviève fut affligée de l'entendre s'exprimer d'un ton froid et blessé. Sa douceur et sa sensibilité naturelles parlèrent plus vite que sa raison.

— J'aimerais mieux, dit-elle, recevoir ces explications de vous directement; je comprendrais plus vite et je pourrais vous remercier moi-même de votre complaisance. Je ne sais pas comment il me deviendra possible de recevoir vos avis; mais j'en chercherai le moyen... S'il me faut y renoncer, croyez que j'en aurai du regret, et que je conserverai de la reconnaissance pour vous.

Elle s'arrêta toute troublée, et André se sentit si ému, qu'il craignit de se mettre à pleurer devant elle. C'est pourquoi il se

retira précipitamment, en faisant de profonds saluts et en attachant sur elle des regards pleins de douleur et de tendresse.

Quand il fut sorti, Geneviève se laissa tomber sur une chaise, mit les deux mains sur son cœur, et le sentit battre avec violence. Alors, épouvantée de ce qu'elle éprouvait et n'osant s'interroger elle-même, elle se jeta à genoux et demanda au ciel de lui laisser le calme dont elle avait joui jusqu'alors.

Elle fut presque malade le reste de la journée, et ne toucha point au frugal dîner qu'elle avait préparé elle-même comme à l'ordinaire. Vers le soir, elle s'enveloppa de son petit schall et alla se promener derrière la ville, dans un lieu solitaire où elle était sûre de pouvoir rêver en liberté. Quand la nuit vint, elle s'assit sur une éminence plantée de néfliers, et elle contempla le lever de ces planètes dont André lui avait expliqué la marche. Peu à peu ses idées prirent un cours extraordinaire, et les connaissances nouvelles que la conversation d'André lui avait révélées, portèrent son esprit vers des pensées plus vagues, mais plus élevées. Lorsqu'elle revint sur elle-même, elle s'étonna de trouver à ses agitations de la journée moins d'importance qu'elle ne l'avait craint d'abord. Elle ressentait déjà l'effet de ces contemplations où l'ame semble sortir de sa prison terrestre et s'envoler vers des régions plus pures; mais elle ne se rendait raison d'aucune de ces impressions nouvelles, et marchait dans ce pays inconnu avec la surprise et le doute d'un enfant qui lit pour la première fois un conte de fées.

Geneviève n'était point romanesque. Elle n'avait jamais désiré d'aimer ou d'être aimée. Elle ne pensait aux passions qu'avec crainte, et s'était promis de s'y soustraire à la faveur d'une vie solitaire et laborieuse. Naturellement aimante et bonne, elle commençait à pressentir vaguement l'amour d'André pour elle. Elle n'eût pas osé se l'expliquer à elle-même, mais elle avait compris instinctivement ses tourmens, ses craintes et son chagrin de la matinée. Elle en avait été émue sans savoir pourquoi, et elle lui avait parlé avec une bienveillance qui ne cachait pas un sentiment plus vif. Geneviève n'avait pas d'amour, et quand elle chercha consciencieusement la cause de son trouble, elle reconnut en elle-même le regret d'avoir commis une imprudence. Qu'avais-je donc ce ma-

tin, en effet? se demanda-t-elle. Et pourquoi me suis-je laissé émouvoir si vite par les idées et les discours de ce jeune homme? Pourquoi l'ai-je tant remercié? Qu'a-t-il fait pour moi? Il m'a expliqué des choses bien intéressantes, il est vrai; mais il l'a fait pour soutenir la conversation ou pour le plaisir de voir mon étonnement. Et puis il m'a apporté un bouquet que j'aurais pu cueillir moi-même dans les prés, et fait une visite dont, grâce à Mme Privat, toute la ville jase déjà. Pourquoi m'a-t-il fait cette visite? Si c'était par amitié, il aurait dû prévoir à quels dangers il m'exposait. Et moi qui l'ai si bien senti tout de suite, d'où vient que sur deux ou trois grandes paroles qu'il m'a dites, j'ai presque promis de braver, pour le voir, les railleries des méchans et des sots? Ah! je suis une folle. Je désire m'élever au-dessus de ma fortune et de mon état. Qu'y gagnerai-je? Quand j'aurai appris tout ce que mes compagnes ignorent, en serai-je plus heureuse?... Hélas! il me semble que oui; mais c'est peut-être un conseil du démon. Déjà j'étais prête à sacrifier ma réputation au plaisir d'apprendre la botanique et de causer avec un jeune homme savant. Mon Dieu, mon Dieu! défendez-moi de ces idées-là, et apprenez-moi à me contenter de ce que vous m'avez donné.

Geneviève rentra plus calme et résolue à ne plus revoir André. Elle se tint parole, car elle reçut les cahiers et les herbiers par Henriette, et ne les ouvrit pas, dans la crainte d'y trouver trop de tentations. Elle s'habitua, en peu de jours, à penser à lui sans trouble et sans émotion. Une quinzaine s'écoula sans qu'elle sortît de sa retraite, et sans qu'elle entendît parler du désolé jeune homme, qui passait une partie des nuits à pleurer sous ses fenêtres.

IX.

Mais la Providence voulait consoler André, et le hasard peut-être voulait faire échouer les résolutions de Geneviève. Un matin elle se laissa tenter par le lever du soleil et par le chant des alouettes, et alla chercher des iris dans les Prés-Girault; elle ne savait pas qu'André l'y avait vue un certain jour qui avait marqué

dans sa vie comme une solennité, et qui avait décidé de tout son avenir. Elle se flattait d'avoir trouvé là un refuge contre tous les regards, un asile contre toutes les poursuites. Elle y arriva joyeuse et s'assit au bord de l'eau en chantant. Mais aussitôt des pas firent crier le sable derrière elle. Elle se retourna et vit André.

Un cri lui échappa, un cri imprudent qui l'eût perdue si André eût été un homme plus habile. Mais le bon et crédule enfant n'y vit rien que de désobligeant, et lui dit d'un air abattu : Ne craignez rien, mademoiselle ; si ma présence vous importune, je me retire. Croyez que le hasard seul m'a conduit ici ; je n'avais pas l'espoir de vous y rencontrer, et je n'aurai pas l'audace de déranger votre promenade...

La pâleur d'André, son air triste et doux, son regard plein de reproche et pourtant de résignation, produisirent un effet magnétique sur la faible Geneviève. — Non, monsieur, lui dit-elle, vous ne me dérangez pas, et je suis bien aise de trouver l'occasion de vous remercier de vos cahiers... Ils m'intéressent beaucoup, et tous les jours... Geneviève se troubla et ne put achever, car elle mentait et s'en faisait un grave reproche. André, un peu rassuré, lui fit quelques questions sur ses lectures. Elle les éluda en lui demandant le nom d'une jolie fleurette bleue qui croissait comme un tapis étendu sur l'eau. — C'est, répondit André, le bécabunga, qu'il faut se garder de confondre avec le cresson, quoiqu'il croisse pêle-mêle avec lui. — En parlant ainsi, il se mit dans l'eau jusqu'à mi-jambes pour cueillir la fleur que Geneviève avait regardée ; il s'y fût mis jusqu'au cou, si elle avait eu envie de la feuille sèche qu'emportait le courant un peu plus loin. Il parlait si bien sur la botanique, qu'elle ne put y résister. Au bout d'un quart d'heure, ils étaient assis tous deux sur le gazon. André jonchait le tablier de Geneviève de fleurs effeuillées dont il lui démontrait l'organisation. Elle l'écoutait en fixant sur lui ses grands yeux attentifs et mélancoliques. André était parfois comme fasciné et perdait tout-à-fait le fil de son discours. Alors il se sauvait par une digression sur quelque autre partie des sciences naturelles, et Geneviève, toujours avide de s'élancer dans les régions inconnues, le questionnait avec vivacité. André voulut, pour lui rendre ses dissertations plus claires, remonter au principe des choses, lui expliquer la forme

de la terre, la différence des climats, l'influence de l'atmosphère sur la végétation, les diverses régions où les végétaux peuvent vivre, depuis le pin des sommets glacés du nord, jusqu'au bananier des Indes brûlantes. Mais ce cours de géographie botanique effrayait l'imagination de Geneviève.

— Oh! mon Dieu! s'écria-t-elle à plusieurs reprises, la terre est donc bien grande?

— Voulez-vous en prendre une idée? lui dit André; je vous apporterai demain un atlas; vous apprendrez la géographie et la botanique en même temps.

— Oui, oui, je le veux! dit vivement Geneviève; et puis elle songea à ses résolutions, hésita, voulut se rétracter et céda encore, moitié au chagrin d'André, moitié à l'envie de voir s'entr'ouvrir les feuillets mystérieux du livre de la science.

Elle revint donc le lendemain, non sans avoir livré un rude combat à sa conscience; mais cette fois la leçon fut si intéressante! Le dessin de ces mers qui enveloppent la terre, le cours de ces fleuves immenses, la hauteur de ces plateaux d'où les eaux s'épanchent dans les plaines, la configuration de ces terres échancrées, entassées, disjointes, rattachées par des isthmes, séparées par des détroits, ces grands lacs, ces forêts incultes, ces terres nouvelles aperçues par des voyageurs, perdues pendant des siècles et soudainement retrouvées, toute cette magie de l'immensité jeta Geneviève dans une autre existence. Elle revint aux Prés-Girault tous les jours suivans, et souvent le soleil commençait à baisser quand elle songeait à s'arracher à l'attrait de l'étude. André goûtait un bonheur ineffable à réaliser son rêve, et à verser, dans cette ame intelligente, les trésors que la sienne avait recélés jusque-là sans en connaître le prix. Son amour croissait de jour en jour avec les facultés de Geneviève. Il était fier de l'élever jusqu'à lui, et d'être à la fois le créateur et l'amant de son Eve.

Leurs matinées étaient délicieuses. Libres et seuls dans une prairie charmante, tantôt ils causaient, assis sous les saules de la rivière, tantôt ils se promenaient le long des sentiers bordés d'aubépines. Tout en devisant sur les mondes inconnus, ils regardaient de temps en temps autour d'eux, et se regardant aussi l'un l'autre, ils s'éveillaient des magnifiques voyages de leur imagina-



tion, pour se retrouver dans une oasis paisible, au milieu des fleurs, et le bras enlacé l'un à l'autre. Quand la matinée était un peu avancée, André tirait de sa gibecière un pain blanc et des fruits, ou bien il allait acheter une jatte de crême dans quelque chaumière des environs, et il déjeunait sur l'herbe avec Geneviève. Cette vie pastorale établit promptement entre eux une intimité fraternelle; et leurs plus beaux jours s'écoulèrent sans que le mot d'amour fût prononcé entre eux, et sans que Geneviève songeât que ce sentiment pouvait entrer dans son cœur avec l'amitié.

Mais les pluies du mois de mai, toujours abondantes dans ce pays-là, vinrent suspendre leurs rendez-vous innocens.

Une semaine s'écoula sans que Geneviève pût hasarder sa mince chaussure dans les prés humides. André n'y put tenir. Il arriva un matin chez elle avec ses livres. Elle voulut le renvoyer. Il pleura; et refermant son atlas, il allait sortir : Geneviève l'arrêta, et heureuse de le consoler, heureuse en même temps de ne pas voir enlever ce cher atlas de sa chambre, elle lui donna une chaise auprès d'elle et reprit les leçons du Pré-Girault. Le jeune professeur, à mesure qu'il se voyait compris, se livrait à son exaltation naturelle et devenait éloquent.

Pendant deux mois, il vint tous les jours passer plusieurs heures avec son écolière. Elle travaillait tandis qu'il parlait, et de temps en temps, elle laissait tomber, sur la table, une tulipe ou une renoncule à demi faite, pour suivre de l'œil les démonstrations que son maître traçait sur le papier; elle l'interrompait aussi de temps en temps pour lui demander son avis sur la découpure d'une feuille ou sur l'attitude d'une tige : mais l'intérêt qu'elle mettait à écouter les autres leçons l'emportant de beaucoup sur celui-là, elle négligea un peu son art, contenta moins ses pratiques par son exactitude, et vit le nombre des acheteuses diminuer autour de ses cartons. Elle était lancée sur une mer enchantée et ne s'apercevait pas des dangers de la route. Chaque jour, elle trouvait, dans le développement de son esprit, une jouissance enthousiaste qui transformait entièrement son caractère, et devant laquelle sa prudence timide s'était envolée, comme les terreurs de l'enfance devant la lumière de la raison. Cependant elle devait être bientôt forcée de voir les écueils au milieu desquels elle s'était engagée.

Mlle Marteau se maria; et le surlendemain de ses noces, lorsque les voisins et les parens furent rentrés chez eux satisfaits et malades, elle invita ses amies d'enfance à venir dîner sur l'herbe, à une métairie qui lui avait servi de dot, et qui était située auprès de la ville. Ces jeunes personnes faisaient toutes partie de la meilleure bourgeoisie de la province; néanmoins Geneviève y fut invitée. Ce n'était pas la première fois que ses manières distinguées et sa conduite irréprochable lui valaient cette préférence. Déjà plusieurs familles honorables l'avaient appelée à leurs réunions intimes, non pas comme ses compagnes, à titre d'ouvrière en journée, mais en raison de l'estime et de l'affection qu'elle inspirait. Toute la sévère étiquette, derrière laquelle se retranche la société bourgeoise aux jours de gala pour se venger des mesquineries forcées de sa vie ordinaire, s'était depuis long-temps effacée devant le mérite incontesté de la jeune fleuriste : elle n'était regardée précisément ni comme une demoiselle, ni comme une ouvrière; le nom intact et pur de Geneviève répondait à toute objection à cet égard. Geneviève n'appartenait à aucune classe, et avait accès dans toutes.

Mais cette gloire, acquise au prix de toute une vie de vertu, cette position brillante où jamais aucune fille de sa condition n'avait osé aspirer, Geneviève l'avait perdue à son insu : elle était devenue savante, mais elle ignorait encore à quel prix.

Justine Marteau, aimable et bonne fille, étrangère aux caquets de la ville, lui fit le même accueil qu'à l'ordinaire : mais les autres jeunes personnes, au lieu de l'entourer, comme elles faisaient toujours, pour l'accabler de questions sur la mode nouvelle et de demandes pour leur toilette, laissèrent un grand espace entre elles et la place où Geneviève s'était assise. Elle ne s'en aperçut pas d'abord; mais le soin que prit Justine de venir se placer auprès d'elle lui fit remarquer l'abandon et l'espèce de mépris que les autres affectaient de lui témoigner. Geneviève était d'une nature si peu violente, qu'elle n'éprouva d'abord que de l'étonnement; aucun sentiment d'indignation ni même de douleur ne s'éveilla en elle. Mais lorsque le repas fut fini, plusieurs demoiselles, qui semblaient n'attendre que le moment de fuir une si mauvaise compagnie, demandèrent leurs bonnes et se retirèrent; les autres se divisèrent par groupes et se dispersèrent dans le jardin, en évitant



avec soin d'approcher de la réprouvée. En vain Justine s'efforça d'en rallier quelques-unes ; elles s'enfuirent, ou se tinrent un instant près d'elle dans une attitude si altière et avec un silence si glacial, que Geneviève comprit son arrêt. Pour éviter d'affliger la bonne Justine, elle feignit de ne pas s'en affecter elle-même, et se retira sous prétexte d'un travail qu'elle avait à terminer. A peine était-elle seule et commençait-elle à réfléchir à sa situation, qu'elle entendit frapper à sa porte, et qu'elle vit entrer Henriette, avec avec un visage composé et une espèce de toilette qui annonçait une intention cérémonieuse et solennelle dans sa visite. Geneviève était fort pâle, et même l'émotion qu'elle venait d'éprouver lui causait des suffocations : elle fut très contrariée de ne pouvoir être seule, et, de son côté, elle se composa un visage aussi calme que possible ; mais Henriette était résolue à ne tenir aucun compte de ses efforts, et, après l'avoir embrassée avec une affectation de tendresse inusitée ; elle la regarda en face d'un air triste, en lui disant :

— Eh bien ?

— Eh bien, quoi ? dit Geneviève, à qui la fierté donna la force de sourire.

— Te voilà revenue ? reprit Henriette du même ton de condoléance.

— Revenue de quoi ? Que veux-tu dire ?

— On dit qu'elles se sont conduites indignement.... Ah ! c'est une horreur ! Mais, va, sois tranquille, nous te vengerons : nous savons aussi bien des choses que nous dirons, et les plus bégueules auront leur paquet.

— Doucement ! doucement ! dit Geneviève ; je ne te demande vengeance contre personne, et je ne me crois pas offensée.

— Ah ! dit Henriette avec un mouvement de satisfaction méchante que son amitié pour Geneviève ne put lui faire réprimer, il est bien inutile de m'en faire un secret ; je sais tout ce qui s'est passé : il y a assez long-temps que j'entends comploter l'affront qui t'a été fait. Ces belles demoiselles ne cherchaient qu'une occasion, et tu as été au-devant de leur méchanceté avec bien de la complaisance. Voilà ce que c'est, Geneviève, que de vouloir sortir de son état ! Si tu n'avais jamais fréquenté que tes pareilles, cela ne te serait pas arrivé : non, non, ce n'est pas parmi nous que tu aurais été insul-

tée; car nous savons toutes ce que c'est que d'avoir une faiblesse, et nous sommes indulgentes les unes pour les autres. Le grand crime, en effet, que d'avoir un amant! et toutes ces princesses-là en ont bien deux ou trois! Nous leur dirons leur fait. Laisse-les faire, nous aurons notre tour.

Geneviève se sentit si offensée de ces consolations, qu'elle faillit se trouver mal. Elle s'assit toute tremblante, et ses lèvres devinrent aussi pâles que ses joues.

— Il ne faut pas te désoler, ma pauvre enfant, lui dit Henriette avec toute la sincérité de son indiscrète amitié; le mal n'est pas sans remède : le mariage arrange tout, et tu vaux bien ce petit marquis. Seulement, ma chère, il faudrait de la prudence : tu en avais tant autrefois! Comment as-tu fait pour la perdre si vite?

— Laissez-moi, Henriette, dit Geneviève en lui serrant la main. Je crois que vous avez de bonnes intentions, mais vous me faites beaucoup de mal. Nous reparlerons de tout ceci; mais pour le moment je serais bien aise de me mettre au lit. Je suis un peu malade.

— Eh bien! eh bien! je vais t'aider! Comment! je te quitterais dans un pareil moment! non pas certes! Va, Geneviève, tu apprendras à connaître tes vraies amies, tu as trop compté sur les demoiselles à grande éducation. Les livres ne rendent pas meilleur, sois en sûre. On n'apprend pas à avoir bon cœur; cela vient tout seul, et il n'y a pas besoin d'avoir étudié pour valoir quelque chose. Veux-tu que je bassine ton lit? quelle tisane veux-tu boire?

— Rien, rien, Henriette; tu es une bonne fille, mais je ne veux rien.

— Il faut cependant te soigner! Veux-tu te laisser *surmonter* par le chagrin? Pauvre Geneviève, elles ont donc été bien insolentes, ces bégueules! Qu'est-ce qu'on t'a dit? raconte-moi tout : cela te soulagera.

— Je n'ai vraiment rien à raconter, on ne m'a rien dit de désobligeant, et je ne me plains de personne.

— En ce cas, tu es bien bonne, Geneviève, ou tu ne te doutes guère du mal qu'on te fait. Si tu savais comme on te déchire! quelle haine on a pour toi!

— De la haine? de la haine contre moi? Eh pourquoi, au nom du ciel?

— Parce qu'on est enchanté de trouver l'occasion de te rabaisser. Tu excitais tant de jalousie, dans le temps où on disait : *Geneviève première et dernière, Geneviève sans reproche, Geneviève sans pareille!* Ah! que d'ennemies tu avais déjà! mais elles n'osaient rien dire. Qu'auraient-elles dit? Aujourd'hui, elles ont leur revanche. Geneviève par-ci, Geneviève par-là! Il n'y a pas de filles perdues qu'on n'excuse pour avoir le plaisir de te mettre au-dessous d'elles. Ah! cela devait arriver. Tu étais montée si haut! à présent on ne te laisse pas descendre à moitié. On te roule en bas sous les pieds. Et pourquoi? tu es peut-être aussi sage que par le passé, mais on ne veut plus le croire, on est si content d'avoir une raison à donner! C'est une infamie, la manière dont on te traite. Les hommes sont peut-être encore plus déchaînés contre toi que les femmes. C'est incroyable! Ordinairement les hommes nous défendent un peu pourtant. Eh bien! ils sont tous tes ennemis. Ils disent que ce n'était pas la peine de faire tant la dédaigneuse pour écouter ce petit monsieur, parce qu'il est noble et qu'il parle latin. J'ai beau leur dire qu'il te fait la cour dans de bonnes intentions, qu'il t'épousera. Ah bah! ils secouent la tête en disant que les marquis n'épousent pas les grisettes ; car après tout, disent-ils, Geneviève la savante est une grisette comme les autres. Son père était ménétrier, et sa mère faisait des gants ; sa tante allait chez les bourgeois raccommoder les vieilles dentelles, et sa belle-sœur est encore repasseuse de fin à la journée.....

— Tout cela n'est pas bien méchant, dit Geneviève : je ne vois pas en quoi j'en puis être blessée; après tout, qu'importe à ces messieurs que je me marie avec un marquis ou que je reste Geneviève la fleuriste? Si les visites de M. de Morand me font du tort, qui donc a le droit de s'en plaindre? Quel motif de ressentiment peut-on avoir contre moi? A qui ai-je jamais fait du mal?

— Ah! ma pauvre Geneviève! c'est bien à cause de cela. C'est qu'on sait que tu es bonne, et qu'on ne te craint pas. On n'oserait pas m'insulter comme on t'a insulté aujourd'hui. On sait bien que j'ai bec et ongles pour me défendre, et on ne se risquerait pas à jeter de trop grosses pierres dans mon jardin ; tandis qu'on en jette

dans tes fenêtres, et qu'un de ces jours on te lapidera dans les rues. Pauvre agneau sans mère, toi qui vis toute seule dans un petit coin, sans menacer et sans supplier personne, on aura beau jeu avec toi.

— Ma chère amie, je vois que vous vous affectez du mal qu'on essaie de me faire; vous êtes bien bonne pour moi, mais vous l'auriez été encore davantage, si vous ne m'aviez pas appris toutes ces mauvaises nouvelles... Je ne les aurais peut-être jamais sues...

— Tu te serais donc bouché les oreilles? car tu n'aurais pas pu traverser la rue sans entendre dire du mal de toi. Et quand même tu aurais été sourde, cela ne t'aurait servi à rien; il aurait fallu être aveugle aussi pour ne pas voir un rire malhonnête sur toutes les figures. Ah! Geneviève! tu ne sais pas ce que c'est que la calomnie. Je l'ai appris plusieurs fois à mes dépens!... et je te plains, ma petite!... mais j'ai su prendre le dessus et forcer les mauvaises langues à se taire.

— En parlant plus haut qu'elles, n'est-ce pas? dit Geneviève en souriant.

— Oui, oui, en parlant tout haut, répondit Henriette un peu piquée, et en jouant jeu sur table. Tu aurais été plus sage, si tu avais fait comme moi, ma chère.

— Et qu'appelles-tu jouer jeu sur table?

— Agir hardiment et sans mystère; se servir de sa liberté et narguer ceux qui le trouvent mauvais; avoir des *sentimens* pour quelqu'un et n'en pas rougir, car après tout, n'avons-nous pas le droit d'accepter un galant, en attendant un mari?

— Eh bien! ma chère, dit Geneviève un peu sèchement, en supposant que je me sois servie de ce droit réservé aux grisettes, et que j'aie les *sentimens* qu'on m'attribue, pourquoi donc ma conduite cause-t-elle tant de scandale?

— Ah! c'est que tu n'y as pas mis de franchise. Tu as eu peur, tu t'es cachée, et l'on fait sur ton compte des suppositions qu'on ne fait pas sur le nôtre.

— Et pourquoi? s'écria Geneviève irritée enfin; de quoi me suis-je cachée? de qui pense-t-on que j'aie peur?

— Ah! voilà! voilà ton orgueil! c'est cela qui te perdra, Geneviève! tu veux trop te distinguer. Pourquoi n'as-tu pas fait comme les autres? Pourquoi, du moment que tu as accepté les hommages de ce

jeune homme, ne t'es-tu pas montrée avec lui au bal et à la promenade? Pourquoi ne t'a-t-il pas donné le bras dans les rues? Pourquoi n'as-tu pas confié à tes amies, à moi par exemple, qu'il te faisait la cour? Nous aurions su à quoi nous en tenir; et quand on serait venu nous dire : Geneviève a donc un amoureux? nous aurions répondu : Certainement; pourquoi Geneviève n'aurait-elle pas un amoureux? Croyez-vous qu'elle ait fait un vœu? Êtes-vous son héritier? Qu'avez-vous à dire? Et l'on n'aurait rien dit, parce qu'après tout cela aurait été tout simple. Au lieu de cela, tu as agi sournoisement. Tu as voulu conserver ta grande réputation de vertu, et en même temps écouter les douceurs d'un homme. Tu as gardé ton petit secret fièrement. Tu as accordé des rendez-vous aux Prés-Girault. Tu as beau rougir! Pardine! tout le monde le sait, va! Ce grand flandrin de bourrelier qui demeure en face, et qui ne fait pas d'autre métier que de boire et de bavarder, t'a suivie un beau matin. Il a vu M. André de Morand qui t'attendait au bord de la rivière, et qui est venu t'offrir son bras que tu as accepté tout de suite. Le lendemain et tous les jours de la semaine, le bourrelier t'a vu sortir à la même heure et rentrer tard dans le jour. Il n'était pas bien difficile de deviner où tu allais; toute la ville l'a su au bout de deux jours. Alors on a dit : Voyez-vous cette petite effrontée qui veut se faire passer pour une sainte, qui fait semblant de ne pas oser regarder un homme en face, et qui court les champs avec un marjolet! C'est une hypocrite, une prude; il faut la démasquer. — Et puis on a vu M. André se glisser par les petites rues et venir de ce côté-ci. Il est vrai que pour n'être pas trop remarqué, il sautait le fossé du potager de Mme Gaudon, et arrivait à ta porte par le derrière de la ville. Mais vraiment cela était bien malin! Je l'ai vu plus de dix fois sauter ce fossé, et je savais bien qu'il n'allait pas faire la cour à Mme Gaudon qui a 90 ans. Cela me fendait le cœur. Je disais à ces demoiselles : Geneviève ne ferait-elle pas mieux de venir avec nous au bal, et de danser toute une nuit avec M. André, que de le faire entrer chez elle par-dessus les fossés?

— Je vous remercie de cette remarque, Henriette; mais n'auriez-vous pas pu la garder pour vous seule ou me l'adresser à moi-même, au lieu d'en faire part à quatre petites filles?

— Crois-tu que j'eusse quelque chose à leur apprendre sur ton

compte? Allons donc! quand il n'est question que de toi dans tout le département depuis deux mois! Mais je vois que tout cela te fâche; nous en reparlerons une autre fois. Tu es malade, mets-toi au lit.

— Non, dit Geneviève, je me sens mieux, et je vais me mettre à travailler. Je te remercie de ton zèle, Henriette; je crois que tu as fait pour moi ce que tu as pu. Dorénavant, ne t'en inquiète plus. Je ne m'exposerai pas à être insultée; et en vivant libre et tranquille chez moi, il me sera fort indifférent qu'on s'occupe au dehors de ce qui s'y passe.

— Tu as tort, Geneviève, tu as tort, je t'assure, de prendre la chose comme tu fais. Je t'en prie, écoute un bon conseil...

— Oui, ma chère, un autre jour, dit Geneviève, en l'embrassant d'un air un peu impérieux, pour lui faire comprendre qu'elle eût à se retirer. Henriette le comprit en effet et se retira assez piquée. Elle avait trop bon cœur pour renoncer à défendre ardemment Geneviève en toute rencontre; mais elle était femme et grisette. Elle avait été souvent, comme elle le disait elle-même, *victime de la calomnie*, et elle ne se méfiait pas assez d'un certain plaisir involontaire, en voyant Geneviève, dont la gloire l'avait si long-temps éclipsée, tomber dans la même disgrace aux yeux du public.

Geneviève, restée seule, s'aperçut que la franchise d'Henriette lui avait fait du bien. En élargissant la blessure de son orgueil, les reproches et les consolations de la couturière lui avaient inspiré un profond dédain pour les basses attaques dont elle était l'objet. Deux mois auparavant, Geneviève, heureuse surtout d'être ignorée et oubliée, n'eût pas aussi courageusement méprisé la sotte colère de ces oisifs. Mais depuis qu'une rapide éducation avait retrempé son esprit, elle sentait de jour en jour grandir sa force et sa fierté. Peut-être se glissait-il secrètement un peu de vanité dans la comparaison qu'elle faisait entre elle et toutes ces mesquines jalousies de province, où les plus importans étaient les plus sots, et où elle ne trouvait, à aucun étage, un esprit à la hauteur du sien. Mais ce sentiment involontaire de sa supériorité était bien pardonnable au milieu de l'effervescence d'un cerveau subitement éclairé du jour étincelant de la science. Geneviève gravissait si vite des hauteurs inaccessibles aux autres, qu'elle avait le vertige et ne voyait plus très clairement ce qui se passait au-dessous d'elle.

Elle se persuada que les clameurs d'une populace d'idiots ne monteraient pas jusqu'à elle, et qu'elle était invulnérable à de pareilles atteintes. Elle aurait eu raison, s'il y avait au ciel ou sur la terre une puissance équitable occupée de la défense des justes et de la répression des impudens; mais elle se trompait, car les justes sont faibles et les impudens sont en nombre. Elle s'assit tranquillement auprès de la fenêtre et se mit à travailler. Le soleil couchant envoyait de si vives lueurs dans sa chambre, que tout prenait une couleur de pourpre : et les murailles blanches de son modeste atelier, et sa robe de guingamp, et les pâles feuilles de rose que ses petites mains étaient en train de découper. Cette riche lumière eut une influence soudaine sur ses idées. Geneviève avait toujours eu un vague sentiment de la poésie; mais elle n'avait jamais aussi nettement aperçu le rapport qui unit les impressions de l'esprit et les beautés extérieures de la nature. Cette puissance se révéla soudainement à elle en cet instant. Une émotion délicieuse, une joie inconnue, succédèrent à ses ennuis. Tout en travaillant avec ardeur, elle s'éleva au-dessus d'elle-même et de toutes les choses réelles qui l'entouraient, pour vouer un culte enthousiaste au nouveau Dieu du nouvel univers déroulé devant elle : et tout en s'unissant à ce Dieu, dans un transport poétique, ses mains créèrent la fleur la plus parfaite qui fût jamais éclose dans son atelier.

Quand le soleil fut caché derrière les toits de briques et les massifs de noyers qui encadraient l'horizon, Geneviève posa son ouvrage et resta long-temps à contempler les tons orangés du ciel, et les lignes d'or pâle qui le traversaient. Elle sentit ses yeux humides et sa tête brûlante. Quand elle quitta sa chaise, elle éprouva de vives douleurs dans tous les membres et quelques frissons nerveux. Geneviève était d'une complexion extrêmement délicate : les émotions de la journée, la surprise, la colère, la fierté, l'enthousiasme, en se succédant avec rapidité, l'avaient brisée de fatigue. Elle s'aperçut qu'elle avait réellement la fièvre, et se mit au lit. Alors elle tomba dans les rêveries vagues d'un demi-sommeil, et perdit tout-à-fait le sentiment de la réalité.

George Sand.

(La seconde partie à la prochaine livraison.)

LES

HOMMES POLITIQUES

DE LA BELGIQUE.

Je ne m'occuperai pas ici de rechercher les causes qui ont amené le divorce de la Belgique et de la Hollande, ces deux infortunés conjoints auxquels la Sainte-Alliance donna pour cadeau de noces le monument de Waterloo. Toujours était-il aisé de prévoir que cette union d'un peuple protestant et d'une nation catholique, que cette agglomération de 2,000,000 de Hollandais et de 4,000,000 de Belges devait enfanter quelque monstre. Après quinze ans de gestation laborieuse, les fiancés de la Sainte-Alliance ont mis au monde une révolution.

Maintenant, que cette révolution ne présente qu'une contrefaçon de Paris, événement de hasard que le hasard eût pu faire avorter, ou bien qu'elle ait été préconçue dans les traités de 1814 et de 1815, elle n'en demeure pas moins un grand fait qui touche par tous les points à l'histoire générale de l'avenir.

Une nouvelle planète s'est formée dans le ciel orageux de la diplomatie par suite de cette commotion de la comète révolutionnaire. Un royaume de Belgique a été constitué.

Soit ignorance, soit mauvais vouloir, presque tous les publicistes se sont obstinés jusqu'ici à nier l'importance de cette création. A peine ont-ils consenti à tracer sur la carte politique le contour de ce petit état, comme on indique un îlot désert qu'un volcan fait surgir au milieu de l'Océan. Un pays dont l'industrie agricole sert encore de modèle à l'Angleterre, un pays dont la concurrence manufacturière fait trembler des royaumes qui ont huit fois sa surface et sa population, un pays qui peut mettre cent vingt mille hommes sous les armes, doit pourtant peser quelque chose dans la balance européenne. Sous ce rapport il mérite qu'on s'occupe de lui.

Une étude complète du pays serait longue, et il faudrait des volumes pour l'examiner sous toutes les faces. Je ne me propose dans ces pages que de toucher divers points ignorés qui se rattachent immédiatement à mon sujet, c'est-à-dire qui peuvent servir à faire connaître les principaux acteurs du drame politique dont la Belgique a été le théâtre depuis 1830. Presque tous sont des hommes nouveaux, et peu de chose a transpiré de leurs actes antérieurs. Il n'existe pas même un ouvrage où l'on ait apprécié la part qui revient à chacun d'eux dans la manipulation des affaires depuis quatre années. Une biographie des hommes politiques de la Belgique est donc un document qui manque à notre histoire contemporaine : c'est une lacune que je vais essayer de remplir.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la question de dynastie qui divise les partis en Belgique. La querelle des maisons de Nassau et de Saxe-Cobourg n'arrive que comme auxiliaire dans la grande bataille des opinions. La célèbre Union des catholiques et des libéraux qui refoula le roi Guillaume sur le territoire hollandais, ressemblait à ces armes indiennes qui contiennent deux épées dans le même fourreau. Chacun des principes vainqueurs a tiré la sienne ; et le duel recommence. A qui le champ restera-t-il des libéraux ou des catholiques ? C'est là la question du moment. Plus tard un autre duel se présentera, celui des communes contre les principes d'unité gouvernementale, c'est-à-dire contre la royauté. C'est là la question de l'avenir. Cependant, comme nous le verrons plus loin, la question n'est pas encore là tout entière.

La première couche bien tranchée que l'on rencontre à la superficie de l'opinion en Belgique, est composée d'un amalgame de ces deux principes opposés qui luttent entre eux, le *libéralisme* et le *catholicisme*. Mais si l'on creuse plus avant, chacune de ces deux divisions se subdivise elle-même en deux autres catégories, et chacune de ces catégories forme un parti politique qui a son étendard, ses soldats, son mot de ralliement. La chambre des représentans, qui est censée traduire la pensée du pays, offre donc les quatre classifications suivantes : 1° un parti catholique aristocrate; 2° un parti catholique opposant; 3° un parti libéral gouvernemental; 4° un parti libéral d'opposition.

Les catholiques aristocrates ont fait alliance avec une fraction du parti libéral, et leur réunion constitue la majorité parlementaire qui soutient le gouvernement du roi Léopold. Cette majorité englobe les quatre cinquièmes de la chambre. L'opposition ne compte que dix-huit voix, sur cent deux, qui lui soient complètement acquises. La république a seulement trois organes, et l'orangisme n'est nullement représenté. Nous passerons en revue les hommes qui appartiennent à chacun de ces quatre partis, soit dans les deux chambres, soit en dehors de l'action parlementaire, tout en annonçant d'avance que nous n'avons aucunement l'intention de développer ici des théories politiques, ni d'agiter devant nos lecteurs une grave et savante dissertation, mais bien de nous borner à quelques notes biographiques et anecdotiques, lesquelles, à défaut d'autre intérêt, offriront du moins celui de la nouveauté.

§ Ier. — PARTI CATHOLIQUE ARISTOCRATE.

Certes, ce ne dut pas être un léger sujet d'étonnement pour ceux qui avaient apprécié l'influence ecclésiastique dans le mouvement révolutionnaire belge, d'entendre cette population si amoureuse de processions et de messes, appeler, par la voix de son congrès, un prince protestant à la gouverner; et la surprise ne s'accrut-elle pas encore quand on vit ce nouveau trône schismatique défendu par une majorité catholique contre les attaques d'une opposition libérale? C'est que d'une part l'aristocratie du parti catholique, menacée dans son essence par le débordement de

l'élément populaire, jugea du premier coup d'œil qu'il fallait à tout prix faire la chaîne autour de ce faible et tendre rejeton de l'arbre monarchique, l'environner de ses soins et l'arroser de son sang s'il était nécessaire, afin qu'il pût quelque jour porter à ses branches les fruits dorés du privilége et des emplois de cour, fruits doux et sucrés à toute lèvre aristocratique. La nouvelle monarchie, de son côté, se souvenant du mot d'Henri IV : *Paris vaut bien une messe*, alla, non pas renier la foi de ses pères sur le seuil d'une sacristie, mais fraterniser *aristocratiquement* avec l'orthodoxie flamande qui venait à elle parée de sa bonhomie campagnarde, la bouche mouillée de bierre, et de l'eau bénite au bout du doigt.

Ainsi fut conclu le pacte tacite de l'aristocratie catholique et de la royauté protestante. Cette alliance se fit sans protocole, sans conférence; il n'y eut besoin, pour l'aristocratie comme pour la royauté, que d'un regard jeté sur leur position respective. L'une apporta dans l'alliance son influence sur les Flandres, sur le Limbourg et la province d'Anvers, et l'autre des promesses et des poignées de main, papier-monnaie des royautés du jour.

Maintenant, si l'on me demande qui eut tort ou raison, je répondrai que toutes deux firent sagement, et la royauté et l'aristocratie; elles en seront quittes plus tard pour vider entre elles le différend.

Les catholiques aristocrates qui occupent aujourd'hui le pouvoir dans la personne de leurs principaux chefs, et qui tendent moins à régénérer la morale chrétienne qu'à résister aux envahissemens démocratiques, sont combattus très violemment par une fraction dissidente, laquelle prétend allier la liberté avec les doctrines de l'Évangile, et compte dans son sein quelques jeunes abbés, remarquables par leur talent et par la ferveur de leur conviction. Mais cette fraction catholique, presque tout entière en dehors de la chambre des représentans, est souvent entravée dans ses efforts par les remontrances ecclésiastiques et subit la loi de sa position.

On ne doit pas cependant s'exagérer la puissance du parti catholique, ni s'imaginer que les neuf provinces de la Belgique ne soient peuplées que de couvens et de monastères obéissant au bon plaisir d'un grand inquisiteur. Si les deux Flandres, le Limbourg, Anvers, une portion du Brabant et du Hainaut, envoient à la chambre des

hommes dévoués à la prédominance catholique, en revanche, Bruxelles, Namur, Liége et le Luxembourg nomment des députés libéraux. Ce qui contribue principalement à assurer la majorité aux premiers, c'est que les élections sont faussées dans leur principe. On a voulu combiner le vote indirect, qui était le mode d'élection dans l'ancien royaume des Pays-Bas, avec le vote direct, usité dans les pays constitutionnels, et l'on est arrivé à une représentation qui n'est pas exacte. Par exemple, dans l'ancien gouvernement, l'élection était faite par les états provinciaux, composés de députés de la noblesse des villes et des campagnes. Les villes étaient représentées à part. Le cens électoral de celles-ci n'avait aucun rapport avec celui des communes rurales, et les communes votant par canton, le cens d'un canton demeurait indépendant de celui du canton voisin. Aussi les quotités s'établissaient-elles de manière à faire concourir à chaque élection un nombre suffisant d'électeurs, et à éviter un trop grand concours. Ainsi, le cens de telle grande ville était de 400 francs, celui de tel village seulement de 25 francs. Dans la nouvelle loi électorale, on a conservé cette diversité du cens et rendu l'élection directe par le concours de tous les électeurs d'un arrondissement. Les législateurs belges ont puisé ce principe vicieux dans l'arrêté du gouvernement provisoire qui réglait les élections au congrès.

C'est principalement dans les Flandres que le parti catholique se rend maître des élections, par l'influence qu'il exerce sur les habitans des campagnes. Ces votes dévoués et aveugles constituent une majorité compacte et inébranlable, contre laquelle vient se briser le vote des villes.

Quand le jour de l'élection est arrivé, les chefs-lieux voient accourir dans leurs murs, de tous les points de l'horizon, de petites troupes de paysans, conduites par des hommes en soutane, qui marchent le front rayonnant et la canne à la main. Ce sont les villages qui viennent voter, avec leurs curés en tête. Arrivés aux salles d'élection, les curés embataillonnent leurs ouailles comme un sergent aligne ses recrues, par rang d'intelligence, les plus grands les premiers, et, derrière les plus petits. Puis ils leur répètent la harangue de la veille, et leur distribuent sur des cartes le nom

du candidat qu'ils soutiennent, menaçant au besoin les récalcitrans de leur chicaner les billets de confession.

Aux dernières élections, quelques libéraux résolurent de ranger de leur côté, par la ruse, cette force brutale et décisive, et en conséquence ils se placèrent de grand matin aux portes de leur ville, pour attendre la venue des paysans. Lorsque ceux-ci se montrèrent avec leur cortége habituel, les loups constitutionnels, revêtus de la peau des agneaux catholiques, se glissèrent traîtreusement au milieu de l'innocent troupeau, et là, feignant de voter aussi pour le candidat des curés, ils escamotaient habilement la carte catholique, et y substituaient une autre carte semblable, portant le nom du candidat opposant. Mais la manœuvre resta sans succès, et cette fois le libéralisme en fut pour sa courte honte.

Les premiers noms que l'on rencontre à la tête du parti catholique sont ceux de Mgr Van Bommel, évêque de Liége, et de Mgr Sterx, archevêque de Malines. Ces deux personnages ne prennent pas, il est vrai, une part active et avouée aux affaires du gouvernement, mais on les regarde comme la pensée incarnée du synode. Les autres dignitaires ecclésiastiques transmettent leurs volontés aux branches les plus infimes du clergé, et par ces divers canaux les eaux de la *grace* et de la saine doctrine apostolique se répandent dans toutes les parties de la population.

M. Félix de Mérode, ministre d'état sans portefeuille, est, par leur influence, placé au conseil pour le maintenir dans la droite voie, tandis que l'amitié bien connue qui lie M. de Theux, ministre de l'intérieur, à Mgr de Malines, donne aux chefs de l'église toute garantie pour la direction et le maniement des affaires. Le premier peut être considéré comme un ambassadeur du pouvoir spirituel auprès du pouvoir temporel; le second, comme un général d'armée qui met les plans en œuvre. Du reste, il n'y a rien à dire de particulier sur les antécédens de Mgr Sterx, sinon qu'il est fils d'un fermier de M. le baron d'Hoogvorst.

Quant à Mgr Van Bommel, évêque de Liége, il a déployé, dans la courte carrière qu'il a parcourue jusqu'ici, plus de tact et de finesse qu'il n'en faudrait pour illustrer un diplomate. C'est un homme d'un esprit cultivé, aimable, et dans toute la vigueur de

l'âge. Son extérieur rappelle le temps où les princes de l'église laissaient percer volontiers sous le rochet épiscopal le jabot musqué de l'homme à bonnes fortunes; quelques-uns de ses fidèles vont même jusqu'à le regarder comme dangereux pour leurs femmes, tant la calomnie s'accrédite facilement dans ces petites villes de province, dont la brutale clairvoyance ne sait respecter aucun voile.

L'abbé Van Bommel dirigeait, avant la révolution belge, un petit séminaire près de La Haye. Il vit un jour fermer sa maison par ordre du gouvernement hollandais, sous prétexte que nul ne devait pratiquer l'enseignement public sans avoir été préalablement instruit lui-même selon les réglemens établis. Cette persécution, qui renversait toutes ses espérances, le jeta dans les rangs de l'opposition, et il écrivit plusieurs brochures pour la liberté de l'enseignement, ayant soin toutefois d'abriter sa seigneurie future sous le masque prudent de l'anonyme.

Cette sortie un peu vive n'empêcha pas le gouvernement hollandais de l'envoyer, en 1829, prendre possession de l'évêché de Liége, ce qui contribua peut-être à opérer dans son esprit ce changement subit qu'on y remarqua tout d'abord. Après sa promotion, ce publiciste frondeur, ce champion intraitable de la liberté de l'enseignement, prêchait en pleine église, dans son diocèse, le droit divin et l'obéissance passive. La révolution de 1830 arrêta dans son vol l'éloquence de Mgr de Liége. Il lui fallut de nouveau, embarqué sur un radeau d'argumens improvisés, franchir la cataracte écumante qui séparait le pouvoir déchu du pouvoir naissant, un abîme grondant, plein d'orages et de sinistres, qu'il passa comme Moïse fit de la mer Rouge, sans se mouiller seulement le bout du pied. Mgr Van Bommel, malgré les difficultés sans nombre dont sa qualité de Hollandais, et plus encore ses antécédens politiques, hérissaient son chemin, parvint néanmoins à rentrer en grace auprès de la révolution à l'avénement du roi Léopold. Il sut se concilier les esprits, et il marche aujourd'hui, avec l'archevêque de Malines, à la tête d'un parti tout puissant.

Les catholiques aristocrates, qui reconnaissent l'évêque de Liége et Mgr Sterx pour leurs chefs spirituels, appuient principalement leurs espérances sur trois grandes familles dont les noms, la fortune

et la considération résument ce que la Belgique a de plus respecté et de plus influent. Je veux parler des Mérode, des Robiano et des Vilain XIV. Ces familles sont le foyer de concentration des pures doctrines de l'aristocratie catholique. La domination hollandaise ne trouva pas d'ennemis plus acharnés; mais après la victoire, la plupart de leurs membres ne prirent plus la peine de cacher leur aversion pour le principe qui les avait fait triompher, c'est-à-dire pour les libertés du pays.

Les avis sont cependant partagés sur l'arrière-pensée que l'on suppose à M. le comte Félix de Mérode, ministre d'état et frère du jeune Frédéric, blessé à mort en combattant contre les troupes de Guillaume. M. Félix de Mérode fait publiquement profession de vouloir la liberté en tout et pour tous, mais la position qu'il occupe dans son parti, et l'intimité qui l'unit à l'archevêque de Malines, sont de nature à faire douter de sa sincérité politique. Sa vie privée est des plus honorables, et ses adversaires s'accordent à reconnaître qu'aucune de ses actions ne fut jamais dictée par l'intérêt personnel. L'estime dont il jouit est si haute et si entière, qu'en 1830, avant qu'il fût question d'offrir la couronne de Belgique au duc de Nemours, il fut porté comme candidat à la royauté. L'antique souche de sa maison, dont l'aîné porte le titre de prince de Rubempré, rendait peut-être moins ridicules les projets de grandeur que ses partisans avaient conçus pour lui. Le souverain manqué se borna à participer au gouvernement des affaires en acceptant le portefeuille de l'extérieur, puis celui de la guerre par intérim. Il siége maintenant au conseil comme ministre sans portefeuille. Ses deux frères eurent encore moins d'ambition. L'aîné se contenta d'un fauteuil au sénat, et le cadet, dans la curée des places, n'en voulut prendre une que sur les bancs de la chambre des représentans. Plût à Dieu que tous les fervens catholiques eussent poussé aussi loin l'abnégation et le mépris des biens terrestres!

L'aîné de la famille de Robiano, le comte François, ancien chambellan du roi de Hollande et aujourd'hui sénateur belge, le seul qui, parmi ses paisibles collègues, se laisse aller quelquefois à des velléités d'opposition, fait tache dans l'unité catholique et absolutiste de sa lignée. C'est un gracieux conteur d'anecdotes,

qui passe parmi les siens pour avoir lu sans horreur les abominables compositions en prose et en vers de l'école philosophique du XVIIIe siècle. Il est même accusé de savoir par cœur des tirades entières de Voltaire, et de ravaler la dignité de la noblesse jusqu'à fréquenter d'habitude des plébéiens qui n'ont pas même passé par la première épuration de l'anoblissement royal.

On raconte à ce sujet qu'un sénateur d'extraction populaire, célèbre en Belgique par sa fortune industrielle, vint un jour visiter l'un des membres de l'illustre famille. Sa démarche fut trouvée si inconvenante, que les dames levèrent le siége et jugèrent à propos d'abandonner le salon. Je cite ce fait moins comme une critique que parce qu'il exprime à merveille ce sentiment d'aristocratie dont on chercherait vainement chez nous une aussi énergique tradition.

M. de Robiano d'Ostregnies, frère du comte François de Robiano, siége aussi parmi les membres du sénat. Quoique plus franchement dévoué à son parti, il est loin, par sa position sociale et politique, autant que par ses moyens intellectuels, de jouir du même crédit que son frère aîné.

M. Robiano de Borsbeke se fait remarquer plus encore que ses deux frères par l'ardeur de ses opinions. Il est un de ceux qui excitèrent le plus violemment le peuple contre le gouvernement du roi Guillaume. C'est un homme de mœurs irréprochables, sévère pour lui comme pour les autres, et jaloux par-dessus tout de l'honneur de sa maison et de ses priviléges de caste, priviléges perdus et abolis à tout jamais, mais dont il conserve les titres comme un droit qui plus tard peut reprendre son empire. L'anecdote suivante le peindra tout entier.

L'année dernière un enfant lui naquit. Il se présenta devant le curé de sa paroisse avec le parrain et la marraine qu'il avait choisis. Questionné sur les noms et qualités de ce nouveau fils :

Inscrivez, dit-il, MESSIRE de Robiano.

Le curé objecta que cette qualification de messire n'avait plus de cours, et qu'il était plus simple d'inscrire le nouveau-né sous le nom de comte de Robiano, sur quoi M. de Borsbeke prouva gravement que l'aîné seul de sa famille avait le droit de porter le titre de comte, et que de temps immémorial celui de messire avait été

l'apanage des cadets de sa maison. Nouveaux refus de l'ecclésiastique. Le père alors, plutôt que de subir cette infraction aux us de ses aïeux, emporta le jeune messire dans ses bras, et un curé de village, plus respectueux pour la tradition historique, baptisa le noble enfant avec les égards et le titre auxquels son origine lui donne droit.

M. Robiano de Borsbeke faisait partie de la chambre des représentans; il se démit de ses fonctions quand parut la fameuse encyclique du pape dirigée contre les principes démocratiques. Malgré l'antipathie que tout homme raisonnable éprouvera nécessairement pour de pareilles doctrines, il est impossible de ne pas estimer ceux qui les professent avec tant de franchise et de loyauté. Pour moi, j'admire réellement cette ténacité que rien ne saurait émouvoir, ni le temps, ni le malheur, ni le danger; il me semble voir ces vieux portraits de Van Dyck et de Velasquez descendre de leurs cadres vermoulus pour juger les siècles qui les ont mis au tombeau.

Quoiqu'on les nomme aussi parmi les chefs du parti catholique, les Vilain XIV restent bien en arrière de MM. de Robiano, quant à la verdeur des opinions et à l'exagération des principes. Ils appartiennent cependant, si on veut les en croire, à la plus ancienne noblesse flamande. Ils descendraient immédiatement des comtes de Gand, dont il est souvent question dans l'histoire des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne. Le comte Philippe Vilain XIV fut maire de Gand en 1808, et Napoléon attacha sa femme, la baronne de Feltz, à l'impératrice Marie-Louise, en qualité de dame du palais. Depuis 1815 jusqu'en 1829, il siégea aux états-généraux des Pays-Bas, où il s'occupait principalement de questions financières. Après que le gouvernement hollandais eut empêché sa réélection dans les Flandres, soit timidité, soit nonchalance, il laissa la révolution marcher son chemin. Plus courtisan que champion politique, il ne figura pas dans les rangs de l'insurrection aux jours d'orages et de tempêtes. Cette étoile disparue ne se remontra dans le ciel patriotique qu'aux rayons du soleil du lendemain, quand l'air fut redevenu serein et limpide, et que la rosée des graces et des faveurs commença à laver les traces du sang répandu.

Le vicomte Charles Vilain XIV, son fils, entra au contraire avec vigueur dans la guerre que la presse fit au gouvernement hollandais. Ce fut lui qui rédigea la célèbre pétition en faveur de la liberté d'enseignement. Le roi Léopold, à son avénement, le choisit sur les bancs du congrès, où il représentait le Limbourg, pour l'envoyer, comme ministre plénipotentiaire, auprès du Saint-Siége et des gouvernemens d'Italie. Il est aujourd'hui gouverneur de la Flandre orientale, et fait partie de la chambre des représentans. Le vicomte Charles Vilain XIV ne passe pas pour un catholique véritablement convaincu. C'est plutôt chez lui le raisonnement que l'enthousiasme qui agit. Il est de ceux qui pensent que l'élément religieux est plus propre qu'aucun autre à reconstituer la société sur des bases monarchiques.

J'ai dit que les trois familles que je viens de nommer pouvaient être considérées comme la tête du parti catholique aristocratique. Ce n'est pas que l'on doive regarder ces hommes comme les penseurs et les arbitres exclusifs de la cause, mais par les racines qu'ils ont jetées dans le sol, par la puissance de leurs noms, par leurs fortunes, ils forment comme le palladium de la noblesse, derrière lequel vont se retrancher les débris des traditions historiques mutilées par le choc des idées nouvelles.

Il serait difficile d'ailleurs de classer les hommes politiques selon leur mérite réel ou leur influence. En Belgique, plus que partout, la chose est impossible, car là les partis ne sont pas disciplinés: dans aucun camp, il n'y a de chefs reconnus; on combat à la manière des barbares, tantôt de près, tantôt de loin, sans tactique, sans subordination, sans plans de campagne arrêtés. L'escrime de la plume et de la parole est à peine connue de quelques hommes. On ferraille plutôt qu'on n'*académise*. Souvent les témoins se mêlent au duel des rivaux; souvent les champions se réunissent tout à coup pour se tourner contre leurs témoins. C'est que le sujet de la querelle est complexe: il ne s'agit pas seulement, comme je l'ai dit plus haut, des deux grands principes du catholicisme et du libéralisme, car on entend d'une part le catholique M. Dumortier crier au ministre catholique de Theux: *Vous nous avez ravi toutes nos libertés*, et les libéraux à leur tour reprocher

durement à ce même M. Dumortier d'avoir voté avec les ministres pour la censure théâtrale.

La question diplomatique est la première qui ait divisé les partis; il s'est rencontré des deux côtés, pour la défense et pour l'attaque, des libéraux et des catholiques de toutes les nuances. Maintenant cette question s'est calmée pour faire place à une autre: *la question intérieure religieuse*, qui comprend la liberté de l'enseignement. Bientôt se lèvera *la question intérieure administrative*, c'est-à-dire les débats sur la centralisation, où l'on verra l'antique esprit communal et provincial sortir du cercueil où il dort depuis le XVIe siècle. Plus tard *la question industrielle et commerciale*, où les champions de la liberté du commerce frapperont dans tous les rangs les partisans du système prohibitif.

Ces élémens de discorde brouilleront long-temps encore les classifications que l'on tentera d'établir sur la situation des partis en Belgique. Toutefois celle que j'ai indiquée me paraît la meilleure et la seule praticable pour le moment. Mais revenons à notre biographie des catholiques aristocrates, sans craindre de l'entremêler de digressions, si elles peuvent servir à mieux faire comprendre le sujet.

M. de Theux, ministre actuel de l'intérieur, que nous avons déjà présenté comme l'ame damnée de Mgr Sterx, archevêque de Malines, occupe l'une des plus importantes positions pour le parti; car il a dans son ministère les cultes et l'instruction publique. M. de Theuxest un homme d'administration plutôt qu'un orateur; c'était, avant la révolution, un simple propriétaire de la province de Limbourg; il n'a d'autre importance que celle qu'il tire de ses fonctions. C'est sous son influence que fut consommée de fait la dissolution du monopole universitaire exercé autrefois par le gouvernement, et cet évènement, qui sera fécond plus tard en graves conséquences, laissera rejaillir quelque célébrité sur le ministère de M. de Theux.

La première idée d'une université libre appartient aux catholiques. L'archevêque de Malines s'entendit à cet effet avec les évêques belges, et ils publièrent des mandemens pour engager les fidèles de leurs diocèses à se faire actionnaires dans l'université libre, qu'on n'appelle *université catholique* que depuis que les libéraux en ont tenté une contrefaçon à Bruxelles. De cette manière

les deux enseignemens, livrés à une active concurrence, se préparent à se disputer l'avenir du pays. L'éducation publique gagnera-t-elle à ce démembrement? C'est ce dont personne ne peut répondre. Toujours est-il vrai de dire que les trois universités royales de Gand, de Liége et de Louvain ont perdu dans ce choc les meilleurs élémens de leur succès. Les deux universités libres, de leur côté, ne sont pas encore en mesure de guérir le mal que la révolution a fait aux universités de l'état; sous le futile prétexte que l'éducation devait être confiée à des nationaux, on a éliminé à Liége par exemple, deux professeurs allemands du plus haut mérite, M. Denzinger, professeur de philosophie, et M. Bronn, professeur de minéralogie. Le Hollandais Kinker, professeur de littérature, le philologue Limburg-Brouwer, Van Rees, professeur de mathématiques, ont eu à subir la même humiliation. A Louvain, on a congédié MM. Mone, Holtius, et plusieurs autres encore.

L'université catholique, fondée sous le patronage direct de l'archevêque de Malines, et qui se voit entourée par conséquent de toute la sollicitude de M. de Theux, obtint du saint Père une bulle d'institution qui fut publiée en Belgique avec tout l'éclat imaginable. Elle fit sa séance d'ouverture le 4 novembre dernier à Malines où une messe du Saint-Esprit fut chantée solennellement dans la cathédrale, par l'archevêque en personne. L'abbé de Ram, nommé par l'épiscopat belge *recteur magnifique* de la nouvelle université (c'est le nom qu'on donne en Belgique aux chefs de l'instruction), monta en chaire et prononça un discours latin qui dura plus d'une heure, et dans lequel il s'appliqua à démontrer que les idées catholiques n'étaient hostiles en rien au progrès des sciences et des arts. Cette université est maintenant en pleine activité, et déjà l'esprit prêtre qui l'anime fermente dans son sein et menace de déborder. La petite ville de Malines ne suffit plus à sa domination; elle couve du regard la vieille cité de Louvain, où fut fondée, en 1426, la première université belge. M. de Theux, qui n'a rien à refuser à monseigneur de Malines, qui de son côté ne peut en conscience rien refuser aux universitaires catholiques, a promis de céder aux désirs de ses frères en dévotion, et c'est déjà une chose convenue qu'à l'automne prochain l'université de Louvain deviendra le siége

de la propagande catholique. Si Dieu prête vie aux projets de ces saints régénérateurs de l'éducation, et aussi au portefeuille apostolique de M. de Theux, il sortira du séminaire catholico-ministériel une armée de curés docteurs dans toutes les sciences, et prêts à débarrasser les laïques du soin des affaires de ce monde comme de l'autre.

L'université libérale ouvrit ses portes à la jeunesse studieuse quinze jours après l'installation de sa rivale. Son secrétaire, homme de savoir, ancien professeur à l'école normale de Paris, M. Baron, prononça le discours d'ouverture dans la salle gothique de l'hôtel-de-ville de Bruxelles, au bruit de mille bravos prolongés. Il accepta franchement, au nom de ses collègues, la guerre déclarée par le parti catholique, et fit ressortir les avantages d'une cinquième faculté, consacrée à l'étude des sciences politiques et administratives, que l'université libre venait d'admettre dans la liste de ses travaux (1).

L'université libre de Bruxelles compte parmi ses fondateurs, comme parmi les savans professeurs qui lui ont consacré leurs talens, des hommes avantageusement connus dans les sciences et dans les lettres. Tels sont, entre autres, MM. Henri de Brouckère, le philosophe Ahrens, M. Baron, et le célèbre Polonais Lelewel. Il est à craindre seulement que l'appel fait au patriotisme des souscripteurs ne rencontre beaucoup de sourdes oreilles. Le parti nommé vulgairement libéral ne fut jamais *libéral*, comme on sait, dans toute l'acception du mot. Le parti catholique, au contraire, est tout de dévouement, et ne laissera jamais chômer son *recteur magnifique*. Déjà quelques-uns de ces libéraux à grands sentimens avaient eu l'impudeur de demander à la nouvelle université qu'elle professât gratuitement, ignorant ou feignant d'ignorer que la plupart de ceux qui se consacrent à cette carrière si honorable et si digne d'encouragemens sont aussi pauvres que peut l'être le premier manœuvre d'atelier : aussi le secrétaire de l'université, M. Ba-

(1) Cette cinquième faculté se compose : 1° du droit public interne et externe; 2° de l'histoire politique, traités, diplomatie, etc.; 3° de l'économie politique; 4° de la science financière; 5° de la statistique; 6° du droit administratif; 7° de l'histoire des assemblées délibérantes, chartes et constitutions.

ron, dans son discours d'ouverture, releva-t-il avec convenance et dignité cette prétention mesquine et indélicate.

Les catholiques, qui, par M. de Theux, ministre de l'intérieur, ont commencé à détourner à leur profit l'influence universitaire, dominent également la politique extérieure par M. de Muelenaere, ministre des affaires étrangères, qui n'est pas moins dévoué au parti. Hâtons-nous d'ajouter cependant que M. de Muelenaere est un homme d'une autre portée que M. de Theux. S'il seconde les catholiques dans leurs projets d'envahissemens, c'est moins par bigoterie et par faiblesse de caractère que par une prévision politique qui lui fait craindre le développement illimité de l'esprit révolutionnaire. M. de Muelenaere est un diplomate habile, qui ménage au besoin toutes les factions, et qui n'appartient réellement à aucune. Chacun des actes de sa vie porte ce cachet de prudence égoïste qui caractérise ce que l'on a appelé les *hommes du lendemain*, pour donner un nom honnête à la couardise élevée à l'état de système. Simple procureur du roi à Bruges en 1824, M. de Muelenaere siégea aux états-généraux parmi les membres de l'opposition, mais il votait rarement avec elle quand l'intérêt de sa province n'était pas directement en jeu. Le gouvernement hollandais en prit cependant de l'ombrage, et empêcha qu'il ne fût réélu en 1829. Ce fut alors que les électeurs firent frapper une médaille commune à M. de Muelenaere et à M. Vilain XIV, avec cette inscription : *Le pouvoir les proscrit, le peuple les couronne.* Au moment où M. de Muelenaere recevait cette récompense civique, il adhérait d'un autre côté, comme procureur du roi, au message royal du 11 décembre, qui renversait toute la constitution du pays, et il déclarait qu'il devenait urgent de prendre des mesures rigoureuses contre la licence de la presse. Par cette prudente tactique, quelle que fût l'issue des évènemens, il s'assurait un port dans l'avenir. Lorsque Bruges s'insurgea, M. de Muelenaere, qui ne savait pas encore de quel côté tournerait la victoire, montra une aversion invincible pour toute fonction, pour toute dignité qui tendait à le tirer de sa chère obscurité; mais quand les troupes hollandaises eurent décidément évacué le territoire belge, il consentit à devenir gouverneur de la Flandre occidentale. Peu à peu sa répugnance pour les places et les dignités s'affaiblit à tel point,

qu'appelé au ministère des affaires étrangères en 1831, il refusa de pourvoir à son remplacement comme gouverneur de province. Depuis ce temps il quitta son portefeuille et le reprit, et il est encore aujourd'hui ministre et gouverneur. Son plus beau titre politique est la discussion du traité des vingt-quatre articles, qui réglait les conditions de séparation entre la Belgique et la Hollande, et dont l'acceptation par la chambre est due à l'habileté de l'orateur diplomate.

Cet homme d'état est très simple dans ses manières et dans ses goûts. Quoiqu'il possède une grande fortune, il vit en bon bourgeois flamand, fait ses courses à pied, et dîne d'habitude avec plusieurs de ses collègues dans le salon banal d'un petit restaurateur de Bruxelles, au prix maximum de deux francs par tête. Pendant son ministère de 1832, il logeait chez un apothicaire, rue de la Montagne, au coin de la rue d'Aremberg, et il fallait traverser la boutique pour arriver jusque chez lui. Ce n'est que cette année qu'il s'est décidé à accepter les frais de représentation alloués par la chambre. Il s'en était abstenu jusqu'ici, disant qu'il ne voulait pas représenter. Les journaux du pays, dont bon nombre lui sont hostiles, ont raconté vingt anecdotes qui feraient de son économie bien connue une ladrerie véritablement judaïque. Le trait suivant en fournirait une preuve. Le ministre suivait le convoi d'un de ses parens à Bruges. Il était dans une voiture de louage, et son domestique se tenait respectueusement derrière la berline, faisant reluire au soleil le magnifique écarlate d'une livrée neuve, galonnée d'argent. Avant que le convoi eût atteint le cimetière, une grosse pluie vint à tomber; l'excellence aurait alors ouvert elle-même la portière, et du geste et de la voix contraint le domestique et sa livrée, confus d'un tel excès d'honneur, de prendre place dans le carrosse jusqu'à ce que l'orage cessât de menacer le casimir écarlate et les galons d'argent. M. de Muelenaere est honoré de l'amitié particulière du roi Léopold, qui, dans sa correspondance avec lui, remplace les formules d'étiquette par ces simples mots : *Mon cher ami*. Le roi lui écrivit les détails de son mariage, dans une lettre datée de Compiègne, le jour même de la célébration.

Il y a loin de M. de Muelenaere à M. Raikem, président de la chambre des représentans; je ne les séparerai cependant pas.

M. Raikem a mérité d'être placé au premier rang dans l'armée catholique aristocrate, par sa loi d'organisation judiciaire au moyen de laquelle il a introduit le parti dans la magistrature. C'est un service que les catholiques ne doivent pas oublier; toutefois ils ont plus de confiance dans les intentions de M. Raikem qu'en son talent. M. Raikem, ancien avocat au barreau de Liége, *daigna*, comme tant d'autres, le lendemain de la révolution, accepter l'une des premières places de sa province. Il se laissa jeter sur les épaules une robe de procureur-général, ce qui l'amena successivement à la vice-présidence du congrès national, au ministère de la justice et à la présidence de la chambre des représentans. M. Raikem est un orateur abrupte et sans élégance, mais qui ne manque pas d'une certaine clarté. Il est parfois tout aussi bourgeois dans son éloquence que son collègue M. de Stassart, président du sénat, lequel dit un jour en pleine assemblée de la chambre : *Messieurs, l'honorable M.... ne pourra pas venir à la séance parce que sa femme est malade, et son petit bonhomme enrhumé.*

De même que M. Raikem fut procureur-général après les évènemens de septembre, M. de Stassart accourut de la frontière de France, où il attendait l'issue de la lutte patriotique, pour *accepter* les fonctions de gouverneur de Namur. M. de Stassart était doublement odieux au gouvernement hollandais, comme membre actif de l'opposition et comme ancien préfet de Napoléon à La Haye, où les souvenirs qu'a laissés son administration faillirent plusieurs fois le faire mettre en pièces par le peuple. Le préfet réquisitionnaire de l'empire a cependant des instans de bonhomie comme le Schahabaham de M. Scribe. Il se délasse en prose et en vers de *cette chimère, hélas! que l'on nomme grandeur,* ainsi qu'il le dit lui-même dans une épître datée de 1817. Napoléon, la Sainte-Alliance, le prince d'Orange et la révolution ont reçu tour à tour la fumée de son encensoir littéraire. J'extrais ici d'un petit journal de Bruxelles un échantillon des divers styles de l'ex-préfet de Napoléon, de l'ancien chambellan de l'empereur d'Autriche, puis gouverneur de Namur, et de la province de Brabant pour la révolution belge.

1811.

Quelle phrase, quelle période oratoire pourrait valoir ce cri populaire qui s'échappe de tous les cœurs :

VIVE NAPOLÉON-LE-GRAND ET LE BIEN-AIMÉ!

1818.

AU PRINCE D'ORANGE :

Que j'aime à retracer nos époques de gloire,
A peindre nos anciens héros!
Mais, prince, vos nobles travaux
Nous rendent bien mieux leur histoire!

1819.

Flatter un ministre insolent
Ou ramper devant une altesse,
Applaudir un sot opulent,
Faire trafic de la bassesse;
Triste jouet des favoris,
Se soumettre à la servitude,
Voilà la cour, mes bons amis :
Vive la solitude!

On peut remarquer, dans le style de l'illustre fabuliste, un détournement ultrà-romantique du sens naturel et de la valeur des expressions : dans la boutade de 1819, par exemple, le mot *solitude* se trouve signifier préfet impérial à La Haye, chambellan autrichien, poète de cour orangiste et gouverneur révolutionnaire. En vérité, n'est-ce pas abuser étrangement de la langue? M. de Stassart traite les mots du dictionnaire comme il traitait les conscrits autrefois. Il faut bon gré mal gré qu'ils aillent se faire tuer sur la ligne de ses hémistiches sous peine de se voir conduits à la bataille entre deux gendarmes. Il est à regretter que l'œuvre politique de M. le gouverneur du Brabant ne se borne pas à des fables comme son œuvre littéraire: personne ne songerait à la tirer du tombeau. M. de Stassart a certainement moins de peine à gouverner ses sénateurs que ses rimes : sur les cinquante-deux honorables confiés à sa présidence, il n'y a pas trois récalcitrans. Tous passent plus ou moins glorieusement dans les eaux catholiques. On ne voit, sur cet heureux océan, ni orages ni coups de mer; ce sont de vieux navires calfeutrés d'étoupes qui sommeillent à l'ancre au plein milieu de la rade, et si l'on entend quelques sifflets dans les manœuvres, à coup sûr ils viennent toujours du dehors. Quarante ans et mille florins de contributions, patente comprise, constituent ce que l'on nomme un pair belge. L'élégance et l'étude de la période sont des accessoires inutiles, attendu que l'on traite là les affaires comme dans le château de la Belle au bois dormant. Un membre commençait ainsi, l'autre jour, l'exorde d'une causerie sur la peine de

mort : *Excusez-moi si mon rhume m'empêche d'exprimer mes idées.* Tout cela est grotesque assurément. Mais disons bien vite, par manière de correctif, que ce sénat, produit des élections, est presque tout composé de gens honnêtes, s'ils ne sont pas brillans, et qui jouissent, comme particuliers, d'une considération méritée à tous égards. S'ils secondent aujourd'hui les menées du parti catholique, c'est qu'ils redoutent les excès de la pensée révolutionnaire. Plus tard, quand la faction absolutiste aura démasqué ses projets, nul doute que cette majorité modératrice ne se partage pour porter secours aux libertés en péril.

Le président de la chambre des représentans a besoin de tenir le timon d'une main plus ferme que le président du sénat. Il est secondé aussi d'une façon plus active, non-seulement par les membres que nous avons déjà nommés, mais par d'autres encore qui, dans leur sphère, ont leur valeur et leur influence.

Et d'abord les frères Rodenbach, cosaques du parti, qu'on envoie en éclaireurs pour flairer le terrain des questions. L'un, Constantin Rodenbach, est devenu commissaire du district de Malines, de médecin qu'il était sous le gouvernement du roi Guillaume. L'autre, Alexandre Rodenbach, a complètement perdu la vue depuis l'âge de dix ans, ce qui ne l'empêche pas, avec une rare sagacité, de s'occuper activement à la chambre, non-seulement de questions générales, mais aussi des discussions financières qu'il suit dans leurs moindres détails avec une incroyable facilité de mémoire. Ils ont un troisième frère, qui ne fait point partie de la chambre, le colonel Pierre Rodenbach, ancien sous-lieutenant de l'empire, que la révolution de 1830 tira d'une distillerie pour lui donner le commandement militaire de la place de Bruxelles. Cette famille s'est fait une illustration à sa manière par la passion qu'elle montra contre la maison de Nassau. L'aveugle, Alexandre Rodenbach, fit signer les premières pétitions dans les Flandres, et son frère Constantin fut mis en avant pour proposer au congrès l'exclusion à perpétuité de la famille d'Orange, mission périlleuse qu'il accomplit avec le sang-froid d'un Baskir livrant aux flammes la belle ville impériale de Moscou. C'est sur le colonel Rodenbach que l'opinion publique fait peser la responsabilité des pillages commis à Bruxelles les 6 et 7 avril 1834, à propos d'une prétendue démonstration

orangiste. Un petit journal avait même très bien caractérisé la conduite du commandant de la place pendant ces déplorables évènemens, en l'appelant : *le colonel Rôde-en-bas-pendant-qu'on-pille-en-haut*. Ce mauvais calembourg se trouvait une excellente traduction des mouvemens incroyables de M. Pierre Rodenbach. La vérité est que dans ce tumulte la faute fut à tout le monde et à personne. Les autorités eurent peur, et les troupes demeurèrent en face de l'émeute, l'arme au bras, attendant une signature qui ne trouva pas de plume pour se formuler.

Parmi les enfans perdus de l'armée ecclésiastique, il faut aussi ranger M. Desmet, surnommé plaisamment *l'Iconoclaste*, parce que les caricatures ont le privilége d'exciter sa fureur, et qu'il les déchire dans les cafés quand elles offrent à sa vue la personnification de quelques bévues catholiques. Mentionnons pareillement M. Legrelle, représentant d'Anvers, qui s'est immortalisé par l'épithète de *lubrique* qu'il eut l'heureuse idée d'appliquer au *Tartufe* de Molière, à propos de la discussion sur la censure théâtrale.

Dans le corps de bataille de l'aristocratie catholique, l'abbé de Foere, député des Flandres, tient le pennon de M. de Muelenaere, son suzerain et son ami. L'abbé de Foere est un petit homme ramassé, de cinquante ans environ, qui se distingue par des connaissances assez étendues en économie politique. Quand la question de la liberté commerciale sera mûre, on le verra se poser le champion du système prohibitif. Il fut condamné sous le roi Guillaume comme écrivain de l'opposition : enfant de la presse de 1830, il renie aujourd'hui sa mère. Puis viennent M. Liedts, autre député des Flandres, appelé à trente ans à la présidence du tribunal d'Anvers ; M. de Sécus, fils du sénateur ; M. Adolphe Dechamps, le plus jeune catholique de la chambre, versificateur et orateur à la fois, le *spes altera* du catholicisme à la tribune, jeune homme de vingt-six ans, qui partagea d'abord les idées palingénésiques de M. de Lamennais, qui soutint que le pape ne devait avoir aucune puissance temporelle, et qu'il pouvait gouverner, simple citoyen des États-Unis, aussi bien que souverain dans Rome, mais qui maintenant voit ouvrir devant sa jeune ambition une route plus large dans le parti monarchique.

Ainsi se composent les forces catholiques aristocrates dans les chambres et en dehors des chambres, en y ajoutant toutefois le nom d'un homme qui joua son rôle durant les premiers temps de la révolution, et qui s'est réfugié depuis dans une position moins en évidence, tout en conservant cependant une influence sourde, et non moins réelle pour cela, sur les affaires du gouvernement. Je parle de M. de Gerlache, qui cessa de faire partie de la représentation nationale pour entrer dans l'ordre judiciaire comme premier magistrat du royaume. M. de Gerlache, président de la cour de cassation, ne sert pas moins le parti catholique que lorsqu'il présidait le congrès et la chambre des représentans. Mais c'est dans l'ombre qu'il s'occupe à coudre quelques mailles au grand filet apostolique, que la nouvelle congrégation belge doit étendre un jour sur toute la surface du pays.

§. II. — PARTI CATHOLIQUE OPPOSANT.

J'ai dit quels étaient les hommes sur lesquels s'appuient en ce moment les espérances du haut parti catholique, c'est-à-dire du parti qui tend à reconstituer la monarchie absolue sur les bases de la prédominance ecclésiastique. On a vu ce parti, allié à la jeune monarchie du roi Léopold, s'en faire un bouclier contre les prétentions libérales, jusqu'à ce qu'il en puisse forger une épée tranchante et aiguë, qui soit dans sa main un instrument aveugle de terreur et de nivellement de toute autre puissance et de toute autre autorité.

En attendant que le pouvoir royal devienne assez fort pour revendiquer son droit, une fraction du parti catholique se sépare violemment de la masse et s'allie à la pensée libérale en lutte avec cette pensée de réaction. Cette fraction, au lieu de faire rétrograder l'élément religieux, le met en tête du mouvement des idées et le fait peuple dans toute l'acception du mot. Cette fraction demande le suffrage universel et la nationalité avant tout. Elle ne veut pas de priviléges pour les prêtres, point de salaire pour eux, ni d'exemptions, même pour le service militaire, qui serait remplacé par une contribution en argent. Elle nage en pleine eau de républicanisme, et n'a plus qu'un pas à faire pour suivre M. l'abbé

de Lamennais sur le terrain où il s'est placé. Il n'est pas jusqu'au pape dont elle n'improuve la conduite. Écoutons M. Bartels, l'un des plus fervens rédacteurs du *Catholique des Pays-Bas*, formuler ce principe dans son livre remarquable sur les Flandres et la révolution belge.

« Une discussion approfondie sur l'encyclique exigerait un traité spécial : je me contenterai ici, n'envisageant que sous le point de vue politique *cet inconcevable manifeste du souverain pontife contre la liberté de l'église même*, d'examiner s'il a le moins du monde influé sur la conduite des catholiques belges comme citoyens. Pour ne chercher nos exemples que dans l'assemblée représentative, semble-t-il que MM. Dumortier et Doignon en soient moins opposés à la diplomatie étrangère, MM. de Smet et Liedts aux inconstitutionalités du pouvoir? Et si MM. Charles Vilain XIV et de Muelenaere professent ou approuvent l'arbitraire large et très large, ce n'est pas l'encyclique apparemment qui a modifié leur conviction ; car nous ne pensons pas que cette *malencontreuse conception* eût déjà vu la lumière, lorsque le premier vota l'abandon aux Hollandais de la province qui l'avait élu, ou lorsque le second adhéra au message du 11 décembre 1829..... »

Dans un seul paragraphe, voici donc deux des plus influens catholiques aristocrates, et le pape en personne, attaqués par un catholique non moins croyant qu'eux-mêmes, mais qui obéit à une idée politique diamétralement contraire, et l'encyclique, qui condamne les principes de la démocratie, taxée d'*inconcevable manifeste* et de *malencontreuse conception*. Et plus loin, M. Bartels ajoute :

« M. Charles Vilain XIV est nommé gouverneur de Gand la veille du quatrième anniversaire d'une révolution accomplie au cri de justice et de liberté ! Ce fait isolé caractérise toute une situation. — Ainsi, nous n'avons que déplacé, nous n'avons pas écrasé le despotisme. Patience !... »

Ces lignes donneront une idée de l'effervescence du parti catholique de l'opposition, qu'on peut nommer sans crainte *parti catholique démocrate*, quoique tous ses membres n'admettent pas la doctrine laméniste jusqu'au principe républicain inclusivement. Ce parti d'opposition religieuse n'a de représentans parlementaires

que MM. Dubus et Dumortier, tous deux députés de Tournay, le premier, vice-président de la chambre, le second, l'un des questeurs; encore faut-il faire des restrictions avant de placer ces deux membres sur la liste des orateurs de la démocratie. L'opposition de MM. Dubus et Dumortier a toujours été plutôt dirigée contre la personne des ministres que contre un principe bien arrêté. C'est un reste de ce levain de haine qui avait si bien fermenté sous le ministère de M. Lebeau. M. de Theux, ministre de l'intérieur, et l'ex-libéral M. Ernst, ministre actuel de la justice, ont bien encore quelquefois à s'en plaindre; mais MM. Dubus et Dumortier n'useraient pas de la même violence vis-à-vis de M. de Muelenaere ou de M. Félix de Mérode. Ils sont retenus par une secrète sympathie de famille, qui se fait jour à travers la mauvaise humeur d'un moment. Quand la question catholique *pure* est en jeu, M. Dubus devient le conseil du parti, et M. Dumortier son orateur par excellence. Mais si la question monarchique montre seulement le bout de l'oreille, M. Dumortier se transforme en tribun populaire et refuse au roi jusqu'au droit de dissoudre les conseils provinciaux. Si les orateurs du ministère parlent de concessions diplomatiques, M. Dumortier se lève et fulmine : « Tant qu'il y aura un drapeau brabançon sur un clocher de la Belgique, je ne désespérerai pas de l'indépendance du pays. » M. Dumortier est un orateur très passionné, mais très inégal dans ses idées et dans son style. Les politesses de tribune lui sont tout-à-fait étrangères, et il pousse volontiers la personnalité jusqu'à l'insulte.

La sentinelle la plus avancée du parti laméniste est l'abbé de Haerne, jeune ecclésiastique âgé de trente ans, qui vota, dans le congrès, pour la république, et qui, aux dernières élections, fut mis à l'index par les catholiques eux-mêmes. On peut citer, après lui, l'abbé de Smet, lequel, étant régent au collége d'Alost, composa un abrégé de l'histoire de la Belgique, que les gendarmes vinrent saisir comme séditieux jusque dans les pupîtres de ses élèves. Je ne mentionnerai que pour mémoire, après ces noms, l'abbé Helsen, espèce d'abbé Châtel, qui dit la messe en flamand et fait des brochures contre le célibat des prêtres. Le peuple de Bruxelles, qui n'entend pas raillerie sur ces matières, lui a

manifesté son peu de sympathie en brisant ses vitres, tandis que l'archevêque de Malines s'est contenté d'envoyer une circulaire aux curés de son diocèse pour qu'ils voulussent bien prier Dieu d'illuminer le prédicateur schismatique, et de lui inspirer de meilleures idées.

§. III. — PARTI RÉPUBLICAIN.

C'est ici que se touchent, par leurs extrémités, ces deux irréconciliables partis, qu'on appelle les libéraux et les catholiques, les laménistes d'une part, et les républicains de l'autre.

La république, en Belgique, n'a pas encore fait de nombreux adeptes. Nous avons dit qu'elle ne comptait que trois organes dans le sein de la chambre des représentans; encore ses partisans n'ont-ils jamais cru à la possibilité d'une installation directe. Ce n'est que par la réunion de la Belgique à la France qu'ils espèrent nous faire jouir collectivement du gouvernement républicain. Aussi, malgré leurs constantes dénégations, s'obstine-t-on à n'y pas voir autre chose; d'où il suit que leur pensée est complètement anti-nationale.

Le club de la rue de la Bergère, qui fit tant de bruit à Bruxelles dans les premiers mois de la révolution, fut clos, pour ainsi dire, par les propres mains du peuple, à qui l'on avait persuadé que ce club était une succursale des saints-simoniens. Son président, M. de Potter, eut à peine le temps de se sauver à la frontière, ce qui lui fut durement reproché par ses collègues, et notamment par M. Gendebien. M. Gendebien, qu'on peut considérer comme l'homme le plus remarquable du triumvirat républicain qui siége aujourd'hui à la chambre, nourrissait d'ailleurs d'autres griefs contre M. de Potter. Il savait que le président du club de la Bergère aspirait tout simplement à la dictature, et que ses ministres, déjà désignés, étaient MM. Tielemans et Lesbroussart.

Dans les séances du gouvernement provisoire, où les membres discutaient sur le pied de l'égalité, M. de Potter ne manquait jamais de signer, le premier et le plus près possible du texte, les arrêtés et les délibérations. M. Gendebien alors affecta de signer encore plus haut, entre le texte et la signature de M. de Potter, comme pour dissiper la fumée d'aristocratie qui semblait parfois troubler le cerveau de son collègue.

Battu sur ce point, M. de Potter prit l'habitude d'arriver le premier aux réunions, et il s'emparait ainsi du fauteuil de présidence, qui de droit n'appartenait à personne, et dont il fit sa chose propre par sa ponctualité à se rendre aux séances une heure entière avant l'heure convenue. Ces petits envahissemens, qui n'avaient rien, du reste, de bien coupable, prirent fin de la manière suivante. En arrivant à son heure habituelle, M. de Potter trouva un soir M. Gendebien installé dans le fauteuil. Il comprit la leçon, et depuis ce temps il renonça à ses projets de dictature. Aujourd'hui M. de Potter a complètement disparu de la scène politique, et M. Gendebien, au contraire, supporte à peu près à lui seul toutes les discussions dans lesquelles l'opinion républicaine se trouve engagée à la chambre; son thème, du reste, n'est ni long, ni difficile, ni considérablement varié; il ne sort pas de deux ou trois axiomes qu'il jette à la tête de ses ennemis avec une singulière impétuosité. Son duel avec M. Charles Rogier a fait assez de bruit pour qu'on se le rappelle; à quarante pas en marchant sur son adversaire, M. Gendebien logea une balle de pistolet dans la bouche de l'honorable orateur : singulière façon de le réduire au silence!

Les deux aide-de-camps de M. Gendebien sont MM. Dérobaulx et Séron. A eux trois, ils forment tout le corps d'armée républicaine. M. Dérobaulx est de toute façon inférieur à M. Gendebien, pour l'influence comme pour le talent; c'est un ancien avocat du barreau de Liége, orateur prolixe, incolore et sans aucune forme littéraire; il était libéral-unioniste avant la révolution, et depuis, il est devenu l'antagoniste le plus acharné des catholiques. Ce qui distingue éminemment M. Séron, représentant de Philippeville, c'est qu'il est le seul membre de la chambre qui porte un chapeau à cornes, une queue et des bottes à la Souwarow.

§. IV. — PARTI LIBÉRAL D'OPPOSITION.

Nous voici arrivés au parti libéral proprement dit; nous parlerons d'abord des principaux membres du libéralisme opposant, et nous rejetterons parmi les libéraux gouvernementaux ou ministériels, non-seulement ceux qui marchent dans la ligne du mi-



nistère d'aujourd'hui, mais aussi ceux qui prirent part au gouvernement depuis 1830, et que l'on ne saurait classer dans aucune des trois autres catégories. Cette seconde partie de la tâche comporte des développemens qui nous obligent d'esquisser la première plus rapidement que nous ne voudrions le faire.

Sur les vingt membres environ dont peut se composer la minorité libérale à la chambre des représentans, ceux dont les noms suivent méritent une attention particulière : ce sont MM. Henri de Brouckère, Fallon, Jullien, Fleussu, Corbisier, Meeus et Rouppe. M. Rouppe, bourgmestre actuel de Bruxelles, remplissait déjà cette fonction quand Bonaparte était premier consul de la république française. L'indépendance de son caractère et la libéralité de ses idées d'administration eurent l'honneur de porter ombrage au grand général, qui, pour débarrasser la Belgique de son influence, envoya un beau matin au paisible bourgmestre un brevet de sous-lieutenant qu'il lui fallut accepter. C'est par cette bizarre circonstance que M. Rouppe fit plusieurs campagnes, au lieu de demeurer tranquillement dans son fauteuil municipal à défendre les intérêts de sa ville. Le gouvernement hollandais le laissa en dehors des emplois publics; il ne reprit son ancienne position qu'après la révolution de septembre.

MM. Meeus et Corbisier brillent surtout dans les questions financières et industrielles; mais le dernier se hasarde rarement à prendre la parole en public. C'est alors son collègue M. Fleussu, conseiller à la cour de Liége, qui le supplée à la tribune. M. Fleussu, quoique opposant à la nomination du roi Léopold, fut choisi par le congrès pour faire partie de la députation à Londres. Il est de tous les membres de la représentation nationale celui qui met le plus de sens commun dans ses discours. Cet éloge en vaut bien un autre.

M. Jullien, Français naturalisé Belge depuis trente ans, et qui exerça long-temps à Bruges la profession d'avocat avec une honorable distinction, se pose, au contraire, comme l'homme d'escarmouche du parti. Il sacrifie tout à un sarcasme, et c'est d'ordinaire contre les prêtres qu'il dirige le feu roulant de sa plaisanterie, renouvelée quelque peu des diatribes voltairiennes. M. Fallon se montre aussi mesuré dans sa conduite parlementaire que

M. Jullien l'est peu. On ne connaissait à M. Fallon aucun antécédent politique avant 1830. Il avait cédé le champ à son frère cadet, aujourd'hui président de la cour des comptes, et qui, pendant plusieurs années, s'était assis sur les bancs des états-généraux. M. Fallon n'est pas un discoureur brillant ni chaleureux, mais son vote entraîne d'habitude la partie timide de l'opposition.

En regard de M. Fallon, il faut placer M. Henri de Brouckère, jeune homme plein d'énergie, et le plus élégant orateur de la chambre. M. Henri de Brouckère vota au congrès pour l'élection du roi Léopold, et fut l'un des commissaires envoyés à Londres pour le déterminer à accepter la couronne. Il combattit le traité des 18 articles qui enlevait à la Belgique l'arrondissement de Ruremonde dont il est le représentant, ce qui n'empêcha pas le parti catholique de faire échouer son élection en 1832 dans le même arrondissement. Bruxelles le vengea depuis, et il est demeuré l'un des plus vigoureux champions de l'opposition libérale. C'est lui qui a eu l'honneur de demander le premier en Belgique l'abolition de la peine de mort et la révision du Code pénal. Quoique le succès n'ait pas répondu à ses efforts, sa motion n'en demeure pas moins une protestation du siècle qui se lève contre le siècle qui s'en va, et pour lui-même un beau titre de gloire que l'avenir lui conservera.

En finissant la nomenclature des hommes qui marchent à la tête de l'opposition libérale en Belgique, et après avoir nommé M. Henri de Brouckère, c'est ici le lieu de parler de M. Charles de Brouckère, frère du précédent, quoiqu'il se soit retiré depuis quelque temps du monde politique, et qu'il ne siége même plus parmi les représentans du pays.

M. Charles de Brouckère a été mêlé à toutes les affaires importantes qui se sont débattues en Belgique depuis quatre années. Il a occupé successivement le ministère des finances, celui de l'intérieur et celui de la guerre, et toujours dans les circonstances difficiles, quand les ambitions les plus voraces se tenaient cachées sous la table du festin gouvernemental, craignant que quelque bombe hollandaise ne vînt briser les bouteilles et les plats.

Lorsque M. Coghen eut renoncé à diriger les finances d'un coffre vide, c'est M. Charles de Brouckère qu'on vint trouver.

Lorsque le désastre de Louvain eut montré la faiblesse de l'armée belge et sa déplorable organisation, opposées à la forte armée du roi Guillaume, encore menaçante, c'est M. Charles de Brouckère qu'on supplia de se laisser investir de la responsabilité du portefeuille de la guerre. Toujours flatté et caressé au moment du péril, toujours éconduit aux jours du triomphe, M. de Brouckère n'a jamais failli à ceux qui ont fait appel à son cœur ou à son bras au nom des libertés belges. Son front pâle et malade dans sa main, les yeux creusés par le chagrin de se voir trompé, méconnu, humilié, calomnié, M. de Brouckère a bu le plus terrible breuvage qu'il soit donné au sort d'approcher des lèvres humaines, à savoir l'ingratitude populaire mêlée au poison de la courtisanerie, abominable mélange de fiel et de vinaigre, comme l'éponge de Jésus sur la croix.

Quoique M. Charles de Brouckère eût voté dans le congrès contre l'élection du prince de Saxe-Cobourg, et qu'il eût quitté le conseil des ministres pour entrer dans les rangs de l'opposition, il fut appelé par le roi Léopold à la direction de l'intérieur le 3 août 1831, c'est-à-dire lorsque le général Chassé venait de dénoncer l'armistice, et que les Hollandais envahissaient le territoire du nouveau souverain des Belges. Le roi Léopold était alors occupé à visiter les établissemens industriels de Liége, quand lui arriva la nouvelle de l'invasion hollandaise. Ce fut un coup de foudre pour tout le monde. Le roi revint en hâte à Bruxelles, ne sachant si l'ennemi n'était pas déjà sur sa trace, et craignant de le voir entrer dans la capitale avant lui. Le général de Failly, qui remplaçait à la guerre le général Daine, demeurait consterné. M. Goblet, général du génie, eut avec le ministre une conférence qui se prolongea une grande partie de la nuit, sans amener le plus léger résultat. Les instans étaient cependant précieux : il y allait du sort d'un royaume. M. Charles de Brouckère se rendit au palais, où le roi le chargea de pourvoir à tout et d'employer son activité bien connue à rallier l'armée au plus vite et à mettre au moins la capitale à l'abri d'un coup de main.

M. de Brouckère se transporta immédiatement au ministère de la guerre, où, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du roi, il ordonna à M. de Failly de partir sans plus attendre pour l'armée de

l'Escaut, tandis que M. Goblet courrait s'emparer des deux rivières qui coulent entre Anvers et Malines.

Le roi partit le 4 pour Anvers. M. de Brouckère, ministre de l'intérieur, revêtit son ancien uniforme de colonel d'artillerie, et lui servit d'aide-de-camp. Cependant on reçut au quartier-général la nouvelle de la défaite du général Daine, et ce fut encore M. de Brouckère que l'on chargea de ramener sur Louvain le corps d'armée qui se trouvait dans la province de Liége. En vingt-quatre heures, le ministre de l'intérieur eut réorganisé ses troupes, et les eut pourvues d'armes et d'habillemens. Quand il arriva sur le lieu de l'action, à la tête de dix mille hommes, la capitulation était signée.

De retour à Bruxelles, M. de Brouckère, cédant aux instances de ses amis, consentit à se charger du portefeuille de la guerre. C'était une tâche immense qu'il entreprenait, et si périlleuse, que personne ne voulait en accepter le poids. Il s'agissait, non-seulement de reconstituer une armée, mais de rompre en visière au déchaînement de toutes les ambitions, et de se défendre à la fois contre les petites conspirations de cour et contre les grandes injustices populaires. Le nouveau ministre de la guerre réunit et équipa en quelques mois quatre-vingt mille hommes, prêts à entrer en campagne. Pour le récompenser de son repos sacrifié, de sa santé perdue dans les veilles et le travail, pour couronne civique enfin, on l'accusa d'avoir laissé dilapider les deniers de l'état.

La diplomatie, pendant ce temps, ne cessait non plus de travailler au renversement de M. Charles de Brouckère, qui ne promettait pas de toujours plier aux exigences de sir Robert Adair et aux complaisances que demandait M. Sébastiani. Les ministres eux-mêmes jugèrent à propos de ne point soutenir leur collègue dans les débats du budget de la guerre, et on alla jusqu'à lui chicaner une allocation de cinq cents florins pour le fourrage de ses chevaux. Outré de tant de persécutions mesquines et offensantes, M. de Brouckère se retira du ministère, et dès-lors le roi, qui lui avait donné tant de marques de bienveillance et d'intérêt, cessa de le considérer comme un ami.

Un commérage de famille, parti du château des Tuileries, acheva d'éloigner M. de Brouckère de toute participation aux affaires publiques. Lorsque le roi Léopold quitta Bruxelles, pour aller épou-

ser à Compiègne la fille aînée du roi des Français, toute sa maison militaire reçut l'ordre de l'accompagner; M. de Brouckère seul ne fut pas invité. Le jour même du départ, il se présenta au palais pour faire son service d'aide-de-camp. Ce fut le suisse qui lui annonça le voyage de la cour et du roi. Le lendemain on se contait en riant, dans les salons de Bruxelles, le motif de l'exclusion de M. de Brouckère. Il s'agissait d'un propos qui aurait été tenu par l'ex-ministre de la guerre sur le compte de l'auguste beau-père de la royauté belge. Ce propos, qui avait paru suffisant pour motiver l'impolitesse dont M. de Brouckère venait d'être l'objet, était tellement grossier, que la supposition qu'il en pût être l'auteur devenait une double insulte pour lui. Il n'hésita donc pas à prier humblement sa majesté de vouloir bien accepter sa démission d'aide-de-camp, la seule place qui lui restât avec le grade de colonel d'artillerie.

M. Charles de Brouckère est maintenant directeur de la monnaie, et se tient éloigné des affaires. Après avoir occupé les fonctions les plus éminentes, rendu à son pays les plus utiles et les plus brillans services, il a subi le destin de tout homme de cœur qui apporte une conscience droite au milieu des intrigues de nos gouvernemens modernes; jeune encore, il sait ce que la vieillesse seule apprit à tant d'autres. Profitera-t-il de son expérience? Nous craignons qu'il l'oublie, s'il voit quelque jour, nouvel Achille retranché dans sa colère, la patrie, cette mère repentante, les yeux en pleurs et les bras au ciel, appeler à sa défense les enfans que son lait a nourris.

§ V. — PARTI GOUVERNEMENTAL.

Maintenant, nous avons fait connaître les hommes politiques que la passion agite autour de la nouvelle royauté belge; nous avons montré les efforts des uns pour la défendre, les manœuvres des autres pour l'attaquer, et tous se disputant ses faveurs comme les paladins d'autrefois se battaient dans la lice pour les couleurs d'une maîtresse. Il nous reste à caractériser les hommes qui se groupent autour du gouvernement pour lui-même et sans aucune arrière-pensée d'envahissement ni du côté de l'absolutisme ni du côté des libertés populaires.

Ces hommes, ainsi que les précédens, sont nés de la révolution de 1830. Le trône de Léopold est leur œuvre aussi, et la monarchie constitutionnelle représentative est leur dernier mot. C'est sur eux que s'appuie l'espoir de la dynastie; ils représentent l'arsenal où la royauté prendra toujours ses plus sûres armes. Tous sont en place ou ont rempli des fonctions publiques. L'amour du pouvoir tient plus d'espace dans leur esprit que les affections politiques. Sans éducation première dans les matières ardues de l'administration et de la diplomatie, ils se sont trouvés lancés tout à coup au milieu d'un monde inconnu où les lumières seules de leur raison et de leur intelligence pouvaient leur servir de guides. Quand ils sont venus, après les scènes du combat, mandataires plus paisibles, mais non moins méritans de leur pays, mettre la main au gouvernail pour empêcher le navire de s'en aller à la dérive, d'eux seuls ils avaient reçu leur mission. Lorsqu'il fallut, le désordre passé, renouer ensemble les actes du gouvernement aboli et ceux du gouvernement nouveau, et dresser, comme après une faillite, le bilan de ce royaume improvisé, il se trouva que les pièces manquaient. Les cartons des ministères restaient vides; c'était à La Haye qu'il aurait fallu aller feuilleter les archives de la Belgique. Qu'on se représente l'embarras dans lequel durent se trouver les membres du comité diplomatique par exemple et les députés auprès de la conférence de Londres, chargés de parlementer avec tous les cabinets de l'Europe et de plaider *ex abrupto*, et dans cet état de dénuement, la cause de la révolution.

L'extrême jeunesse des mandataires belges ne fut pas le moindre sujet de surprise des négociateurs étrangers. M. Paul Devaux, qui fut ministre des affaires étrangères en 1831, n'avait à cette époque que vingt-huit ans, de même que M. Van de Weyer, à qui le régent confia le même portefeuille, et que le roi Léopold envoya depuis à Londres en qualité d'ambassadeur. M. Charles Rôgier, nommé ministre de l'intérieur en 1832, atteignait à peine sa trentième année, et M. Nothomb, l'un des membres les plus actifs de la commission envoyée à Londres, et auteur du bel ouvrage qu'il a eu la modestie d'appeler un *Essai sur la révolution belge*, M. Nothomb ne comptait que vingt-cinq ans.

Avant d'entrer dans quelques détails sur ces jeunes hommes

d'état et sur leur collègue M. Lebeau, qui fut comme l'incarnation de leur doctrine collective, nous parlerons d'abord d'un homme à qui échut une destinée singulière, bien rare dans les annales des familles: celle de se trouver tout à coup investi du pouvoir royal sans que la naissance eût rien fait pour lui, et de rentrer presque aussi soudainement dans la condition d'un simple bourgeois après cinq mois de souveraineté effective.

Erasme Louis, baron Surlet de Chokier, ex-régent de Belgique, naquit à Liége le 27 novembre 1769. On a prétendu à tort qu'il devait son anoblissement au roi Guillaume, car le nom de Surlet se rencontre fréquemment dans l'histoire de Liége dès le commencement du xve siècle. A l'entrée de l'armée française républicaine en Belgique, il fut l'un des administrateurs du département de la Meuse-Inférieure, et il quitta ses fonctions lors de la nomination des préfets. Il se rendit alors à Paris où il fit, avec M. Kaisson de Verviers, quelques affaires de banque. Nous le retrouvons en 1812 membre du corps législatif, où il demeure jusqu'en 1814, époque à laquelle il rentra en Belgique pour faire partie des états-généraux du nouveau royaume des Pays-Bas. C'est là que son opposition aux actes du gouvernement hollandais et la singulière causticité de sa parole commencent à le mettre en relief parmi les hommes qui manient les affaires publiques. En 1818, le ministère empêche sa réélection; il rentre aux états-généraux en octobre 1828, ayant soutenu lui-même sa candidature par une lettre aux électeurs membres des états provinciaux du Limbourg, laquelle lettre fut insérée dans les journaux, chose alors sans exemple.

Dans les sessions de 1828, 1829 et 1830, il soutint, avec Charles de Brouckère et les autres opposans, les pétitions sur les griefs du pays et sur toutes les garanties demandées alors par la Belgique. Les journaux français ont reproduit avec de grands éloges le discours qu'il prononça le 18 mai 1830, sur la royauté dans les états modernes et sur le message du 11 décembre. Cependant ce qu'il fallait louer, c'était plutôt son courage que son éloquence.

Les dissertations de M. de Chokier ne répondent pas le moins du monde aux qualités qui constituent le véritable orateur. On fait trop bon marché de ce titre aujourd'hui comme de tous les titres,

et l'on peut affirmer que, parmi les Démosthène et les Cicéron qui affluent dans nos chambres représentatives, il n'y a pas dix hommes dont les meilleures phrases, livrées à l'impression, s'élèvent audessus de la médiocrité littéraire. Il en est donc de l'éloquence de M. Surlet comme de tant d'autres éloquences qui font beaucoup de bruit chez nous. Il n'y faut pas chercher le côté artiste, ni la puissance de la forme où s'enchâsse l'idée, ni la délicatesse dans le choix des mots, ni l'éclatant coloris qui rend la pensée vivante, et la fixe d'un seul trait dans l'imagination des masses comme un fait qui s'est passé sous leurs yeux. Les discours de M. de Chokier étaient plutôt des causeries que des morceaux de tribune. Ses phrases se présentaient à l'état de trituration, courtes, sans rhythme, sans esprit aucun, complètement dépourvues d'images; et si parfois une métaphore se faisait jour à travers l'assemblage de ses incolores substantifs, c'était pour revêtir la forme grotesque d'une plaisanterie vulgaire et déchaîner le rire des assistans. De vieilles ruines d'érudition classique lui revenaient souvent à la mémoire, et il parsemait ses étranges plaidoiries de citations d'Horace et de Virgile, qu'il entremêlait de noms hollandais et flamands, prononcés à dessein avec l'accent français, afin de mieux exciter l'hilarité de ses confrères; ce qui fit dire, au mois de décembre 1830, lorsqu'il fut nommé président du congrès national, qu'il ne savait pas maintenir la dignité de la chambre.

Avant d'arriver à cette présidence du congrès, qui lui valut plus tard la régence du royaume, il quitta Bruxelles avec les autres représentans pour se rendre à La Haye, où le roi Guillaume, espérant encore calmer le premier incendie de la révolution, voulait agiter devant les chambres la question de séparation administrative et la révision de la loi fondamentale. De retour dans la capitale de la Belgique, il vint représenter au congrès le district de Hasselt, et presqu'aussitôt ce même congrès le nomma son président. Ce fut en cette qualité qu'on l'envoya à Paris avec MM. Félix de Mérode, d'Arschot, Lehon, Charles de Brouckère, Marlet, Gendebien, Boucqueau de Villeraie, Barthélemy et de Rodes, pour offrir la couronne de Belgique au duc de Nemours. A cette époque, on fit courir une prétendue conversation de M. de Chokier, qui a été reproduite dans une brochure allemande (*der Abfall der Nieder-*

lande, etc.) sans que personne ait jamais été à même de nier formellement la réalité du fait. L'auteur allemand cite la phrase suivante qu'aurait dite M. de Chokier après le refus du roi Louis-Philippe au nom du duc de Nemours : *Messieurs, il ne nous reste d'autre parti à prendre que d'élire le prince d'Orange.*

Voici deux anecdotes dont nous pouvons garantir l'authenticité, et qui démontrent la fausseté de cette allégation ; la première se rapporte au roi Louis-Philippe lui-même, et l'autre à lord Ponsomby, ambassadeur d'Angleterre.

M. de Chokier pria le roi des Français de vouloir bien faire deux changemens dans le discours qu'il devait prononcer en réponse à celui de la députation belge. Dans ce discours, le roi disait qu'*il ne permettrait à aucun membre de sa famille de s'asseoir sur un trône quelconque de l'Europe*. M. de Chokier lui rappela que par ces mots, *les membres de sa famille*, il semblait exclure les princesses comme les princes ses fils, dans le cas où le nouveau roi des Belges trouverait convenable de rechercher son alliance. Le roi répondit que telle n'était point son intention, et il fit appeler M. Sébastiani, qui promit de substituer ces mots, *les princes mes fils*. M. de Chokier se retira satisfait. A une heure de la nuit, il fut réveillé par un visiteur inattendu. C'était le rédacteur en chef du *Moniteur* qui venait le trouver au lit pour savoir s'il était content du changement de rédaction, et qui venait lui demander son *bon à tirer*, parce qu'il avait ordre de suspendre l'impression du *Moniteur* jusqu'à ce qu'il l'eût reçu bien en règle. Il est donc évident qu'à l'époque de sa présidence du congrès M. de Chokier agissait déjà dans le sens de l'alliance française.

L'autre fait se passa entre M. de Chokier, alors régent de la Belgique, et lord Ponsomby. A ce moment, l'alliance anglo-française n'était pas encore consommée. L'ambassadeur anglais, après avoir sondé le régent sur la possibilité d'une restauration du prince d'Orange, et l'ayant trouvé de tout point contraire à ses projets, finit par abandonner ce thème, et manifesta ses craintes sur la réunion des provinces belges à la France. Il alla même jusqu'à proposer à M. de Chokier de le faire élire chef définitif de la Belgique, l'assurant de l'assentiment des cinq grandes puissances, à la seule condition de changer les articles de la constitution relatifs aux li-

mites. Le régent ne répondit pas d'abord à une aussi étrange proposition ; mais lord Ponsomby revenant de nouveau à la charge, son interlocuteur, comprenant bien qu'on lui tendait un piége, se fâcha sérieusement avec l'ambassadeur qu'il cessa de revoir jusqu'au moment où se nouèrent les négociations qui placèrent le prince de Saxe-Cobourg sur ce trône, objet de tant d'intrigues.

La régence de M. Surlet de Chokier dura cinq mois moins cinq jours, et dans ce court laps de temps, il vit passer devant ses yeux ce qui aurait dégoûté du pouvoir l'homme le plus ambitieux. Cette parodie de la royauté commença par une conspiration qui avorta plutôt par le manque d'énergie des conspirateurs que par la prévoyance du gouvernement. A peine échappé à ce premier danger, le régent vit son ministère en butte aux attaques les plus violentes; il le changea pour un autre qui ne réussit pas mieux, et qui fut inauguré par des émeutes et des pillages. On reprochait au premier de continuer la révolution ; on fit un crime au second de la conduire dans des voies rétrogades et à la remorque des cabinets étrangers, comme si la Belgique pouvait espérer se maintenir contre le gré des puissances qui la convoitaient déjà du regard.

Si nous ne nous trompons, ce dut être un beau jour pour M. de Chokier que le 21 juillet 1831, quand il déposa ses pouvoirs entre les mains du président du congrès, et qu'il vit s'avancer le prince de Saxe-Cobourg au milieu des salves et des bravos populaires, pour prendre à son tour ce sceptre si lourd à porter. Avec quel plaisir il dut revoir son petit village de Gingelom, et troquer le trône de la régence contre le bon fauteuil de bourgmestre qu'il occupe aujourd'hui.

Ce n'est pas que pendant ses jours de grandeur il ait eu le temps de se blaser sur les luxueuses jouissances de la vie royale. Il n'avait ajouté à ses habitudes de bon bourgeois qu'une voiture de louage qu'il payait prudemment au mois, ne voulant pas engager dans les liens d'un bail les chances de son éphémère souveraineté. Le jour de son installation comme régent, il fit pour la première fois l'essai de ce remise aristocratiquement vernis et attelé de deux gros chevaux brabançons. Comme on venait de replier le marchepied derrière lui, il vit tout d'un coup les chevaux disparaître au milieu d'un flot de peuple, et il sentit la voiture s'ébranler sous l'ef-

fort de cent bras qui cherchaient à la tirer en avant. Peu habitué à ces sortes d'ovations, le régent eut peur, et il s'échappa en ouvrant brusquement la portière ; puis il courut à toutes jambes à travers le parc, suivi d'une foule immense qui ne voulait pas en être pour ses frais d'enthousiasme. Harassé et haletant, il arriva enfin à son hôtel de la rue Ducale dont il ferma violemment la porte à la barbe des poursuivans.

Le régent commençait d'habitude sa journée par recevoir en robe de chambre et en bonnet de coton les députations de la garde civique et les solliciteurs recommandés. Il présidait ensuite le conseil des ministres sans changer grand'chose à son costume. Puis il *donnait une heure aux soins de son empire*, c'est-à-dire qu'il signait les pièces ministérielles, et le reste du jour était rempli par des audiences et des causeries. Après dîner, il allait passer une heure avec quelques amis dans une petite maison de Lacken qui avait appartenu au roi Guillaume, et il rentrait à Bruxelles pour recommencer le lendemain.

Un jour par semaine, il y avait audience publique chez le régent, et toute l'audience se passait à distribuer des pièces de 5 francs, empilées sur un bureau, aux malheureux qui venaient réclamer des secours. Ces aumônes patriotiques et les trois dîners par semaine que M. de Chokier se croyait obligé de donner pour rester fidèle à la *représentation* que lui commandait le budget, absorbaient à peu près les dix mille francs par mois que le souverain provisoire de la Belgique recevait comme émolumens de sa place. Ce roi d'Yvetot, avait, ainsi que celui de la chanson, sa fidèle gouvernante qui partageait avec lui *les roses et les soucis de la vie*, et qui prenait place au salon dans les réunions d'intimité, donnant son opinion sur les affaires de l'Europe et sur les pâtisseries de la rue de la Madeleine, avec le même aplomb et la même sagacité. Depuis l'expiration du pouvoir de M. de Chokier, Mlle Joséphine s'est mariée, et son protecteur s'est retiré seul dans son village de Gingelom, où il cultive lui-même son champ, et où il élève des moutons mérinos pour se distraire de toute préoccupation politique. Quoiqu'il n'entende pas un seul mot de flamand, les paysans ne veulent pas d'autre arbitre dans leurs querelles ; c'est toute la part de pouvoir qu'il a conservée. La voiture de louage a disparu et

fait place à la blouse du simple cultivateur. Une rente de dix mille florins, alloués à vie par le congrès, forment à cette heure la liste civile du quasi-monarque déchu.

C'est bien à tort que l'on s'est escrimé à critiquer l'administration du régent. Le bonhomme avait spirituellement compris sa position. Le régent, disait-il, *le régent régente et ne gouverne pas*. Fidèle à cette maxime, il changea son ministère quand il eut cessé de rallier la majorité, et cependant plusieurs membres de ce ministère étaient ses amis personnels. Il leur donna pour successeur M. Lebeau, qu'il détestait cordialement, mais que l'opinion de la majorité portait à la tête des affaires. Les pillages du mois de mars 1831 eurent lieu pendant l'interrègne ministériel. Le défaut d'organisation militaire, qui fut si funeste à la Belgique, ne doit donc être imputé qu'au congrès, qui parlait toujours au lieu d'agir, et qui se refusait à l'introduction de capacités étrangères dans une armée neuve et sans expérience.

Le premier ministère du régent mit en relief trois hommes qui eurent une grande influence sur la plus difficile de toutes les questions belges, la question diplomatique, de laquelle dépendait, on peut le dire, tout l'avenir du pays. Parmi ces hommes, les deux premiers soutinrent brillamment leur réputation, soit à la tribune, soit par des publications politiques ; le dernier s'éclipsa presque entièrement dès qu'il cessa de prendre une part directe au gouvernement. Ce triumvirat était formé de MM. Lebeau, Nothomb et Devaux. Tous trois avaient fait leurs premières armes contre le gouvernement hollandais dans la presse libérale; tous trois appartenaient, par leur âge et par la direction de leurs idées, au parti qui combattait pour l'émancipation du siècle.

M. Lebeau, qui a long-temps été aux yeux de l'Europe la personnification vivante des doctrines du cabinet belge, ne doit qu'à un hasard de position les deux tiers de la renommée qu'il s'est acquise. En bonne justice, ces deux parts devraient revenir à MM. Nothomb et Devaux, qui l'aidèrent avec tant de succès, le premier comme membre du comité diplomatique d'abord, et ensuite comme commissaire auprès de la conférence de Londres, et le second comme ministre d'état et comme défenseur du traité des dix-huit articles devant la représentation nationale.

M. Jean-Louis-Joseph Lebeau est né à Huy, province de Liége, le 2 janvier 1794. Il fut d'abord avocat à Huy, puis à Liége, où il plaida avec bonheur quelques procès criminels. En 1824, il fonda, concurremment avec MM. Devaux et Rogier, un journal d'opposition, le *Mathieu Laensberg*, plus tard *le Politique*. C'est dans ce journal que furent exposées les premières idées sur un projet d'union catholique libérale. Dans les années suivantes, M. Lebeau établit une imprimerie d'où sortirent, entre autres publications, des contrefaçons de Mme de Staël, de M. Thiers et de M. Daunou. En 1829, il publia son ouvrage politique ayant pour titre : *Observations sur le pouvoir royal*, dont la première partie fut surtout remarquée.

Lorsque vint la révolution de septembre, le gouvernement provisoire nomma M. Lebeau à la place de secrétaire-adjoint de la commission de constitution, où siégeait comme secrétaire M. Nothomb. Le district de Huy ne tarda pas à envoyer M. Lebeau au congrès, où s'effectua l'alliance dont nous avons parlé entre MM. Lebeau, Devaux et Nothomb. Ils soutinrent la monarchie d'après les idées anglaises. Toutefois, les deux premiers se montrèrent souvent hostiles au comité diplomatique ; ce ne fut que plus tard qu'ils s'associèrent, avec certaines modifications, au système de politique extérieure représenté par M. Nothomb.

A l'époque de la députation de M. Chokier à Paris, MM. Lebeau, Nothomb et Duval de Beaulieu, qui connaissaient d'avance le refus de la couronne par Louis-Philippe, au nom du duc de Nemours, firent, auprès du prince de Ligne, cette singulière démarche qui depuis leur a été si souvent reprochée. Ils se rendirent au château de Rœulx, qu'habitait le prince, pour lui offrir la lieutenance-générale du royaume de Belgique, en lui donnant à espérer que bientôt le congrès pourrait substituer à ce titre celui de souverain. Le prince, avec cette finesse d'esprit qui semble un héritage de famille, répondit à ces messieurs : *Je ne puis accepter la couronne belge, parce que je suis déjà chambellan de l'empereur d'Autriche.*

Cependant la terreur panique qui avait poussé les deux hommes d'état en herbe à la démarche que nous venons de citer, se dissipa peu à peu, et ils effacèrent jusqu'au souvenir de cette légèreté par

le talent qu'ils déployèrent au milieu des graves évènemens qui suivirent.

M. Lebeau devint ministre de l'extérieur; M. Devaux lui fut adjoint comme ministre d'état sans portefeuille, et M. Nothomb, en conservant son titre de secrétaire-général des affaires étrangères, apporta à ses deux amis l'expérience du comité diplomatique et du premier ministère du régent. On peut affirmer que pendant cette période ils tinrent entre leurs mains les destinées de la révolution belge. Tout leur système se réduisait à ceci : — Sauver l'indépendance du pays en nommant au plus vite un roi qui pût être reconnu par les puissances; transiger avec la conférence sur les limites et les autres conditions d'existence du nouvel état; profiter de la peur inspirée par les révolutions de France, de Belgique, d'Italie, de Pologne, et ne pas attendre le retour du calme en Europe pour constituer la Belgique. Ce fut sur ces principes que reposa tout l'édifice diplomatique du ministère de M. Lebeau.

J'ai dit que M. Nothomb, quoique simple secrétaire-général des affaires étrangères, devait être placé sur la même ligne que M. Lebeau, quant à l'influence exercée sur les affaires diplomatiques. Je ferai donc marcher de front sa biographie politique avec celle du ministre, son ami et son collègue actuel à la chambre des représentans.

M. Nothomb, membre de la députation qui alla notifier à Londres au prince de Saxe-Cobourg le décret qui l'appelait au nouveau trône de Belgique, était chargé en outre par le ministre, ainsi que M. Devaux, d'une mission secrète et non officielle. Il s'agissait de faire accepter par la conférence un nouveau système d'enclaves, qui, au moyen d'une petite supercherie historique, agrandissait considérablement le territoire de la partie belge des Pays-Bas. Cette délimitation, basée sur les droits hollandais en 1790, était l'ouvrage de M. Nothomb. Il résultait de l'article 2 des bases de séparation du 27 janvier 1831 que la souveraineté de Maëstricht, qu'on avait crue indivise, appartenait à la Belgique seule, du chef des anciens princes de Liége, dont M. Nothomb se réservait plus tard d'appuyer les droits au moyen de vieilles chartes retrouvées à propos. Les plénipotentiaires des puissances consentirent à cette

délimitation sans comprendre la portée de l'engagement qu'ils prenaient. Mais au moment où les commissaires belges se réjouissaient de ce triomphe, ils furent appelés chez lord Palmerston, où tout faillit être renversé. On leur apprit que les projets d'arrangement devaient être remis par le prince Léopold, *non signés*, avec l'assurance donnée par son altesse royale que l'acceptation de ces conditions satisferait pleinement la conférence. Ceci équivalait à une impossibilité pour le prince d'accepter une couronne dont rien ne lui garantissait la tranquille possession. Les commissaires belges firent leurs remontrances, et ils quittèrent l'hôtel de lord Palmerston en déclarant qu'ils n'avaient plus qu'à retourner auprès de leur gouvernement. Comme ils étaient réunis chez le prince pour se plaindre à lui de cette perfidie des négociateurs, on apporta à son altesse royale un billet de lord Palmerston, qui déclarait que les commissaires devaient rester, et que la conférence prendrait le traité des dix-huit articles sous la garantie de ses propres signatures. Ce fut ainsi que dans cette affaire si compliquée M. Nothomb, à peine âgé de vingt-six ans, et qui portait le poids le plus rude de la tâche, sut se tirer avec bonheur des embûches de la vieille diplomatie européenne, et même l'attirer à son insu sur un terrain dangereux pour elle. Malheureusement pour sa science et sa prévision, les évènemens postérieurs changèrent complètement les premières conventions que la conférence avait acceptées.

Ce fut M. Nothomb qui apporta de Londres le traité des dix-huit articles, et qui, dans un comité secret, en rendant compte de sa mission, découvrit à l'assemblée le projet de partage que M. de Talleyrand avait proposé. Dans sa défense des dix-huit articles devant le congrès, il excita de violens murmures, parce que, discutant les chances de victoire dans une guerre contre la Hollande, il dit qu'il n'était pas convaincu de la lâcheté des Hollandais. L'évènement de Louvain le justifia bientôt aux yeux des plus aveugles patriotes; il défendit aussi le traité des vingt-quatre articles, et il domina généralement dans toutes les discussions qui s'établirent sur les actes diplomatiques du gouvernement. Quand M. Lebeau quitta le ministère, M. Nothomb n'en garda pas moins sa place, parce que le système de politique extérieure se trouvait maintenant dans son intégrité : l'homme seul était changé.

Les faits qui signalèrent les deux ministères de M. Lebeau sont trop connus pour que je les rapporte ici ; j'ajouterai seulement que sa disgrace fut l'ouvrage des diplomates étrangers, qui le minèrent sourdement dans l'esprit du roi. Le peu de caractère et de présence d'esprit qu'il montra pendant les scènes de pillage des 6 et 7 avril, lui portèrent le dernier coup, et dès-lors des démarches furent faites à son insu pour le remplacer. On agit envers cet homme d'état comme avec un laquais que l'on veut congédier; MM. Ernst et d'Huart avaient déjà accepté des portefeuilles, que M. Lebeau ignorait encore ce qu'on tramait contre lui.

Quelque antipathie que l'on ait pour le système de conduite politique suivi par M. Lebeau, il est impossible de ne pas rendre justice à son talent d'orateur, et au noble désintéressement qui l'a toujours distingué. M. Lebeau s'est retiré du ministère sans fortune ; pendant dix mois, il a refusé d'accepter, comme ministre, le traitement auquel il avait droit, se bornant aux 5,000 francs que lui rendait sa place de conseiller à la cour de Liège. Plus tard il se démit de cette même place, s'exposant à quitter le ministère sans pouvoir reprendre d'autres fonctions, le rang de conseiller ne pouvant se conférer directement par le roi. Le plus grand reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir trop souvent obéi à un sentiment de vanité incompatible avec la circonspection dont un homme d'état ne doit jamais s'écarter. C'est ainsi que ces intempestives paroles de M. Lebeau : — *Nous sauverons la Pologne et nous aurons le Luxembourg*, lui attirèrent cette juste incrimination de M. Gendebien. — *Vous n'avez pas sauvé la Pologne et nous n'avons pas le Luxembourg.*

M. Lebeau est maintenant gouverneur de la province de Namur et membre de la chambre des représentans. Malgré les griefs qu'on lui suppose contre le gouvernement, il vote la plupart du temps avec le ministère, et forme avec MM. Nothomb, Devaux et Charles Rogier, un parti de juste-milieu monarchique entre les catholiques et les libéraux.

Un des plus beaux titres de M. Nothomb, c'est sa belle défense de M. Lebeau, devant la chambre, contre les accusations de M. Gendebien à propos des extraditions, où le jeune orateur, retraçant avec feu les services politiques de son ami, fit accueillir son

éloge par les applaudissemens d'une assemblée prévenue d'avance contre lui.

M. Nothomb n'a pas trente ans, et l'on peut affirmer, sans craindre de se voir démenti par les évènemens, qu'il deviendra l'homme politique le plus remarquable de son pays. Dans les affaires délicates qu'il a été appelé à traiter, il a fait preuve à la fois des qualités les plus incompatibles. A la vigueur et à l'activité d'un jeune homme, il a uni la prudence et la sagacité d'un vieillard; son éloquence n'est pas une avocasserie de convention portée sur les roulettes des vieilles métaphores de tribune; son style et ses idées sont de bon aloi, logiques et littéraires, deux conditions de vie hors desquelles il n'y a pas d'orateur. L'*Essai historique et politique sur la révolution Belge*, publié par M. Nothomb, en 1833, est parvenu, en moins d'un an, à sa troisième édition; il a pris sa place de lui-même dans toutes les bibliothèques, et il restera comme le document de l'histoire contemporaine le plus profondément pensé et le plus élégamment écrit que les matières arides de la diplomatie aient jamais su produire. Encore quelques années, et M. Nothomb prendra certainement la direction du cabinet belge, du moins pour les affaires étrangères. Les intrigues de l'aristocratie catholique s'opposeront bien quelque peu à l'élévation d'un plébéien qui étudiait encore, il y a dix ans, sur les bancs des écoles; mais les lumières gouvernementales de MM. Ernst et d'Huart ne suffiront pas long-temps à éclairer les ténèbres qui nous envahissent.

Après MM. Lebeau et Nothomb, il faut mentionner MM. Rogier, Van de Veyer et Lehon parmi les défenseurs de la nouvelle monarchie belge. Tous sont également sortis de la presse libérale pour occuper les premiers postes du gouvernement. M. Charles Rogier, collaborateur de MM. Lebeau et Devaux dans le journal le *Mathieu Laensberg* et dans *le Politique*, a été successivement gouverneur de la province d'Anvers en 1831, ministre de l'intérieur en 1832, et il a repris sa place de gouverneur lorsqu'il s'est retiré du ministère en août 1834. M. Van de Weyer, l'un des rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, eut le portefeuille des affaires étrangères et de la marine, sous la régence de M. Surlet de Chokier. Il accompagna le roi Léopold à Compiègne, où il fut fait officier de la Légion-d'Honneur par le roi des Français, à l'occasion du mariage

de la nouvelle reine des Belges. Dans le même moment, les chambres lui votaient à Bruxelles la décoration révolutionnaire appelée la Croix de fer. D'honneurs en honneurs, le ci-devant rédacteur du *Courrier des Pays-Bas* parvint jusqu'à l'ambassade de Londres, où on l'envoya, dit-on, représenter la Belgique parce qu'il parle parfaitement anglais. J'ignore si ce fut au même titre que M. Lehon fut mis en possession de l'ambassade de Paris.

Maintenant, si à tous ces noms l'on veut joindre encore ceux des généraux Goblet et Evain, on aura la liste à peu près complète des hommes qui exercent à cette heure de l'influence sur les affaires en Belgique.

Dans ce long article, je me suis efforcé moins d'écrire une histoire des partis, de caractériser leur conduite politique et de pressentir quelque chose de leur avenir, que de fournir au lecteur des notes, la plupart inédites et recueillies sur les lieux, à l'aide desquelles il pourra lui-même étudier ce pays, dont la destinée est si étroitement liée à la nôtre. Je terminerai sans rien arguer des faits que j'ai produits : la conclusion de ceci n'est pas dans le présent. Quand les armées combattent, le champ de bataille n'appartient qu'à Dieu.

ALPHONSE ROYER.

Bruxelles, ce 1er mars 1835.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1835.

Il y a quinze jours, nous terminions en ces termes, notre chronique : « La crise du ministère finira par M. de Rigny de moins et M. Broglie de plus. » Nous avions deviné l'issue de cette intrigue. Mais que d'épisodes il a fallu traverser pour arriver là! L'histoire en est longue, et remonte un peu haut.

Les ordonnances qui organisent de nouveau l'administration ont paru, il est vrai. Le *Moniteur* assure, dans sa partie officielle, que M. de Broglie est président du conseil, et ministre des affaires étrangères. Ostensiblement, la partie doctrinaire du cabinet vient de s'emparer de la direction politique et de se constituer en majorité sur le banc des ministres. Les rangs semblent déplacés. En effet, M. Thiers, qui exerçait une sorte de domination depuis la restauration ministérielle de novembre, n'occupe plus qu'une position secondaire dans cette joyeuse parodie du fameux 13 mars; mais les mêmes causes de dissolution fermentent dans toutes ces âmes aigries par leurs animosités natives et leurs trahisons mal déguisées; la rivalité de M. Thiers et de M. Guizot est loin d'être apaisée par ce revirement subit qui fait monter l'un à la place d'où l'autre descend; les armes sont déposées, sans doute, mais à la portée de la main de chacun, et bientôt nous verrons se rallumer une guerrre qui gronde

encore sourdement au milieu des embrassemens dans lesquels on s'étouffe. C'est une fièvre périodique qui reparaîtra à son époque; on pourrait même, au besoin, indiquer le jour de l'accès.

L'histoire de la crise ministérielle a deux faces: l'une toute d'intrigues, de mouvemens personnels, d'agitations sourdes, d'ambitions politiques; l'autre, plus sérieuse, plus élevée, car elle embrasse le principe même du gouvernement. Quelques esprits superficiels peuvent bien ne voir dans ce qui se passe qu'un fastidieux tableau de roueries politiques, une lutte entre les différentes coteries des salons et du parlement; mais ceux qui envisagent notre situation sous un aspect plus sérieux, ne peuvent méconnaître le conflit de deux principes, le principe royal et le principe parlementaire, un choc bien prévu entre la couronne et la chambre. Cette vieille querelle doit se vider; tant qu'elle sera en litige, la société éprouvera un malaise, et toutes les solutions auxquelles on aura recours, ne seront que des ajournemens.

Un fait digne de remarque, c'est que cette lutte a lieu non-seulement en France, mais dans tous les états de l'Europe où se montre le système représentatif. Est-ce à dire que ce système est mauvais, et qu'il a fait son temps? Cette transaction entre les pensées monarchiques et républicaines serait-elle impossible à réaliser? L'union tentée d'une royauté irresponsable et de la souveraineté parlementaire doit-elle se terminer par un divorce? Marcherions-nous à la monarchie absolue ou à la souveraineté populaire dans sa plénitude?

Voyez les secousses qui agitent la France et l'Angleterre, les deux pays où l'on a voulu réaliser le système représentatif dans sa plus large et plus sincère expression. Il est constant que les deux peuples n'en peuvent plus d'une situation qui met en question tous les intérêts privés, toutes les transactions d'avenir; le pouvoir perd sa force, l'administration son influence et sa dignité. Quelle considération peut désormais inspirer un magistrat, un fonctionnaire inférieur au milieu de ces bouleversemens de l'autorité centrale? En France, le roi veut régner, gouverner et administrer; il a la conviction de sa capacité; il veut la mettre en œuvre; c'est l'ambition de tout esprit profondément pénétré d'une mission politique; mais c'est aussi l'obstacle le plus absolu au régime représentatif, car ce régime se fonde sur la responsabilité ministérielle. D'un autre côté, le pays et une grande fraction dans le parlement veulent arracher à la royauté le gouvernement et l'administration; telle est aussi la mission qu'ils se sont donnée, et tant que cette question ne sera pas résolue, il y aura suspension de pouvoir à certains intervalles, et nécessité de le renouveler.

Venons aux faits qui résultent de cette situation.

Il y a aujourd'hui vingt-un jours que le maréchal duc de Trévise donna sa démission. On a cru généralement que cette démission avait été volontaire, spontanée, et non point le résultat d'une intrigue. C'est une erreur. Le maréchal avait sans doute l'intention de se retirer des affaires; il ne pouvait les supporter; sa position d'homme d'honneur, de vieux militaire, lui imposait cette nécessité impérieuse; mais le maréchal, ami du roi, entrait complétement dans ses idées. Louis-Philippe voulait remanier son conseil dans la plénitude de sa prérogative, et il avait demandé au maréchal de ne se retirer qu'à la fin de la session. Le duc de Trévise avait consenti à donner au roi cette marque de dévouement.

De leur côté, M. Thiers et M. Guizot surtout songeaient à empêcher la combinaison toute royale, combinaison dont ils n'étaient pas bien sûrs, et la démission immédiate du duc de Trévise leur était nécessaire. M. Thiers voulait être ministre des affaires étrangères; M. Guizot se contentait de l'intérieur, mais il eût voulu donner les relations extérieures avec la présidence à M. de Broglie, et M. Thiers refusait de se courber sous ce joug. Il demandait que M. de Broglie fût président sans portefeuille, sans penser qu'il en ferait ainsi une manière de roi, et qu'il annihilerait le véritable. Ce plan de campagne fut réellement arrêté entre M. Thiers et M. Guizot, avec ou sans complicité des autres ministres, et le *Journal des Débats*, qui a toujours la mission de mettre le feu aux poudres, se chargea d'annoncer, comme un bruit assez répandu, que M. le maréchal Mortier donnait enfin la démission qu'il tenait depuis si long-temps suspendue sur la tête de ses collègues.

Quelques heures après la publication de cette nouvelle par le *Journal des Débats*, on vit arriver au château le maréchal, qui apportait effectivement sa démission. Cette fois, le duc de Trévise était sorti de son calme ordinaire; il déclara qu'il ne resterait pas vingt-quatre heures assis au même banc que des hommes politiques qui agissaient avec une telle déloyauté. On savait, ajouta-t-il, qu'il n'avait accepté la présidence que par dévouement, qu'il avait obtenu du roi la faveur d'en être déchargé après la session; mais puisqu'on avait tant de hâte de le soulager de ce fardeau, il s'en débarrassait avec empressement. — Il fut impossible de le faire changer de résolution et de langage.

M. de Rigny, qui avait été aussi désigné dans l'article, s'échauffa à la colère du maréchal, et son humeur s'augmenta de la perspective d'une grande ambassade qu'il convoite; il se redressa à son tour. — Puisqu'on avait disposé de son portefeuille, il ne voyait pas pourquoi il resterait avec les faux amis qui l'entouraient. — Le roi montra, de son côté, un vif mécontentement de cette intrigue; l'humeur gagna de proche en proche, et

le ministère se trouva dissout. Tout cela eut lieu sans qu'une seule démission eût été donnée, à l'exception de celle du duc de Trévise; mais il y avait impossibilité de demeurer ensemble.

La place étant ainsi bien nette, les grandes intrigues ministérielles purent s'agiter à l'aise; il y a eu ici tant de coteries en jeu, qu'il est essentiel de les dessiner toutes, et de donner à chaque homme la part qu'il a eue dans le résultat. Le roi n'avait que deux idées fixes, que deux personnes sur lesquelles il comptait spécialement: le maréchal Soult et M. Sébastiani. Quant à M. Molé, le roi, qui redoute ses principes arrêtés, voulait se servir de lui comme intermédiaire et comme instrument, pour s'assurer la majorité de la chambre, si elle le forçait à subir des conditions.

Il y a dans l'esprit du roi une certaine contradiction qu'on doit signaler, parce qu'elle explique bien des faits. Le roi a de la répugnance pour le personnel des doctrinaires, mais il aime leurs principes de gouvernement. Ainsi il ne peut souffrir M. de Broglie qu'il appelle *S. M. de Broglie I*er; mais les théories répressives et sociales du parti doctrinaire plaisent à son esprit. Le roi a été opposé à l'amnistie aussi fortement que l'est M. Guizot: il veut refaire la société aristocratique et bourgeoise, telle que les doctrinaires la comprennent.

Par une autre contradiction qu'il est facile de s'expliquer, le roi a une grande affection pour le maréchal Gérard; mais jamais il n'adoptera les théories gouvernementales et indulgentes de la fraction d'opinion que représente le maréchal. Il les regarde comme un danger pour le trône, qu'il faut garantir de l'esprit factieux. On voit dans quelle position délicate se trouvait la couronne pendant ces derniers temps.

Quand le roi a mandé près de lui le maréchal Soult, il pensait que le maréchal était le seul homme qui pût réaliser ses doctrines de force et de souplesse tout à la fois; le roi comptait sur lui comme sur un caractère dévoué, prêt à entrer dans toutes les combinaisons, excepté dans un ministère doctrinaire; mais le maréchal, avec son vieux instinct des partis, a mieux compris sa position. Sachant toute la dépopularité dont on l'avait accablé, il a senti qu'il ne pouvait avoir une certaine force auprès du roi et dans le pays, qu'en s'associant à quelques noms parlementaires, et en se faisant le champion de l'amnistie et des idées libérales. Qu'on s'imagine donc l'étonnement du roi, lorsqu'au lieu de trouver cette obéissance à laquelle il était accoutumé dans le maréchal, il le vit lui opposer une volonté arrêtée, et vraiment nouvelle. Le maréchal posa comme première condition de son ministère, l'amnistie, et comme seconde condition non moins impérieuse, l'entrée au ministère, non-seulement de certains hommes du tiers-parti, mais même de M. Odilon Barrot, ce qui était un rapprochement complet

avec la gauche! Le roi joignit les mains d'effroi, il en croyait à peine ses oreilles.

Le maréchal Soult eut avec M. Molé une conférence dans laquelle ses opinions se trouvèrent un peu modifiées; mais le fond resta le même.

Le maréchal Soult arrivait du fond de ses terres, avec un levain d'aigreur qui avait fermenté, depuis plusieurs mois, dans la solitude. Il l'exhalait sans ménagement contre M. Guizot et tous ses anciens collègues qui l'avaient, disait-il, si indignement traité. Sa colère s'étendait jusqu'au noyau ministériel qui siége sur les bancs doctrinaires de la chambre, et auquel il avait à reprocher les plus mauvais procédés M. Molé, fidèle à ses opinions, lui démontra qu'il y avait autant de danger pour un ministère nouveau à se lancer dans les réactions contre-révolutionnaires qu'à se jeter au-devant de la gauche, et il lui démontra que ce système le mènerait infailliblement à une dissolution de la chambre, peut-être même à une réforme de la loi électorale. Alors le maréchal, un peu calmé, demanda qu'on voulût bien lui accorder quelque confiance en sa qualité de vieux stratégiste, et promit de ne s'appuyer sur la gauche de la chambre que le plus légèrement possible, et sans froisser les rangs du centre. Mais le maréchal insistait toujours pour l'admission dans le ministère de deux noms de la gauche, et il ne put tomber d'accord avec M. Molé. Pour ce qui est de l'amnistie, M. Molé, s'étant toujours montré l'homme politique le plus opposé au procès, en faisait la première condition de son entrée dans le cabinet. Il la voulait complète, sans retard, et par une ordonnance; le maréchal la mettait en question, en exigeant qu'une loi fût présentée à cet effet à la chambre. Ce fut un second motif de désaccord entre lui et M. Molé, et ils se séparèrent.

Au reste, le château consentait à l'amnistie. M. Molé voyait chaque jour le roi, et son esprit droit et loyal lui avait fait comprendre l'opportunité et le besoin de cette généreuse mesure.

Nous n'avons pas parlé de M. Sébastiani, qui était arrivé tout des premiers d'Angleterre pour jouer aussi son rôle de comparse dans cette burlesque comédie. C'est que M. Sébastiani n'était, en cette affaire, que l'ami de la maison, qu'on mandait pour venir augmenter le conseil de famille. On eût bien volontiers chargé M. Sébastiani d'un portefeuille et de la présidence, et la lettre qu'on lui adressa à Londres laissait percer cette intention; mais, comme nous le disions dans notre dernière chronique, M. Sébastiani avait répondu de Douvres, où le gros temps le retenait, qu'il n'accourait que par obéissance, ne se mêlerait en rien de la combinaison nouvelle, et ne souhaitait rien tant que de retourner à Londres. Il faut dire aussi qu'en voyant l'air dispos et la bonne mine de M. Sébastiani,

heureux fruits de ses derniers voyages, le roi perdit toute envie de lui donner la présidence. On avait compté sur un malade et un impotent.

M. Molé, qui prenait sincèrement part aux embarras du roi, lui dit alors que, puisqu'il était question d'amnistie, il était bien juste de songer à l'homme qui en avait eu la première pensée, qui l'avait toujours soutenue dans le conseil, et qui s'en était retiré faute de pouvoir la réaliser: au maréchal Gérard. Le roi accéda à la proposition de M. Molé; il vit le maréchal Gérard, l'engagea à essayer de former un cabinet, entendit sans déplaisir les noms de MM. Passy, Barante, Pelet de la Lozère; mais le maréchal Gérard tenait à conserver M. Humann comme ministre des finances, et le refus de M. Humann l'arrêta dès le premier pas.

Ce fut alors que le roi revint à M. Guizot et à M. de Broglie.

M. Guizot n'était pas aussi jaloux qu'on le pense de voir M. le duc de Broglie à la tête du conseil. M. Guizot connaît trop son cher Victor, ainsi qu'il le nomme, pour se dissimuler que cet esprit inflexible et cassant sera difficilement supporté par le roi et par ses propres collègues. M. Guizot sait mieux que personne que M. de Broglie apporte dans le conseil le poids d'une haute probité, une certaine expérience touchant un certain côté des affaires, un sentiment honorable de son devoir et le prestige d'une loyauté établie; mais M. Guizot se souvient de tout ce qui s'est passé pendant le dernier ministère de M. de Broglie; il frémit en songeant que le traité des vingt-cinq millions, ce pas difficile où M. de Broglie avait si lourdement trébuché, sera le premier degré qu'il aura à monter pour s'asseoir au banc des ministres. Son esprit prudent et méditatif a vu d'un coup d'œil tous ces dangers; mais M. Guizot est d'une congrégation où la hiérarchie commande: pour rester le second, il faut qu'il respecte le premier en rang, et il a fait révérencieusement place à M. de Broglie, ou plutôt il l'a mené par la main au poste qu'il occupe aujourd'hui.

A cet effet, M. Guizot se rendit chez le roi; il le trouva triste, abattu et exténué de toutes ces intrigues qui ne semblaient pas tant lui déplaire il y a peu de temps. Une circonstance encore plus nouvelle et plus singulière, c'est que la conversation fut courte; *on ne s'attabla pas*. Le roi resta froid, accepta, en peu de mots, la présidence de M. de Broglie, et parla d'amnistie. A ces paroles, M. Guizot se montra fort surpris, et parut étonné que sa majesté eût changé d'avis à cet égard. Le roi répondit qu'il avait toujours regardé l'amnistie comme une question d'opportunité, et que le moment lui semblait venu; il ajouta que M. Guizot avait été lui-même autrefois pour l'amnistie; mais, dit le roi en souriant, il fallait rendre cette justice à M. Guizot, que de tous les ministres, il était celui

qui avait abandonné le plus vite cette pensée. Le roi termina en disant qu'on ne l'accuserait plus du moins de ne pas s'abandonner à l'avis de son conseil, puisqu'il consentait à subir en cette circonstance les opinions de M. Guizot et de M. de Broglie. — C'est en ces termes qu'on se quitta.

Le cabinet doctrinaire se trouvait constitué, il est vrai, mais il s'agissait de trouver un ministre de la guerre. La doctrine, qui a recruté des sujets dans l'université, dans le barreau, dans la diplomatie et dans les finances, n'a pas encore pénétré dans l'armée, et il n'est pas venu à notre connaissance qu'elle eût une seule épée à son service. Il est notoire qu'on ne put trouver dans les illustrations de l'armée un seul nom qui voulût se dévouer pour elle. C'est alors que M. Thiers ou M. Guizot, tous deux peut-être, avisèrent que Mme la maréchale Maison avait reçu, il y a peu de temps, une lettre de son mari, qu'elle montrait avec empressement. Dans cette lettre, le maréchal Maison autorisait la maréchale à déclarer partout qu'il n'accepterait à aucun prix le ministère de la guerre, et qu'il voulait rester étranger à toutes les combinaisons ministérielles qui pourraient se faire à Paris, attendu qu'il se regarde comme fort utile à Saint-Pétersbourg, et que d'ailleurs il se plait dans ce poste. Tout d'une voix, les ministres rentrans s'écrièrent que le ministre de la guerre était tout trouvé. On était sûr de gagner six semaines par la nomination et le refus du maréchal Maison; son nom fut immédiatement inscrit sur les nouvelles ordonnances. Voilà le ministère!

Dans cette affaire, M. Thiers avait joué tous les rôles, selon sa louable coutume. Il avait espéré qu'il ferait partie de la combinaison Soult, de la combinaison Gérard; au dernier acte, il a trouvé bon de se faire adresser de grotesques supplications, par la coterie Fulchiron, pour rester au ministère. Il n'a pas fallu de grandes instances. Il reste, mais à la queue de M. Guizot, mais présidé par M. de Broglie, dont, en lui-même, il récuse la supériorité. Le seul lien qui l'unisse réellement à M. Guizot, c'est la question d'amnistie, dont il est le plus violent adversaire. Le ministère de l'intérieur n'avait que six mois de travail arriéré quand M. Thiers se disposait à le quitter, il y a vingt jours; dans quelques mois, son successeur trouvera de la besogne à faire pour plus d'un an.

Toute l'habileté du roi, toutes ses résistances, toute l'éloquence répandue dans la brochure de M. Rœderer, tout ce système qui tend à user les hommes en réputation, placés autour du souverain, tout cela n'aurait donc abouti qu'à le placer sous le joug d'une petite faction, composée de deux ou trois hommes inflexibles et d'une vingtaine de jeunes gens, beaux discoureurs, et formés de bonne heure aux roueries politiques! Mais on peut s'en fier à l'esprit actif qu'ils cherchent à enlacer; il sera leur ennemi

le plus ardent, et peut-être le plus habile. Cette main qu'ils ont voulu garrotter, les renversera au moment où ils se croiront sûrs de leur succès.

Il ne faut pas trop s'appitoyer cependant sur la situation du prince, ni exagérer la victoire de M. de Broglie et des doctrinaires. Il est bon qu'on sache que la porte de la salle du conseil ne se serait jamais ouverte devant M. de Broglie, s'il avait persisté à s'y présenter avec les résistances superbes et les idées d'indépendance qu'il avait autrefois; c'est ce que M. Guizot a fait comprendre à son noble ami, avant que de l'amener à la conférence royale. La séance du salon de Mme de Broglie, longue et orageuse, profita au nouveau président du conseil; il sentit enfin que, pour obtenir une partie du pouvoir, il fallait se résoudre à certains sacrifices, et quand il parut devant le roi, ce ne fut pas comme un arrogant maire du palais, ainsi qu'on voudrait le faire croire, mais comme un écolier repentant, soumis et décidé à mériter sa grace. M. de Broglie, nous pouvons l'affirmer, s'est montré en cette circonstance aussi souple que l'eussent été à sa place M. de Rigny et M. Sébastiani; il a humblement baissé la tête sous cette nécessité dont il démontrait un jour si bien l'empire à la tribune, et on peut dire, sans crainte d'être démenti par lui ni par son heureux maître : Rien n'est changé dans le ministère, il n'y a qu'un complaisant de plus.

On voit que toute l'habileté dont se targuent, de leur côté, les doctrinaires, ne les a pas non plus menés bien loin. En Angleterre, M. Stanley, qui se trouve compromis dans la question irlandaise, a le bon esprit de retarder son entrée au ministère jusqu'à la solution de cette question. Ici, M. de Broglie se présente devant la chambre pour affronter une discussion qui a failli terminer sa carrière politique, et qui a certainement terni l'éclat de son nom. La faiblesse de cette position l'oblige à accepter des conditions de gouvernement qu'il trouvait insupportables jusqu'à ce jour, et à donner un démenti à toutes les paroles, à toutes les professions de foi qu'il a lancées du haut de la tribune et dans ses écrits. Le nom de M. de Broglie, inscrit à la suite des présidens postiches du conseil, n'est pas fait pour rendre à la coterie doctrinaire l'influence qu'elle espérait regagner en plaçant son chef au timon de l'état.

Maintenant ce ministère restera-t-il? pourra-t-il vaincre les difficultés? n'est-il pas encore une transaction provisoire pour arriver à un autre ordre de choses? Plusieurs obstacles s'opposent à la durée de cette administration. D'abord l'aversion personnelle du roi pour le duc de Broglie : le château subit les doctrinaires; il a fallu en finir, et voilà pourquoi le pouvoir leur a été donné, mais, nous l'avons dit, le roi cherchera toujours, sous main, à s'en débarrasser; il ne leur prêtera point appui, et le jour où une

autre combinaison se présentera, il se hâtera de l'adopter. Indépendamment du roi, le ministère doctrinaire a encore contre lui quelques salons qui exercent une puissance sur l'opinion aristocratique. M. Pasquier est complètement opposé à M. Guizot. Les doctrinaires l'accusent, ainsi que M. Decazes, d'avoir voulu l'amnistie, parce qu'ils n'ont pas la force suffisante pour suivre le procès de la conspiration. De leur côté, M. Decazes et M. Pasquier accusent les doctrinaires de pousser le pouvoir dans de fausses voies et de le perdre. M. Pasquier a eu à ce sujet une explication très vive, en plein salon, avec M. Guizot. « Comment est-il possible, M. Guizot, a dit M. Pasquier devant trente ou quarante personnes, que vous ayez pu dire que la garde nationale était opposée à l'amnistie? qu'en savez-vous? qui vous l'a dit? Et quand cela serait vrai, comment un homme politique comme vous peut-il faire entrer dans la balance des pouvoirs un corps armé délibérant? » De son côté, M. Molé, qui a des griefs si profonds contre les doctrinaires, ne ménagera pas cette administration.

Et la chambre? Evidemment la combinaison ministérielle lui déplaît; la majorité a pour les doctrinaires au moins autant de répugnance que le roi lui-même. Mais qu'est-ce que la chambre? a-t-elle une résolution assez puissante, une conviction assez profonde de sa situation? Ceux qui connaissent la majorité savent qu'elle est incapable de quelques-unes de ces mesures qui en finissent avec un ministère; elle a de petites haines, mais elle n'a point de courage. Elle aura peur de renverser le ministère, de renouveler l'état d'anarchie dans lequel on s'est trouvé pendant vingt et un jours; elle éclatera en petites choses, elle éparpillera ses dépits, elle se dessinera dans des votes sans consistance, mais elle n'osera tenter aucune de ces mesures décisives que prépare en ce moment l'opposition anglaise; de tels actes ne sont pas dans son tempérament. Oserait-elle jamais refuser les vingt-cinq millions de la créance américaine? votera-t-elle une adresse contre le ministère? Tout au plus refusera-t-elle une fraction des fonds secrets demandés par le ministre de l'intérieur, qui ne se laisse pas intimider par de semblables bagatelles,

Jeudi soir, jour de réception chez le président de la chambre, tous les ministres se sont montrés en masse au palais Bourbon; ils se suivaient l'un l'autre comme des employés qui viennent féliciter leur chef au renouvellement de l'année; M. de Broglie était en tête et M. Thiers en queue, à sa place. Singulier spectacle! M. Dupin les reçut fort dignement, mais avec un certain sourire, dont M. Thiers lui-même se trouva déconcerté. La fête a été plus complète dans la réunion Fulchiron, car elle saluait *ses ministres*: c'est ce qui arrivait au temps de la réunion Piet, quand MM. Corbière et

Villèle venaient s'asseoir au repas hebdomadaire qu'offrait aussi à ses ministres la coterie monarchique et religieuse de la restauration.

La parade ministérielle étant finie, tous les acteurs vont retourner dans leur retraite. M. Sébastiani repart pour Londres, et M. Soult retourne dans ses terres d'où il ne reviendra pas si facilement.

Quant aux affaires extérieures, la mort de l'empereur d'Autriche perd de sa gravité par le maintien du prince de Metternich au pouvoir. Là, tout est immobile, le système ne change pas, le prince règne sans gouverner. M. de Metternich a pris la monarchie autrichienne dans de tristes circonstances pour elle, à l'époque des conquêtes de Napoléon; il a reconstitué ce vaste empire tout morcelé; c'est lui qui a présidé pendant vingt-cinq ans à l'ordre et à la police des états autrichiens, il restera. Il n'y a là ni tribune qui dévore, ni presse libre qui dévoile les mauvais actes et les abus; l'immobilité plaît au despotisme et à la servitude; une nation ainsi gouvernée n'aime pas à se remuer; il lui faut bien des années pour faire un pas en avant, mais lorsque ce pas est fait, la ruine est rapide, et un coup d'épaule suffit pour renverser les ouvrages les plus laborieusement construits.

REVUE MUSICALE.

On sait quelles tentatives musicales a faites pendant les cinq mois qui viennent de s'écouler l'administration du Théâtre Italien, et quels succès constans les ont soutenues. Il semble aujourd'hui que cette administration avait bien le droit de se reposer et d'attendre, en chantant ses airs anciens, la fin d'une saison si magnifique et si laborieuse. Mais non, il était dit que nous assisterions à l'entier développement de l'école nouvelle, et cette parole s'est accomplie cette fois avec une religieuse exactitude. A Rossini devaient succéder Bellini et Donizetti, les seuls qui se soient aventurés avec bonheur dans cette route italienne si fatale à tant de

jeunes hommes. Le soleil devait resplendir entouré de ses plus radieux satellites. Après *Sémiramis*, *Otello*, *la Gazza*, on nous avait promis les *Puritains* et *Faliero*, simples reflets, je l'avoue, mais reflets encore assez ardens et lumineux pour éclairer nos ames froides et débiles, et les faire tressaillir. Sur deux partitions, une seule avait paru, les *Puritains* de M. Bellini, car je ne parle pas ici de l'essai malencontreux tenté dans les premiers jours à propos de l'opéra d'*Ernani*. L'œuvre de Donizetti nous restait donc encore à connaître. Et vainement la saison avançait, vainement les prés commençaient à verdir, et tous les bruits du printemps à s'éveiller dans l'herbe; Donizetti était là avec sa partition qu'il nous apportait de Naples. Aussitôt Julie Grisi, Rubini, Lablache, Tamburini, ces infatigables artistes, toujours prêts à chanter comme les oiseaux sur leurs nids, se sont de nouveau mis à l'œuvre, de telle sorte qu'au bout d'un mois nous avons entendu le plus charmant opéra qu'on ait encore écrit pour nous, et que le Théâtre Italien, en mourant pour renaître heureusement bientôt, nous jette comme le cygne; un chant d'adieu frais et mélancolique.

L'opéra de Donizetti si ardemment désiré a paru enfin. A la répétition de la veille, le Théâtre Italien, le seul où se soit conservée cette fleur de politesse et de bon goût, qui jadis croissait chez nous en pleine terre, le Théâtre Italien avait ouvert ses portes au public élégant qui le fréquente de coutume. Dès midi, cent carosses blasonnés d'éclatantes armoiries stationnaient sur la place Favart, comme s'il se fût agi d'un bal donné au bénéfice des anciens employés de la liste civile, ou d'une représentation de *don Giovanni* pour la rentrée de Mme Malibran; car le Théâtre Italien ne fait point mystère de ses œuvres. Et quel intérêt aurait-il à les dérober au public, puisqu'au jour de la représentation, sa musique, à lui, n'a pas besoin de vêtemens de pourpre et d'or, de chevaux fleurdelisés, et d'impudiques saturnales, où de profanes mains touchent à des simulacres augustes, mais tout simplement d'un orchestre choisi et de chanteurs incomparables comme seul il peut en avoir. De plus, l'administration du Théâtre Italien a le bon esprit de ne pas se croire infaillible, et de consulter son public sur les œuvres qu'elle donne. C'est, d'ordinaire, à ces répétitions, devant une assemblée de femmes élégantes et de jeunes hommes exercés, que le talent du maître se discute, et que son œuvre échoue ou réussit vraiment. Et voilà pourquoi ce mode d'admission, funeste au théâtre habitué à donner des œuvres puériles et sans importance musicale, est favorable à celui qui s'est engagé, dès l'origine, dans une route parfaitement opposée. Or, si cette habitude de convier ses abonnés aux répétitions générales n'était, avant tout, un acte de politesse, je le prendrais

volontiers pour une rouerie habile des directeurs; car il est évident que l'audition de la veille avait, jeudi dernier, contribué d'une façon miraculeuse au noble succès de *Faliero*.

On sait notre sentiment sur Donizetti; déjà nous avons eu l'occasion de l'émettre à propos d'*Anna Bolena*, composition délicieuse, la plus sereine qui soit éclose sur la terre, depuis que l'astre de Rossini s'est retiré du firmament. Donizetti est un homme d'un talent merveilleux; son inspiration est toujours nette et limpide, son orchestre harmonieux sans affectation, correct sans pédantisme scholastique: il n'a, selon nous, qu'un seul défaut, celui d'écrire avec une facilité sans exemple. Certes, l'opéra qu'il vient de donner ne manque pas d'une certaine élévation; la mélodie en est ingénieuse et souvent expressive, le style grave et soutenu, et d'un mérite si réel, que l'on se prend à regretter qu'il n'ait pas mis plus de temps à l'écrire; car alors il eût été plus sévère dans le choix de ses mélodies, et se serait, sans aucun doute, abstenu de certaines formules tant de fois répétées, et qu'un homme de sa taille ne doit plus employer aujourd'hui. Une fois pour toutes, il faut s'entendre sur les mots : écrire facilement n'est pas être fécond, car la fécondité réside, non pas dans le nombre des œuvres, mais bien dans leur seule valeur. Dante, en cinquante-sept ans, a fait la Divine Comédie, et nul jusqu'à présent n'a sérieusement accusé cette tête de stérilité. Paisiello et Cimarosa passent assez généralement pour des hommes féconds, parce qu'ils ont écrit, l'un *Nina* et le duo de l'*Olympiade*, l'autre le *Mariage secret*, car des trente opéras qu'ils ont composés chacun pendant leur vie, il n'en sera plus question désormais. La partition de *Marino Faliero* appartient toute entière à l'école de Rossini, et Donizetti n'a pris nul soin de s'en défendre. Il ne vient pas ici avec la prétention d'avoir inventé des systèmes nouveaux, découvert de nouvelles sources d'harmonie; il n'a pas traversé l'espace sur les ailes de Mozart ou de Beethoven, cherchant quelques sphères sonores : il a tout simplement passé sa jeunesse en Italie, et chanté sous le ciel où Dieu l'avait fait naître. Aussi, dès les premières mesures, l'ame retrouve ses plus douces affections, et s'abandonne aux voluptueuses ondulations de ces rhythmes charmans, confiante et certaine que des tempêtes subites ne viendront pas la jeter tout à coup sur des rivages inconnus. En effet, ce sont bien là les formules qu'emploie ordinairement Rossini; mais l'idée qu'elles enveloppent est heureuse et nouvelle. Donizetti emprunte à l'auteur de *Sémiramis* son moule puissant et fort, mais le métal qu'il y répand est pur et bien souvent tiré des profondeurs de son ame. Jusqu'à présent, Donizetti a trouvé moyen de conserver son individualité, et de ne pas s'absorber complètement dans le grand modèle qu'il avait sous les



yeux; et c'est pourquoi, seul dans cette myriade de musiciens nés sous les pas de Rossini, il est appelé *maître*, et conservera ce titre encore long-temps. En vérité, une franchise pareille, quand elle se rencontre chez un artiste de ce talent, est bien digne d'être louée aujourd'hui surtout que des hommes sans mission envahissent nos salles et se font proclamer créateurs, parce qu'ils ont affublé quelques chants italiens d'une instrumentation épaisse et lourde, et couvert de leurs chapes de plomb de beaux archanges qui volaient. Les hommes de génie ne poussent pas en une nuit comme des champignons; Dieu en est plus avare, et ne les envoie ici-bas qu'à certaines distances. Or, ce serait pour l'humanité une douleur profonde, si, pendant ces intervalles qui durent quelquefois des siècles, elle n'entendait plus le concert harmonieux de ces voix qui soupirent, rappelant le passé, ou montent vers le ciel, annonçant l'avenir aux générations nouvelles. Entre le *Mariage secret* et *Sémiramis* il fallait *Agnese, Camilla, la Griselda*, anneaux précieux de la chaîne sonore qui lie entre eux ces deux chefs-d'œuvre. La *Straniera, Anna Bolena, Faliero*, trouvaient fatalement leur place entre *Guillaume Tell* et la partitition de l'artiste qui doit un jour succéder au grand maître de notre temps. Il n'est pas donné à tous de s'appeler Raphaël, Mozart ou Rossini; au-dessous de la sphère où planent ces trois noms lumineux, croissent encore de belles fleurs de gloire qui se laissent cueillir, pourvu qu'on soit Léopold Robert ou Donizetti.

Je le repète, *Faliero* est l'œuvre d'un homme d'un talent incontestable; l'instrumentation est faite avec soin, toujours nette et limpide, et d'une telle transparence, qu'on voit rouler la mélodie au fond. Les chants ne manquent ni de grace, ni de distinction, ni de véhémence, selon que la situation l'exige. Cependant on chercherait en vain dans *Faliero* de ces phrases mélancoliques, de ces motifs si ravissans de fraîcheur et de naïveté, que Donizetti a semés avec tant de profusion dans *Anna Bolena*, et je crois que c'est au sujet qu'il faut s'en prendre, bien plus encore qu'au musicien. En général, les poèmes héroïques me paraissent peu convenir à l'art musical, qui ne peut y trouver que de sèches inspirations. La musique vit d'amour comme les fleurs de rosée; il lui faut Juliette au balcon, Desdemona chantant le saule. De l'exaltation patriotique naît l'unisson des *Puritains*; de l'exaltation amoureuse, la grande scène d'Agathe dans *Freyschutz*: par les airs qu'elles donnent, jugez maintenant laquelle vaut le mieux de ces exaltations.

Le second acte est sans contredit le meilleur de l'ouvrage. Le chant d'Ivanoff, au commencement, est d'une mélodie heureuse et porte l'empreinte de cette tristesse qui s'exhale comme une vapeur des lagunes de

Venise. Ensuite vient la cavatine de Rubini, composition charmante dont l'andante vous ravit par une phrase simple et touchante et largement développée, que les violoncelles exécutent, et dont la fin vous entraîne par sa cabelette vive, pétulante, emportée, l'une des plus originales qui se trouvent dans Donizetti. Jusqu'à présent nous avions regardé l'exécution de la cavatine de *Niobé* comme une telle merveille, qu'il nous semblait impossible, à Rubini lui-même, de jamais dépasser les limites qu'il s'était tracées. L'air de *Faliero* lui a donné l'occasion de s'élever plus haut encore, et désormais nous nous abstiendrons de toute prévision à l'égard de cet homme étonnant, car ce serait folie que de vouloir calculer les essors d'une si prodigieuse organisation. Rubini dit l'andante avec un sentiment profond, une mélancolie adorable; puis, quand toutes ses larmes ont coulé, sa haine se réveille, sa colère éclate. Alors il est grand, impétueux, terrible. C'est bien là le neveu de Faliero, insulté dans l'honneur de la femme du doge. C'est ainsi que devait bouillonner dans un cœur de vingt ans ce sang si chaud encore sous la peau d'un vieillard. Nous savions, nous, que Rubini était aujourd'hui le plus grand tragédien de notre temps, comme il en est le plus divin chanteur; à la représentation de *Faliero*, le public a confirmé notre jugement de la plus éclatante façon. L'expression de Rubini est toujours naturelle et profonde. Il ne fait aucun geste, lui; ses yeux ne roulent pas dans leur orbite, ses mains ne se tordent point en de folles convulsions, et pourtant il fait ce que nul autre que lui ne sait faire: il émeut et ravit, et les applaudissemens éclatent en vous bien avant que vos mains ne les lui transmettent. Fernando est blessé à mort, et vient expirer, comme dans la pièce française, sous les yeux de son oncle. Seulement ici, à la place des emphatiques déclamations de M. Delavigne, Donizetti a mis un chant simple et grandiose, dont Lablache s'empare, et qu'il jette dans la salle avec toute la puissance de sa voix magnifique.

Le troisième acte appartient tout entier à Giulia Grisi. L'air que chante Helena après la condamnation de son époux, est heureusement inventé; Donizetti a renoncé pour cette fois à ses formules ordinaires. Cet andante, d'une expression douloureuse et plaintive, enchassé entre deux phrases rapides et véhémentes, est du meilleur effet. Mlle Grisi la chante avec un sentiment profond, une admirable expression dramatique, et cette voix qu'elle maîtrise avec tant d'art au premier acte, pendant son duo avec Rubini, donne là toutes ses vibrations, et vous émeut autant qu'elle vous ravissait tout-à-l'heure. Durant toute la dernière scène, elle s'est maintenue à la hauteur de ses plus belles inspirations; il faut dire aussi qu'elle était merveilleusement secondée par Lablache. Après la

chûte du rideau, toutes les voix de la salle ont demandé Donizetti, et quand il a paru, ont éclaté des applaudissemens auxquels toutes les loges prenaient part, car cette fois ils étaient mérités.

Il se passe aujourd'hui une chose étrange à laquelle nous étions loin de nous attendre. Le Conservatoire ouvre ses portes à M. Halévy. Ainsi le dernier sanctuaire de l'art est envahi. Voilà que le trio de *la Juive* entre tête haute sous la voûte sonore, tandis que depuis quatre ans le trio de *Guillaume Tell* et celui de *Robert-le-Diable* attendent sans être admis. Serait-ce que M. Halévy est déjà un plus grand maître que Rossini ou Meyerbeer; si vous le voulez, qu'il en soit ainsi, rien ne nous étonne plus. Cependant le répertoire de la Société des concerts est assez vaste et fécond pour qu'elle puisse s'abstenir de l'augmenter de la sorte. Qu'a donc à faire le trio de *la Juive* dans une salle où l'on va pour entendre de la musique et non pour voir des costumes ou des danses? En vérité, s'il y avait une lacune dans le programme, il fallait la combler avec un andante de symphonie, une sonate de Sébastien Bach, un chant de Weber, que sais-je? Mais le trio de la *Juive* entre une scène de Beethoven, chantée par Mlle Falcon, et *le roi des Aunes* de Schubert! entourer de pareilles épines le bouquet de Mozart et de Beethoven! Maintenant vous tous, maîtres de l'art ancien, retirez-vous pour faire place. On ne veut plus de toi, Beethoven, reprends ton œuvre, et descends, comme un prêtre aboli, les degrés de ton temple; imite-le, Mozart, et suis dans l'exil celui que tu as précédé dans la gloire. Et toi, Schubert, pâle jeune homme, rassemble sur les pupitres les cahiers que Nourrit vient de déposer, et va en Allemagne continuer tes belles rêveries! Anges de Dieu, fuyez comme les femmes et les enfans d'une ville prise au bruit des trompettes rivales! Voici les chevaux, fuyez!

— Maintenant que l'étude de la langue anglaise est presque universelle, les nouvelles productions littéraires de l'Angleterre ont pour nous un intérêt puissant. Le libraire Baudry, rue du Coq, près le Louvre, poursuit avec succès la réimpression des meilleurs ouvrages anglais, et quoique le prix en soit souvent beaucoup moindre, l'exécution typographique n'est pas au-dessous de ce que produit l'Angleterre.

Nous avons annoncé, à mesure qu'ils ont paru, les ouvrages de Washington Irving, qui ont obtenu un succès si mérité; un nouvel ouvrage du même auteur vient à peine de paraître à Londres, que déjà il est réim-

primé ici en anglais; il a pour titre *Tour on the prairies*. C'est un voyage fort curieux parmi les tribus sauvages que l'auteur a visitées autrefois. Cette relation est écrite avec l'élégance qui est personnelle à l'auteur. Le même libraire a donné récemment une édition en un volume in-8° des œuvres complètes du même écrivain. Ce volume, d'une fort belle exécution, se recommande par la correction du texte et la modicité du prix.

Sous le titre d'*Elia's Essays, with other select pièces by Ch. Lamb*, le même libraire va faire paraître le 87e volume de sa belle collection des *Standard authors*, que nous ne pouvons trop recommander aux personnes qui, en voulant se tenir au courant des nouveautés remarquables de l'Angleterre, désirent aussi des éditions correctes et à bon marché.

— Depuis long-temps, la presse avait signalé l'importance qu'aurait pour le commerce et pour l'industrie la publication périodique de tous les documens ministériels et des renseignemens de natures diverses que reçoit le gouvernement, et qui peuvent éclairer le commerçant et le fabricant sur la proportion des produits avec la consommation. C'était surtout un service important à rendre au commerce, qui a besoin d'instructions positives, de renseignemens nombreux et précis. Tel est le but que s'est proposé M. Henrichs, fondateur des *Archives du Commerce*; huit volumes ont déjà paru dans le cours des deux années qui viennent de s'écouler. — Sous la rubrique : *Documens officiels*, le recueil dont nous parlons contient de nombreux traités commerciaux, réglemens et tarifs de douanes, qui le rendent nécessaire, non-seulement au commerce français, mais encore au commerce étranger. Une autre partie est consacrée aux arrêts de jurisprudence commerciale.

— *Guiscriff, scènes de la Terreur dans une paroisse bretonne*; tel est le titre d'un ouvrage fort distingué qui vient de paraître au Palais-Royal, chez Dentu. Nous en reparlerons dans notre prochaine livraison.

— La première livraison de l'*Eneïde*, traduite en vers français par M. Barthélemy, paraîtra, dans les premiers jours de la semaine prochaine, chez le libraire Perrotin. Les autres livraisons paraîtront de mois en mois et renfermeront chacun un livre entier.

F. BULOZ.

TABLE

DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE.